GN
1
R5X
MAA

SMITHSONIAN
OCT 1985
LIBRARIES

REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE

PUBLIÉE PAR

L'INSTITUT ETHNOGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE PARIS

Nos 9-10 SEPTEMBRE-OCTOBRE 1912

SOMMAIRE

Pages.

CROVA (Mme B.). — L'industrie de l'âge de la pierre en Mauritanie (avec deux planches)... 249
PARIEL (Commandant). — La maison à Figuig (avec 15 figures) 259
SCOTT MACFIE (J.-W.). — A jeweller in Northern Nigeria (avec 7 figures et 2 planches).... 281
DELACOUR (A.). — Les Tenda, Koniagui, Bassari, Badyaranké de la Guinée française (avec 2 cartes)..... 287
Communications : **DEONNA (W.).** — Futuristes d'autrefois et d'aujourd'hui..... 297
— **Van der VOO (B.-P.).** — Les débuts de l'Etat, d'après Vierkandt 302
Analyses et Notices..... 307
Sommaires des Revues..... 324

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

BUREAU DE L'INSTITUT ETHNOGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE PARIS

Président : M. J. DE MORGAN, ancien Directeur général des Antiquités de l'Égypte, Délégué général en Perse du Ministère de l'Instruction publique.
Vice-Président : M. M. DELAFOSSE, Administrateur en chef des Colonies, chargé du cours de langues soudanaises à l'École des langues orientales et du cours de dialectes et coutumes de l'Afrique Occidentale Française à l'École coloniale.
Secrétaire Général : M. G. REGELSPERGER, docteur en Droit.
Directeur des Publications : M. A. VAN GENNEP, fondateur de la **Revue d'Ethnographie et de Sociologie.**
Trésorier : M. J.-A. DECOURDEMANCHE.

SECTIONS D'ÉTUDES

Afrique occidentale. — *Président :* M. M. DELAFOSSE.
Asie antérieure. — *Président :* M. J. DE MORGAN.
Amérique. — *Président :* M. le Dr CAPITAN.
Empire russe. — *Président :* M. DENIKER.
Indochine. — *Président :* M. le Dr J. HARMAND.
Italie. — *Président :* M. MARCEL VERNET.
Tibet et populations tibéto-birmanes. — *Président :* M. J. BACOT.

Art préhistorique. — *Président :* M. HENRI BREUIL.
Folk-Lore européen. — *Président :* M. A. VAN GENNEP.

La cotisation annuelle est de 25 francs. Elle donne droit au service de la *Revue.*

Elle peut être rachetée moyennant le versement, une fois pour toutes, de la somme de trois cents francs (art. 3 des Statuts). Si le demandeur désire user de cette faculté, il est prié de l'indiquer.

Toutefois, cette faculté n'est pas accordée aux établissements souscripteurs tels que Sociétés, Bibliothèques, Musées, etc., et, en général, à tout corps moral ou groupement à durée illimitée.

Afin d'éviter les frais de recouvrement, MM. les membres sont priés d'adresser directement leurs cotisations en mandat-poste, bon de poste ou chèque, au Trésorier, M. J.-A. DECOURDEMANCHE, rue Condorcet, 53, Paris (IXe).

Pour tous les renseignements, s'adresser au Secrétaire Général, M. G. REGELSPERGER, rue La Boëtie, 85, Paris (VIIIe).

Prière d'envoyer tout ce qui concerne la rédaction de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* (manuscrits, etc.), à M. A. VAN GENNEP, 19, Villa Jeanne d'Arc, Bourg-la-Reine (Seine), et les revues d'échange, ouvrages pour comptes-rendus, etc., au nom de la *Revue,* chez M. E. LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Institut Ethnographique peuvent acquérir le tome Ier de la *Revue* (année 1910) chez M. E. LEROUX, éditeur, avec une réduction de 50 o/o sur le prix de l'abonnement.

L'INDUSTRIE DE L'AGE DE LA PIERRE EN MAURITANIE

Par Mme B. Crova.

Depuis les récoltes de silex et de pierres polies faites au Sahara par la mission Foureau-Lamy (récoltes dont le centre se trouve dans le voisinage de Ouargla et du Grand Erg), il a été reconnu que l'aire de dispersion des outils néolithiques s'étendait jusqu'aux côtes de l'Afrique occidentale, car on a trouvé en Mauritanie une industrie très abondante et très caractéristique.

En 1907, la fondation du poste de Port-Etienne permit d'explorer plus particulièrement la presqu'île du Cap Blanc et ses environs. MM. Gruvel et Chudeau ont rapporté de cette région une cinquantaine de silex taillés et de pierres polies qui ont été étudiés et décrits par M. le professeur Verneau [1]. Des récoltes ultérieures plus nombreuses ont permis de compléter ces séries et d'y ajouter de nouveaux types.

Les outils néolithiques, surtout les silex, se rencontrent très nombreux en certains endroits, indiquant, suivant toute probabilité, des stations de pêche et des ateliers. Ces points se trouvent au centre de la presqu'île et sur la côte, tant dans la baie du Lévrier que sur le littoral atlantique. Voici ce que dit M. Chudeau sur la presqu'île du cap Blanc dans ses notes géologiques sur la Mauritanie.

« La presqu'île du cap Blanc est composée de grès très tendres, de couleur claire. « Ce sont des dépôts d'estuaire à stratification entrecroisée. Quelques bancs plus « argileux contiennent en abondance un Helix qui appartient à un groupe d'espèces « caractéristiques des Canaries où le fleuve qui les a charriées prenait peut-être sa « source. A la surface des grès du cap Blanc, on trouve de nombreux mollusques « marins, preuve que depuis leur formation, ces dépôts d'estuaire ont été complè- « tement submergés. La mer y a découpé un grand nombre de plateaux hauts de « 20 à 25 mètres qui forment à la surface de la presqu'île un véritable dédale. « En un grand nombre de points, au nord de Tintan, ces grès sont couverts d'un « placage de grès calcarifères épais parfois d'un mètre et pétris de moules d'Hélix « qui appartiennent au même ensemble. L'île d'Arguin, au moins dans sa partie « nord, a la même constitution. Au sud du Krekche, qui est caractérisé par des pla- « teaux de grès, commence à Bir-el-Guerb, une seconde région de plateaux bien « différente : le Tasiast. Ces plateaux sont formés en majeure partie par des grès « roses et verts avec traces de mollusques, mais couronnés par une assise calcaire « épaisse de 4 à 5 mètres très constante.

« Ces calcaires contiennent des silex qui ont servi de matière première à la « confection des outils néolithiques qui abondent dans le pays. Ils sont intéressants « encore à d'autres points de vue : sous l'influence de la sécheresse du climat, il

1. Voir *Ethnographie ancienne de la Mauritanie* d'après les documents de MM. Gruvel et Chudeau par le Dr Verneau. (Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, tome 65, 1er fascicule).

SMITHSONIAN LIBRARY

« ont été profondément modifiés et transformés par places en véritables meu-
« lières » [1].

Des granites et des quartzites existent plus au nord, dans le territoire espagnol du Rio de Oro ; ces roches dominent dans le massif de l'Adrar Sotof. Les diabases et les diorites proviennent du Tiris.

Tous les instruments de silex ou de pierre polie, trouvés dans la presqu'île du cap Blanc, gisaient à la surface du sol, fréquemment au pied des dunes, dans le sable, qui les découvre et les recouvre selon les caprices du vent.

L'érosion est parfois considérable ; elle intéresse surtout les roches cristallines.

Ici, comme dans le Sahara, il n'est pas possible d'appliquer les classifications européennes ; la stratigraphie n'existe pas. Les dénominations courantes de chelléen, de moustérien et autres, que j'emploierai, ne doivent être prises que comme désignations de formes et non comme qualificatifs d'époques [2].

I. — Silex taillés.

Bien que les rognons de silex soient parfois très gros (quelques uns pèsent plusieurs kilos) les instruments sont généralement de petite taille. Ceux qui sont représentés sur la planche I comptent parmi les plus importants comme dimensions.

Le n° 1 est une large plaque de silex blanc taillée grossièrement sur les deux faces et terminée en pointe. La base est brisée ; les côtés sont simplement équarris ; une des faces porte encore des traces de gangue jaune clair. Sur l'autre face, la même gangue existe, mais elle est parsemée de traces verdâtres qui ont l'apparence d'oxyde de cuivre. Cette pièce est le plus grand outil de silex taillé trouvé en Mauritanie occidentale ; c'est aussi l'un des plus frustes. Il mesure 148 m/m de long, 116 m/m de large et seulement 21 m/m dans sa plus grande épaisseur. Il est seul de son espèce et il n'a jamais, à ma connaissance, été trouvé de spécimen de ce genre dans aucune industrie.

Parmi les pièces taillées d'une façon très rudimentaire, il convient de signaler encore une sorte de racloir très voisin d'un instrument de même type que M. de Zeltner a rapporté du Soudan et qu'il a décrit dans l'*Anthropologie* [3]. Il classe cet outil dans le stade de la pierre taillée, tout en reconnaissant qu'il a une forme amygdaloïde le rapprochant des haches préparées pour le polissage. Le racloir du cap Blanc (Fig. 1, n° 2) n'est taillé que sur une face, à très grands éclats, et, comme la pièce précédente, il est seul de sa forme dans ma collection.

On rencontre également une série de petits instruments qui semblent des réductions de coups de poing chelléens (Fig. 1, n° 3). Ces outils sont souvent taillés sur les deux faces, mais vont insensiblement, par types de plus en plus évolués jusqu'à la pointe n° 7 d'aspect solutréen, que je décrirai plus loin.

Quelques pièces assez grandes, du type du n° 4 ont un faciès un peu acheuléen ; elles sont toujours taillées sur les deux faces et très érodées. Leur aspect est

1. Chudeau, *Mission en Mauritanie*, (Annales de la Société linnéenne de Bordeaux, 1911, p. 48 et suiv., et La *Géographie*, t. XX, 1909, p. 9 et suiv.).

2. Je rappellerai à ce sujet qu'en Australie et en Tasmanie tous les types d'instruments des diverses époques préhistoriques se retrouvent dans l'industrie néolithique très récente ; les types les plus primitifs et les plus parfaits se rencontrent les uns à côté des autres. — V. H. Klaatsch : *Die Steinarkefake der Australier und Tasmanier verglichen mit denen der Urzeit Europas* (Zeitschrift für Ethnologie. Berlin, 1908, p. 407).

3. De Zeltner, *Notes sur le préhistorique soudanais*. (L'Anthropologie, t. XVIII, 1907, p. 541, pl. VI, N° 1).

archaïque : celle qui est représentée ici est en silex calcédonieux. Elle ne diffère des pointes acheuléennes que par la base rectiligne, où subsiste, sans retouches, le conchoïde de percussion et le plan de frappe. Ces pointes sont très rares.

Plus nombreux sont les types n° 5 et 6, racloirs et pointes d'aspect moustérien toujours taillés sur une seule face ; les bords seuls sont retouchés. Une de ces pointes est en silex jaspoïde ; ces instruments n'ont presque jamais de patine.

Le N° 7 est une pointe rappelant la feuille de laurier de Solutré, en dimensions plus réduites ; elle est mince et taillée sur les deux faces. Entre ces pointes, très finement retouchées et le N° 3, on trouve toutes les transitions de forme, d'épaisseur et de facture. Elles sont indifféremment taillées sur les deux faces ou sur une seule. Ces outils rappellent certains types du Capsien.

On peut faire la même remarque sur la série dont le perçoir N° 8 est le spécimen. Ce genre de perçoir a bien le faciès du capsien inférieur de l'Afrique du Nord ; on le rencontre à tous les degrés de perfectionnement [1] jusqu'aux pièces robenhausiennes (N°s 19-20-21) et jusqu'à des outils de facture encore plus soignée.

Les outils plus caractéristiques du capsien supérieur sont réprésentés par une assez grande quantité de lames toujours sans retouches sur les bords qui restent tranchants (N°s 9 et 10). Deux petits instruments, à pointe très courte et très effilée (N° 11) pourraient avoir été destinés à percer le chas des aiguilles en os [2], dont on n'a retrouvé aucune trace : sous cette latitude, toute matière peu résistante, comme le bois ou l'os disparaissent rapidement sans laisser de traces. J'ai cependant trouvé une autre preuve de l'existence des aiguilles en os dans les pierres a rainures qui me semblent destinées à les polir, et dont on trouvera plus loin la description.

Un fait caractéristique de l'industrie mauritanienne est l'absence complète de burins que ne peuvent remplacer les pointes busquées qui les rappellent par leur aspect, mais semblent plutôt destinées à percer des corps très durs.

L'industrie tellienne est représentée par de nombreux petits silex de formes géométriques : coutelets, trapèzes, etc. (n°s 12 et 13), triangles, segments de cercle, lames à dos abattu, qui étaient probablement des engins de pêche [3].

La partie la plus considérable de l'outillage paraît se rapporter à l'époque énéolitique [4], à notre robenhausien, dont on retrouve le travail soigné sous toutes ses formes. Nucleus ronds ou allongés (n° 14), de 20 à 100 m/m. de longueur [5], lames et couteaux (n° 15) [6], scies (n° 16) [7] ces derniers instruments n'ont pas la perfection des pièces du Danemark ou du Japon, et font contraste avec les autres outils si habilement taillés [8] : grattoirs discoïdes, ostréiformes ou allongés (n° 17) [9]; perçoirs et poinçons (n° 19 à 21) [10]; tranchets (n° 22) [11] :

1. Cf. de Mortillet, *Musée préhistorique*, pl. XVIII, n°s 136, 139 et pl. XVIV, n° 148.
2. *Musée préhistorique*, pl. XXIV, n° 198.
3. *Musée préhistorique*, pl. XXXIV.
4. Jénéyenien de l'Afrique du Nord (v. de Morgan, Capitan et Boudy. Etude sur les stations préhistoriques du Sud-Tunisien. *Rev. de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, avril 1910).
5. *Ibid.*, pl. XXXVI, n° 349 et pl. XXXVII, n° 353.
6. *Ibid.*, pl. XXXVI, n° 369.
7. *Ibid.*, pl. XXXIX, n° 378 et 379.
8. Le lieutenant Dangelzer (*Notice sur le préhistorique de la Mauritanie occidentale*. Bull. Soc. préhis. française, mars 1911) signale une scie en forme de croissant taillée sur une seule face et se rapprochant des scies scandinaves.
9. *Musée préhistorique*, pl. XLI, n° 399 et suivants.
10. *Ibid.*, pl. XLII, n° 411, 419 et 428.
11. *Ibid.*, l. XLIII, n° 443.

Avant de passer à la description des pointes de flèches et de javelots, je dois mentionner une série de lames à *encoche*. Ces outils sont de différents genres et assez rares; le premier type est représenté par des lames minces dont la face inférieure est unie et la face supérieure taillée par éclats enlevés longitudinalement. Les bords sont finement retouchés; la base est fruste : le plan de frappe y est encore intact. Le sommet est retaillé en une encoche peu profonde et irrégulière obtenue par une série de retouches très fines. Ces lames, au nombre de quatre, ont une patine blanc rosé; leur longueur ne dépasse pas 58 m/m. et leur largeur 12 m/m. [1]. Trois pièces de même genre sont en forme de triangle plus ou moins allongé et renversé. La plus longue est une lame mince coupante sur les bords et dont la pointe, non effilée, porte encore le plan de frappe et le conchoïde de percussion. La partie large est ébréchée en une encoche non régulière obtenue par l'enlèvement d'un éclat en biseau. Les deux autres pièces de même forme sont des petits éclats triangulaires de 20 et 22 m/m. de long, plus épais, et dont les bords ont été soigneusement retouchés. Un large biseau, s'incurvant peu profondément, forme la base amincie de ce triangle.

Deux autres lames à encoche diffèrent de ces premiers types; elles sont également taillées sur une seule face et par éclats longitudinaux, mais elles sont plus épaisses et de travail régulier. Leur section est presque un trapèze isocèle; les bords de ce type sont également retouchés, mais le sommet porte une encoche régulière large et profonde de 4 m/m. pour la première pièce; large de 3 m/m. et profonde de 9 m/m. pour la seconde. La première lame est brisée à mi-longueur, la seconde est effilée à la base, où le plan de frappe et le conchoïde de percussion sont encore visibles. La longueur de cette dernière lame est de 75 m/m, sa largeur de 17 m/m. Ces deux pièces semblent être le perfectionnement des lames du premier type.

Deux autres petites lames ont une certaine analogie avec les premières; de même facture, elles portent à leur sommet, au lieu d'une encoche, une retouche oblique en biseau, obtenue par l'enlèvement d'un seul éclat. Elles sont toutes deux de forme arquée et semblent avoir été enlevées au même nucleus.

Les pointes de tout genre, formant la transition entre la pointe de lance et la pointe de flèche sans barbelures, sont très abondantes [2]. On y trouve des perçoirs et des poinçons. Quelques-uns de ces derniers ont pu servir aussi de pointes de javelots. Les formes en sont très variées, depuis l'outil de fortune taillé en quelques coups de percuteur (Fig. 2, n° 1) sans aucune retouche, jusqu'à la pointe très finement retouchée. Parmi les pièces les plus grandes, celles qui sont taillées sur les deux faces sont peu nombreuses. Une seule est à section de losange; elle est de beau travail et de forme élégante.

Presque toutes les pointes de javelots sont sans barbelures : leur longueur passe par degrés insensibles, de 100 m/m. à 10 ou 12 m/m., longueur des perçoirs et des pointes de flèches. L'une de ces dernières, la plus petite, a seulement 8 m/m. de long.

La base de ces pointes de javelots est généralement épaisse et paraît peu emmanchable au premier abord. Les plus remarquables parmi celles dont la base est amincie, sont en forme de feuille de laurier (Fig. 2, n° 6) véritables réductions des pièces solutréennes, dont l'élégance et le fini d'exécution a été rarement dépassé. Ces outils droits et minces (Fig. 2, n° 7 à 9) ont une forme allongée qui

1. Des lames semblables ont été trouvées à Jeneyen (v. de Morgan, *op. cit.*, p. 284, fig. 86-87).
2. La pointe est l'instrument dominant de ces stations mauritaniennes.

atteint 70 et 75 m/m. de long : aussi leur solidité était bien problématique, on ne les retrouve souvent qu'à l'état de débris.

Les pointes à pédoncule et à ailerons sont presque toutes de petite taille; exception doit être faite pour une trentaine que l'on peut nommer pointes de javelots, qui sont à peu près de mêmes formes, mais plus épaisses et plus grossières (Fig. 2, n° 14).

Dans un autre mémoire [1] j'ai déjà étudié les pointes de flèches; je me bornerai à rappeler ici que j'ai pu faire des rapprochements entre les flèches de Mauritanie et la plupart des types provenant de toutes les parties du monde. Quelques formes, tout en n'ayant pas les barbelures aussi longues que la flèche d'Alcala ou celle du dolmen de Gourillac'h [2] n'en sont pas moins d'un travail très habile (Fig. 2, n°s 28 et 32).

On remarque une forme nouvelle : la hallebarde (Fig. 2, n° 33). Le spécimen qui s'en rapprocherait le plus a été trouvé dans les tombes royales d'Abydos [3]. Les pointes en forme d'ogive (n°s 30 et 31) dont on trouve des spécimens dans tout le Sahara, sont ici beaucoup plus minces : elles sont élégantes de formes et de travail parfait. Les spécimens en forme d'oiseaux sont assez curieux (n° 29).

Parmi les petits instruments, il existe quelques pièces terminées par une pointe aigüe, assez longue, très mince et très fine (n°s 40 et 41). Elles ne sont évidemment pas destinées à armer des flèches, car la pointe est jointe à l'outil par un épaulement qui nuirait à une bonne pénétration. J'ai déjà émis à leur sujet l'hypothèse du *tatouage*. La quantité assez grande de vestiges de poudres noires, jaunes ou rouges sur les instruments de pierre polie peut donner plus de poids à cette supposition.

Quelques outils de silex, abandonnés au cours de la fabrication, nous révèlent certains détails techniques, entre autres celui-ci : que ces néolithiques commençaient à tailler leurs flèches par le *pédoncule* et ne touchaient à la pointe que lorsque celui-ci était complètement terminé. L'aspect des deux pointes 33 et 34 ne laisse aucun doute à cet égard et j'ai trouvé un certain nombre de flèches dans l'état du n° 34.

Il existe aussi dans ma collection quelques petits bâtonnets retouchés sur toutes leurs faces : s'agit-il de retouchoirs pour les pointes minuscules ? Je n'en vois pas très bien un autre usage. Je possède des pointes très acérées portant peu de retouches quand l'extrémité de l'éclat était aigü naturellement, ou en d'autres cas très retouchées sur toutes leurs faces : ce sont de vraies aiguilles de silex (n° 42). La plus longue, en silex calcédonieux mesure 52 m/m. de longueur; elle est effilée à ses deux extrémités [4].

La micro-industrie a aussi sa place en Mauritanie. On rencontre des petits bâtonnets du genre de ceux dont je viens de parler, mais tout à fait minuscules; de très petits silex géométriques et quelques pointes de flèches en miniature, dont la plus petite n'a pas plus de 8 m/m. de long.

Tous ces petits outils de silex semblent avoir eu une utilisation commune : ce sont probablement *des engins de pêche*. Depuis un temps immémorial, ces côtes sont reconnues comme étant très riches en poisson. Hérodote nous parle déjà de

1. Mme Crova, *Essai de classification des flèches de Mauritanie* (Congrès préhistorique de Nîmes, 1911).

2. *Musée préh.*, pl. XLVII, n° 478 et pl. XLVIII, n° 506.

3. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, p. 129, fig. 220.

4. Cf. l'épingle en cristal de roche trouvée dans la boucle du Niger par le capitaine Desplagnes et qui se trouve au Musée du Trocadéro.

l'île de Cerné dans laquelle quelques auteurs ont reconnu Arguin [1], comme d'un centre de pêche très renommé. Il est donc probable que depuis un grand nombre de siècles, les tributs de l'intérieur sont venues, comme cela se pratique encore actuellement au Sénégal, pêcher sur les côtes à époques fixes et faire sécher le poisson qui constitue leur principale nourriture.

Ce sont ces nomades qui auraient abandonné sur le sol de cette région, actuellement aride et dépeuplée, de si nombreux vestiges.

II. — Pierres polies.

L'outillage de pierre polie est relativement aussi varié et aussi abondant que celui du silex taillé.

Haches. — Parmi les pièces les plus nombreuses, il faut citer les haches. Comme les silex, elles sont généralement de dimensions assez réduites et sont tirées pour la plupart de roches *basiques* (diabases, diorites, porphyrites) provenant du Tiris, ou de galets roulés ramassés sur les plages. Quelques instruments sont en roches siliceuses, en granite, en quartz, en syénite ou en gabbro. La presqu'île du cap Blanc étant tout entière composée de grès ou de sable gréseux, ces roches ont donc été toutes apportées.

On peut trouver surprenant la proportion considérable des haches relativement aux instruments de silex (environ 8 0/0) au milieu de ces stations de pêche. Les haches appartiennent d'ordinaire aux tribus d'agriculteurs ; ont-elles été apportées sur la côte par des peuplades de l'intérieur ? Sont-elles plus anciennes que la majeure partie des silex et datent-elles d'une époque où il y avait de la végétation dans la presqu'île ? Nous ne savons, mais plusieurs faits sont à retenir : en premier lieu, l'érosion de ces haches ; cinquante pour cent ont leurs faces altérées plus ou moins profondément. Elles semblent aussi avoir servi à des usages bien différents de celui pour lequel elles furent taillées primitivement. Les tranchants sont très souvent émoussés et très endommagés par la percussion ; les talons, parfois les tranchants eux-mêmes portent des usures indiquant que l'objet a servi longtemps de pilon ou de molette [2]. Sur les faces, on retrouve souvent les érosions caractéristiques des *compresseurs* ou supports ayant servi à la taille des silex par pression [3]. Enfin, on voit fréquemment les traces des ocres jaunes ou rouges qui ont été broyées sur leurs faces pour différents usages encore mal définis. Il serait prématuré de tirer des conclusions de ces faits ; je me borne à les exposer.

Sans avoir la diversité de formes que l'on remarque dans les instruments de silex, les haches sont d'aspects variés. La forme classique, un peu allongée, à section ovale, au tranchant légèrement arrondi et au talon en pointe, se voit fréquemment, mais bien d'autres types se rencontrent, depuis le galet brut, affûté à l'une de ses extrémités (n° 2 et 3), la hache qui semble préparée pour le polissage (n° 1) et dont le tranchant seul est uni, jusqu'à la hache au tranchant sinueux, d'une très habile exécution (n° 11 et 11 *bis*).

Parmi les herminettes, il en est une de forme assez peu répandue (n° 13) : le corps fuselé à une extrémité est cylindrique et le tranchant circulaire semble avoir été retaillé sur tout son bord, mais le polissage n'a pas été terminé. Quelques haches très plates, à bords anguleux, rappellent un peu par leur forme les haches taillées du Danemark (n° 12).

1. C. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. VI, p. 641.
2. Ex. Fig. 3, n° 15.
3. *Musée préhis.*, pl. 23, n° 193.

Fig. 1. — **Instruments de silex.** (Echelle 1/3 gr. nat.).

1. Grande pointe de silex blanc, taillée sur les deux faces.
2. Racloir amygdaloïde, type rudimentaire.
3. Petit coup de poing de type chelléen.
4. Pointe de type acheuléen retouchée sur les deux faces.
5-6. Racloir et pointe de type moustérien.
7-8. Pointe et poinçon de type solutréen (capsien inférieur).
9-10. Lames, type magdalénien (capsien supérieur).
11. Outil pour percer le chas des aiguilles en os.
12-13. Silex géométrique et coutelet (type tardenoisien).
14. Nucléus.
15. Couteau.
16. Scie.
17. Grattoir.
18-19-20. Perçoirs.
21. Pointe double.
22. Tranchet.

} types robenhausiens.

Fig. 2. — **Pointes de flèches. — Petits instruments. — Objets de parure**
Echelle (1/2 gr. nat.).

1. Pointe de flèche taillée à grands éclats, sur une seule face, sans retouches.
2. Pointe plus épaisse, retouches latérales.
3. Pointe entièrement retouchée sur une face, base épaisse.
4. Pointe, base amincie.
5. Pointe en forme de feuille, retouchée sur les deux faces, base oblique.
6. Petite feuille de laurier, très mince, entièrement retouchée sur les deux faces.
7. Feuille de saule, très retouchée sur les deux faces.
8. Pointe longue, très retouchée sur les deux faces.
9. Pointe très longue, très retouchée sur les deux faces.
10-11-12. Petits silex géométriques.
13. Flèche à tranchant transversal ou petit tranchet.
14. Pointe pédonculée avec ailerons, épaisse, grossièrement taillée sur une seule face. Type aurignacien.
15 à 17. Évolution de la pointe à ailerons.
18. Pointe pédonculée à grosses dents.
19-20. Pointes pédonculées à ailerons rectilignes.
21. Pointe pédonculée à ailerons relevés (type saharien).
22. Pointe pédonculée à ailerons recourbés.
23. Pointe pédonculée retouchée sur les deux faces (type égyptien).
24-25. Pointes pédonculées à bouton (retouchées sur les deux faces).
26. Pointe minuscule (retouchées sur une seule face).
27. Pointe à épaulement (forme saharienne).
28-29. Pointes en forme d'oiseau.
30. Pointe à base incurvée (type saharien perfectionné).
31. Pointe en forme d'ogive (perfectionnement de la forme précédente — ces deux types se rencontrent indifféremment retouchés sur les deux faces ou sur une seule).
32. Pointe de flèche triangulaire à très longs ailerons.
33. Pointes de flèche en forme de hallebarde.
34. Pointe de même forme : pièce abandonnée en cours d'exécution, la base seule est terminée.
35. Pointe de flèche à cran.
36. Éclat utilisé en pointe de flèche avec le minimum de retouches.
37. Pointe de flèche brisée et retaillée au sommet.
38. Pointe asymétrique.
39. Retouchoir employé pour la taille des petits instruments de silex.
40-41. Petits outils à pointe très aiguë (peut-être destinés au tatouage).
42. Aiguille en silex.
43-44. Rondelles de pierre schisteuse (grains de collier).
45-46. Otolithes de poisson (grains de collier).
47-48-49. Fragments et pointe de cuivre.
50. Crochet en cuivre.

Fig. 1. Phot. Mme Crova.

Fig. 2. Phot. Mme Crova.

Parfois le tranchant est plat, poli en biseau et descend très bas sur une seule ou sur les deux faces (nos 5, 14 et 15). Cette particularité a été déjà signalée sur des haches de la Côte d'Ivoire [1]. D'autres, plus rares, ont une arête longitudinale en saillie (n° 5) descendant jusqu'au talon, mais sur une face seulement.

La forme rectangulaire n'est pas rare (nos 3 et 4), non plus que la forme très trapue, large et épaisse (nos 7 et 14). Deux ou trois haches ont le tranchant très oblique (nos 10 et 15). Sur une seule pièce j'avais remarqué, au milieu de tranchant, une petite encoche régulière de 4 à 5 m/m. de large et 2 à 3 m/m. de profondeur (n° 6). Je croyais à une exception quand j'ai retrouvé dans les dessins du docteur Deyrolle représentant des instruments de pierre polie de la même région [2] une hache ayant semblable particularité. Il s'agit donc bien d'une retouche voulue dont je ne m'explique pas le but.

Je possède seulement deux haches-ciseaux ; l'une faite d'un galet allongé n'ayant comme trace d'utilisation que l'aiguisage de l'une des extrémités (n° 2) ; l'autre est un bâtonnet provenant d'une roche siliceuse violacée ; il est brut quoique d'un aspect poli ; les bords en sont anguleux.

La plus grande hache atteint 172 m/m. de longueur et pèse 782 grammes ; la plus petite n'a que 22 m/m., son poids est de 7 grammes (n° 19). Ces très petites hachettes sont assez rares ; aucune n'a de trou de suspension pouvant faire supposer un usage votif ou ornemental.

Haches-Marteaux. — Il est bien difficile d'établir la ligne de démarcation qui sépare les haches des marteaux ; certaines haches ont le tranchant si émoussé qu'il n'en reste plus de traces ; d'autre part, quelques marteaux, de forme semblable aux haches, ont été aiguisés à leur sommet. La confusion est inévitable surtout dans les pièces que j'ai nommées marteaux-compresseurs à cause des érosions, bien semblables à celles produites quand on taille le silex par pression, qui les caractérise. Ces dépressions sont toujours disposées par deux sur chaque face de cet instrument et se correspondent (nos 20, 22, 24).

Ces haches-marteaux [3] sont souvent à section carrée ou rectangulaire (n° 24) ; toutefois il en existe dont la forme est beaucoup moins géométrique ; les dépressions n'en sont que plus apparentes. D'autres marteaux sont d'aspect plus ordinaire (n° 21, 23) et un seul, le plus gros, en diabase, porte au centre une cupule régulière de 5 à 6 m/m de profondeur, indiquant un commencement de perforation [4].

Molettes. — Ces instruments sont presque aussi nombreux que les haches ; ils ont servi à plusieurs usages et les sommets sont généralement endommagés par la percussion (Fig. 4, n° 6, 8, 11). Les molettes les plus communes ont la forme trapézoïdale ; leurs dimensions varient de 25 à 120 m/m et leur poids de 70 grammes à 2 kilogs. Les plus petites ont une section ronde, mais le plus souvent, l'une des faces est bombée, assez polie par l'usage tandis que l'autre face, plus plate, est presque toujours couverte d'érosions indiquant que ces pierres ont servi d'enclumes.

Il existe beaucoup d'autres molettes de formes variées : les unes sont cubiques (Fig. 4, nos 1-2), d'autres à section hexagonale (n° 5), certaines ont deux faces incli-

1. P. Combes fils, *La préhistoire de l'Afrique occidentale* (Cosmos, 10 septembre 1910, p. 286, fig. 1.)

2. V. Docteur Deyrolle, *Présentation de pièces néolithiques de Mauritanie* (Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie, I, 2 janvier 1911).

3. Le docteur Deyrolle (op. cit.) donne un croquis de ces marteaux, mais il semble d'après son dessin, que la double dépression soit circulaire et destinée à maintenir un lien. Jamais, dans les haches-marteaux que je possède, la dépression ne fait le tour de l'objet. Les angles restent en saillie, un lien ne pourrait par conséquent s'y maintenir.

4. Cette pièce est au musée de Cherbourg.

nées l'une vers l'autre (nos 9-10) et la troisième face est plus large, bombée ou plate, parfois même creusée au centre d'une petite cupule. Ces molettes sont tirées des roches : arkoses, calcaires et aussi des mêmes espèces qui ont servi à fabriquer les haches et les marteaux. On trouve quelques molettes en grès ; elles sont très rares.

Pilons et broyeurs. — Il y a un certain nombre de pilons cylindriques ou troncôniques assez petits et faits de roches très dures, et quelques rouleaux broyeurs dont le plus grand mesure 45 centimètres de longueur. Ce dernier est tiré d'une roche schisteuse qui est en voie de désagrégation ; il porte encore quelques traces des matières écrasées ; c'étaient probablement des graines oléagineuses. Un autre fragment de broyeur semblable est en quartzite ; un troisième, plus petit, de forme un peu arquée, est en roche dioritique.

Boules et disques. — Il n'existe pour ainsi dire pas de délimitation entre les boules et les disques. On trouve de ces cailloux à tous les degrés d'aplatissement, depuis la boule parfaitement ronde jusqu'au disque mince.

Les boules étaient certainement des bolas ou des pierres de fronde, mais elles ont aussi servi de molettes ; quelques-unes sont usées irrégulièrement et ont pris l'aspect de polyèdres variés. Les disques ont servi de support pour le broyage des couleurs dont quelques uns portent encore les traces.

Mortiers. — Il a été trouvé quelques mortiers portatifs ronds ou ovales, faits de granite, de grès quartzite ou de diabase. L'un d'eux, d'une courbure assez élégante est brisé et semble avoir fait en cet état un long usage ; toutes ses faces, y compris la tranche des brisures qui sont très émoussées, étant couvertes de traces d'ocre. Ces mortiers sont peu profonds ; le plus grand, de forme ovale, mesure 23 centimètres dans son plus grand diamètre. Quelques petits galets creusés semblent avoir servi au même usage.

Pierres à rainures. — Elles sont au nombre de deux et ont une grande analogie avec celles qui sont décrites par le docteur Verneau dans les documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy et qui sont destinées à redresser les hampes de flèches.

Je ne crois pas que les pierres à rainures du Cap Blanc aient servi à cet usage : ainsi qu'on peut le voir sur la figure 4 (no 7) la rainure, très profonde à quelques centimètres du bord, l'est beaucoup moins au centre ; elle ne va pas jusqu'aux extrémités. Elle est divisée en deux parties offrant à droite les mêmes caractères, mais creusée moins profondément de ce côté. Les deux tronçons de rainures ne sont pas rigoureusement rectilignes. Une seconde rainure beaucoup moins accentuée s'ébauche en dessous de la première, plus près du bord.

Cette pierre (une roche quartzeuse) porte à peu près au centre une dépression qui semble résulter du travail de taille des silex. Sur l'autre face, elle est absolument brute.

J'estime que ces pierres servaient au travail de polissage d'aiguilles ou de poinçons en os.

Objets de parure. — Ils sont rares et très rudimentaires. Le docteur Verneau signale [1] une pendeloque faite d'une coquille percée. J'y ajouterai trois rondelles grises dont l'une n'est pas terminée. Ces petits objets semblent tirés d'une pierre schisteuse (Fig. 2, nos 43-44). Ils ont tout à fait l'aspect des rondelles de coquilles d'œufs d'autruche que l'on trouve dans tout le Sahara ; la couleur seule diffère. Un autre débris de silex, percé d'un trou naturel assez régulier semble préparé pour faire une pendeloque, mais il est resté à l'état d'ébauche.

1. Annales de la Société linnéenne de Bordeaux, tome 65, 1er fasc.

D'autres rondelles, plus épaisses, grossières et de forme irrégulière, toutes percées au centre d'un trou assez large, sont assez nombreuses. Ces grains d'enfilage sont faits avec des otolithes de poissons (Fig. 2, n°s 45-47).

Poterie. — La poterie est rare. Les gisements de la côte n'ont donné que trois tessons provenant du Cap Sainte Anne et un autre trouvé dans l'intérieur de la presqu'île du Cap Blanc. Les premiers sont épais, très rugueux, probablement décapés par le vent, ainsi que l'indique le docteur Verneau pour de la poterie de même provenance. Les grains de sable englobés dans la masse sont en saillie. Cette poterie n'a aucun ornement. L'un des débris est revêtu de deux couches rouges, l'une extérieure de 2 à 3 m/m d'épaisseur, l'autre intérieure d'un m/m à peine. Le milieu de la pâte est grisâtre. Le second fragment est rouge seulement sur la face extérieure. Le troisième comporte aussi la couche extérieure, mais la couche intérieure a disparu en partie ; la pâte en est plus noire. Cette poterie s'effrite facilement à la main.

Le fragment qui provient du centre de la presqu'île est beaucoup plus mince que les précédents. Il semble avoir été lissé intérieurement. L'extérieur offre le même aspect *décapé* avec des grains de quartz et de menus débris de coquilles en saillie. Il est grisâtre. C'est un fragment de vase muni d'une anse grossière ; le bord est arrondi très sommairement. A l'intérieur adhère un morceau de résine dans lequel sont englobés des fragments de bois. Ce débris ne peut pas faire juger de la dimension du vase [1].

Fragments de métal. — Le métal retrouvé dans la presqu'île du Cap Blanc ne se compose que d'un crochet en cuivre (Fig. 2, n° 50), très oxydé et incrusté de nombreux grains de sable, d'une rondelle assez épaisse, d'une petite pointe et de quelques fragments très menus et très minces de même métal. (N°s 47 à 49) [2].

Instruments divers. — Pour donner une nomenclature exacte des pièces recueillies, il convient de citer encore :

1° Un perçoir très fruste, fait d'une roche quartzeuse analogue à celle des pierres à rainures. Il se compose d'un manche complètement brut, long de 10 centimètres, à section irrégulière dont les angles sont émoussés par l'usure, et d'une pointe trapue, longue de 15 m/m, sans aucun travail, portant des couronnes concentriques tournées par l'usage, ce qui fait ressembler cette pointe à l'extrémité de certains coquillages. C'est probablement un outil de fortune très usagé dont la forme a décidé du travail qu'on lui a demandé.

2° Un petit galet en diabase, de forme régulière, ovale, aplati sur une de ses faces. Ce galet a subi un commencement de perçage sur les deux faces. Un trou de 6 m/m de diamètre s'enfonce de 5 à 6 m/m au centre de la face aplatie. De l'autre côté le trou a été creusé à 8 m/m, il est probable que l'opération n'a pas été terminée parce qu'un éclat comprenant les deux tiers de la surface a sauté.

Le galet n'a pu être perforé de part en part, les trous percés sur chaque face n'étant pas centrés rigoureusement. Le perçage semble avoir été fait avec un instrument de pierre.

Ce galet mesure 42 m/m de long, 32 m/m de large, 16 m/m dans sa partie amincie.

3° Un éclat d'obsidienne. C'est le seul morceau de cette roche qui a été trouvé parmi plusieurs milliers d'instruments. Cet éclat, dont l'une des extrémités assez

1. Le lieutenant Dangelzer (*Op. cit.*) a trouvé dans le Rio de Oro de la poterie en plus grande quantité, mais il n'en donne pas une description détaillée, il décrit un seul fragment orné de triples séries de zigzags en creux.

2. L'analyse de ces fragments, faite par M. Chalufour, pharmacien en chef de la marine, a révélé du *cuivre pur* et quelques traces de fer infinitésimales.

large semble brisée, porte cependant quelques fines retouches sur la face unie. On voit d'autres retouches sur les bords surtout à droite. La base s'effile en une sorte de pédoncule. Une arête longitudinale se trouve un peu à gauche sur la face supérieure. Cette pièce, qui est probablement un petit perçoir est grossièrement taillée ; il semble que l'ouvrier se soit laissé rebuter par l'ingratitude de la matière qu'il n'avait sans doute pas l'habitude de travailler. Il est difficile de savoir d'où provient ce fragment d'obsidienne : aucun gisement de cette roche n'a été signalé à ma connaissance en Afrique occidentale ou dans l'Afrique du nord. Le plus proche que nous connaissions est à Ténériffe, mais l'obsidienne de cette île, d'un vert éclatant, est très caractéristique et ne ressemble en rien au fragment qui nous occupe ici. La présence de cet éclat d'obsidienne, portant des traces de travail, est un nouveau problème à ajouter à tant d'autres.

Il est peu vraisemblable que ces vestiges remontent à une époque reculée. Nous ne sommes pas suffisamment renseignés pour avoir une certitude à ce sujet; il est bon néanmoins de signaler en passant la remarque faite par Chudeau qu'une partie des dépôts composant les formations côtières est très jeune.

« Dans les terrains anciens, dans le Krekche comme au Cap Blanc, les débris néo-« lithiques abondent ; vers le sud ils deviennent plus rares ; on en trouve quelques-« uns dans l'Agneitir, ils manquent complètement au sud de Chedala. Faut-il en « conclure que pendant le néolithique africain, la mer occupait encore une partie « de la Mauritanie? Une réponse ferme serait évidemment prématurée [1] ».

Les Maures actuels n'ont aucun souvenir concernant les instruments de silex ; quand on les interroge, ils répondent que « Noé dut les déposer sur terre. Ils s'en servent comme pierres à feu et comme jouets pour les enfants. De nos jours, ils taillent très grossièrement des éclats de silex et leur donnent trois formes principales : la première représente un chameau, la seconde une chamelle (?) et la troisième un cheval... Les enfants jouent avec ces animaux de silex [2] ».

Il y a dans l'Adrar-Sotof des grottes encore inexplorées. Il se peut qu'elles aient servi d'habitat à des populations de l'âge de la pierre [3]. Des fouilles scientifiques donneraient peut-être une stratigraphie très précieuse pour la préhistoire de la Mauritanie occidentale qui se rattache de si près à celle de tout le Sahara.

1. Chudeau, *Mission en Mauritanie* (Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, 1909, p. 67-68).
2. Dangelzer, *op. cit.*
3. Hérodote ne nous parle-t-il pas des troglodytes vus par Hannon?

Fig. 3. — **Haches et marteaux**. (Echelle 1/4 gr. nat. environ).

1. Hache taillée. Polie seulement au tranchant (roche siliceuse jaspoïde).
2. Hache-ciseau faite d'un galet brut affûté à l'une de ses extrémités (diabase).
3. Galet brut transformé en hache par le polissage d'une extrémité (diabase).
4. Hache rectangulaire (gabbro).
5. Hachette portant une arrête médiane (section triangulaire) tranchant poli en biseau (diabase).
6. Hachette à dépressions. Tranchant en biseau, portant une encoche au milieu (gabbro).
7. Hachette triangulaire. Tranchant élargi (roche granitique).
8. Hache à tranchant arrondi (syénite).
9. Hache de forme ovale (diorite).
10. Hache à tranchant oblique (porphyrite).
11-11 *bis*. Belle hache à tranchant sinueux (face et profil) diorite.
12. Hache très plate. Altérée sauf au tranchant (porphyrite).
13. Herminette à tranchant circulaire (porphyrite).
14. Hachette trapue (diabase ou diorite).
15. Hachette à tranchant très oblique, très usé et ayant servi à broyer (diabase).
16. Hache de forme européenne (roche quartzeuse veinée).
17. Hache à tranchant évasé (roche granitique).
18. Petite hachette (silice verte hydratée).
19. Petite hachette (diabase ou diorite).
20. Marteau à dépressions affûté en hache.
21. Marteau (diorite).
22-23. Marteaux (porphyrite).
24. Marteau compresseur ou à dépressions (porphyrite).

Fig. 4. — **Instruments divers (pierre polie).** (Echelle 1/4 environ gr. nat.).

1-2. Molettes cubiques. 1. Grès quartzeux. 2. Granite.
3. Molette à section triangulaire ayant les angles de la base arrondis (diabase).
4. Galet creusé en mortier (arkose).
5. Molette à section hexagonale (grès rouge).
6-8-11. Percuteurs (diabase et roche siliceuse).
9-10. Molettes ayant une face large bombée et deux autres faces plus petites inclinées l'une vers l'autre. 9. Côté de la face bombée (molette allongée). 10. Côté des deux petites faces inclinées (molette arrondie) (diabase).
12. Molette arrondie (diabase).

Fig. 3. Phot. Mme Crova.

Fig. 4. Phot. Mme Crova.

LA MAISON A FIGUIG

Par M. le commandant Pariel (Beni-Ounif).

I. — *Propriété de l'habitation.*

A Figuig, tout le monde est propriétaire. Chaque chef de famille a sa maison et *la location* y est inconnue pour l'habitation. Seuls quelques petits locaux servant de boutiques ou de dépôts de marchandises peuvent faire l'objet d'un contrat de louage. Une expression : doukhane, fumée, bien proche parente *du feu* de nos villages français, désigne la maison ou l'ensemble de maisons (deux et parfois trois) abritant les divers ménages d'une même famille.

Il est rare que plusieurs familles sans lien de parenté entre elles habitent une même maison. Le cas ne se produit que pour quelques Harratin ou Khammès nouvellement arrivés et logeant sous le toit de leurs maîtres. En principe chacun est propriétaire de sa maison. Quant un nouveau ménage se crée, il y a toujours une place pour lui dans la maison familiale. C'est chez les parents du nouvel époux que se fixe la résidence. Si la famille se trouve trop à l'étroit, on bâtit à côté.

Appliquant le grand principe de fraternité, « Tous pour un, un pour tous », tous les amis, tous les voisins se réunissent pour bâtir ou réédifier sur les ruines d'une ancienne maison la maison du nouveau ménage. Les matériaux ne coûtent rien que la peine de les préparer et de les porter à pied d'œuvre, l'emplacement ne se paie pas et la main d'œuvre est à peu près gratuite. Donc chacun a sa maison. Ce qui précède explique que la vente d'une maison est chose presque inconnue à Figuig.

Il a fallu l'arrivée d'un représentant du Sultan et d'une petite garnison d'étrangers pour apporter cette idée de vente ou d'achat d'une maison.

II. — *La maison vue de l'extérieur.*

Le village d'El Maïz vu au débouché du chemin qui vient de Beni-Ounif donne l'impression d'une immense ruche, dont une paroi aurait été enlevée et qui laisserait à découvert les alvéoles d'un grand gâteau de cire.

La disposition des maisons de ce village bâties en cascade sur un mamelon aux pentes accidentées permet de voir les vérandahs intérieures superposées sur deux et parfois trois étages soutenues par de forts piliers en toubes, dont le sommet plus large que le corps donne à l'ensemble un cachet spécial rappelant un peu les lignes des temples de la vieille Égypte. (Sur les toubes, voir plus loin, chap. IV).

Ces vérandahs existent dans toutes les maisons de Figuig mais, sauf le cas d'El Maïz et de quelques coins bien restreints des autres villages, on ne peut les voir qu'en pénétrant dans l'intérieur de la maison.

On peut surprendre ainsi comme à la dérobée et de loin quelque aspect intéressant de la maison de Figuig, mais dès qu'on approche, dès qu'on pénètre dans les rues, la maison devient absolument inviolable et sa mine des plus rébarbatives.

Elle n'a de communication avec l'extérieur que par une ou deux portes massives en bois de palmier dont une au moins est assez large pour laisser passer un animal chargé.

Sauf les locaux attenant aux mosquées et réservés aux étrangers de passage, sauf chez quelques bourgeois aisés, la chambre des hôtes chevauchant une des rues principales du village, aucune maison n'est égayée d'une fenêtre donnant sur l'extérieur. Il y a à cela une raison majeure, c'est que la fenêtre s'ouvrant sur la rue n'y trouverait ni lumière ni air. Les rues des villages de Figuig sont presque toutes couvertes; bêtes et gens circulent dans de sombres tunnels coupés de loin en loin d'étroites « cheminées de lumières » ou, aux carrefours, de petites placettes sur lesquelles s'ouvrent quelques boutiques, quelques échopes d'artisans ou les maisons pour les hôtes de la Djemaa. Il y a les grandes rues, une ou deux par village, ce sont celles qui peuvent donner passage aux animaux chargés et qui vont d'une porte du village à une autre porte à l'extrémité opposée, et les petites rues, les plus nombreuses, formant un labyrinthe d'impasses et de culs de sac et desservant les divers quartiers. L'expression de rue ne donne pas une idée exacte de la réalité. Ce sont plutôt des corridors ouverts au public et au-dessus desquels se trouvent des appartements. Cette disposition limite la largeur de ces passages. La largeur de toutes les surfaces couvertes d'un toit est en fonction des matériaux de charpente employés. Or à Figuig, il n'existe pas d'autre bois que celui des palmiers, et ce bois très flexible ne permet pas des portées supérieures à 2 m. 50, 3 mètres au maximum.

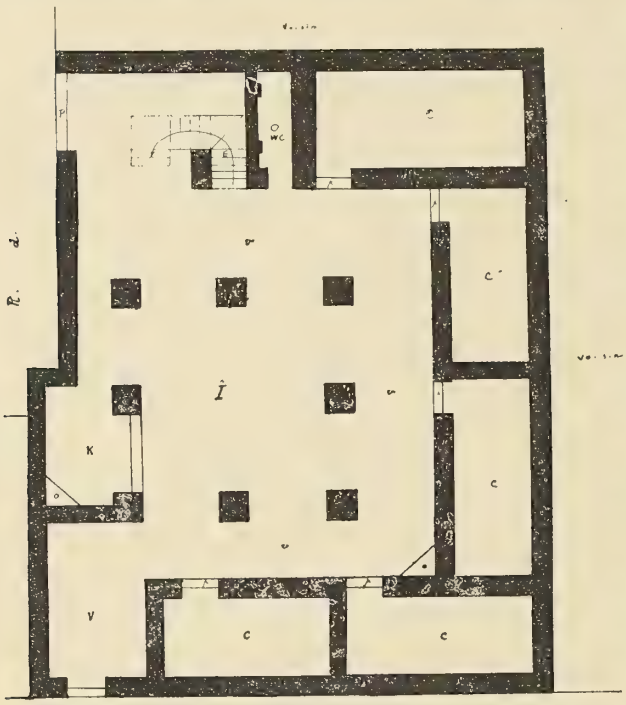

Fig. 1. — 1 centimètre par mètre.

Pour augmenter un peu la largeur des rues principales, pour permettre au moins à des piétons de croiser des animaux chargés, on a adopté la disposition suivante qui a créé une des caractéristiques de l'aspect extérieur de la maison à Figuig. Contre les murs des maisons, plaquée de 2 m. 50 en 2 m. 50 environ, sont des piliers en toubes faisant saillie de 0,60 à 0,75 environ sur les murs. La partie supérieure de ces piliers supporte une sorte de chapiteau fait de bois de palmier, sur lequel repose une poutre de palmier placée dans le sens de l'axe de la rue, c'est-à-dire contre le mur de la maison et sur laquelle viennent s'appuyer les poutres transversales qui supportent le plancher de la maison chevauchant la rue. Il y a donc entre ces pilliers une série de renfoncements formant de grandes niches rectangulaires. Entre deux piliers se trouve souvent une sorte de banc fait de toubes, garni parfois à sa partie supérieure de dalles de pierre que l'usage a polies. On s'installe là à l'abri des pieds des bêtes de somme et des frôlements de leurs charges pour les longues causeries ou les siestes tranquilles.

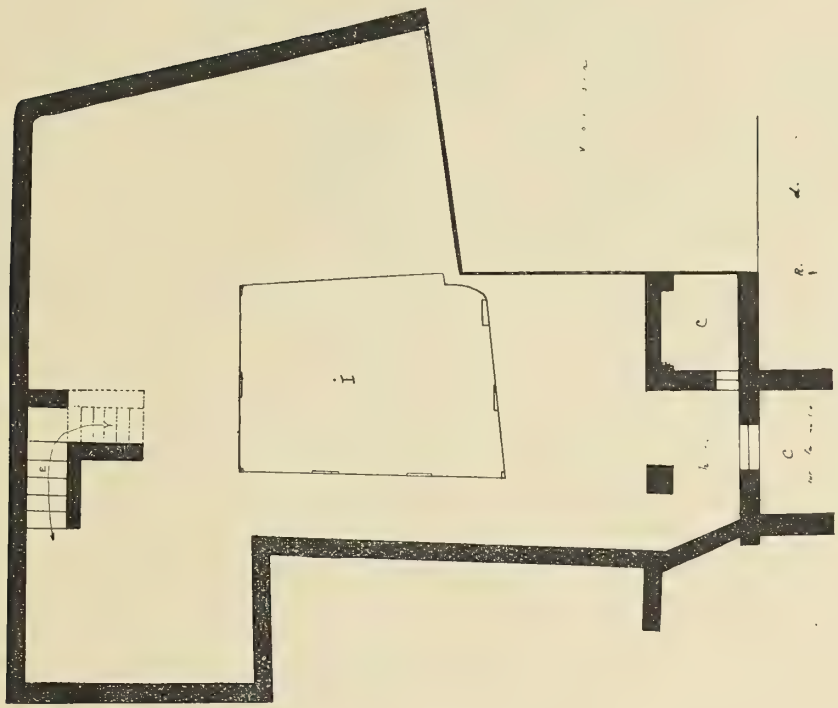

Fig. 2, *b*. — 1 cm. par mètre.

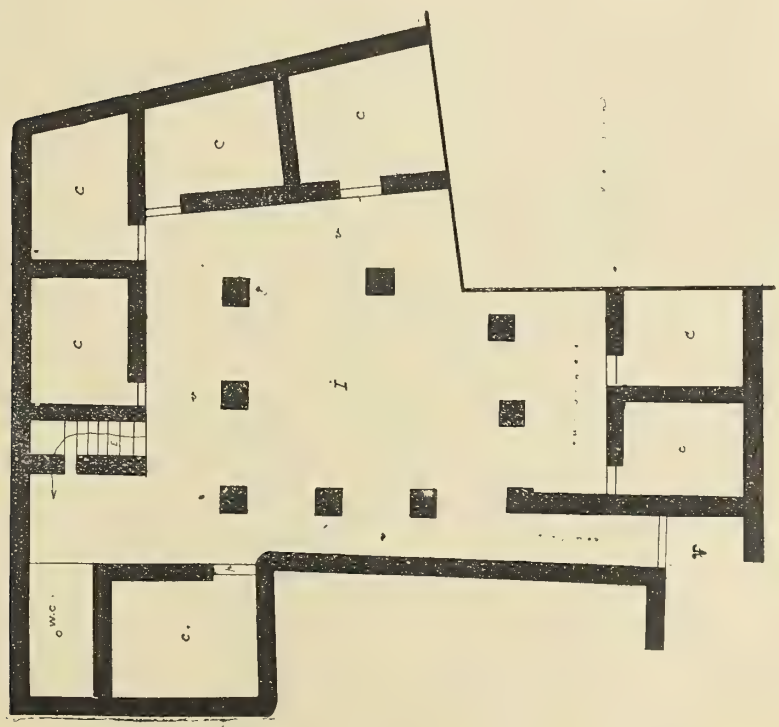

Fig. 2, *a*. — 1 cm. par mètre.

Ces bancs sont la propriété du maître de la maison à laquelle ils sont adossés. Il pourrait en défendre l'usage à qui bon lui semblerait, mais dans la pratique, personne n'a jamais usé de ce droit et tout passant peut s'y installer à sa guise.

D'ailleurs plus un banc est fréquenté, plus nombreux sont les clients des cabinets publics et gratuits que le propriétaire a installés à côté dans un coin de sa maison, avec une ouverture sur la rue. Dans un pays où les conditions climatériques empêchent de changer l'emplacement des cultures, où il est impossible de faire germer un grain d'orge hors du champ préparé de longue date et dans lequel peut-être amenée l'eau de la source, le fumier devient matière précieuse. Le défaut de pâturages dans les environs immédiats empêche cette population de sédentaires d'avoir des animaux domestiques et le seul engrais dont elle dispose est constitué par les déjections humaines et les ordures ménagères. Les unes et les autres sont très recherchées. Il en résulte une coutume bien particulière à Figuig et dont bénéficie largement la propreté de ces villages, c'est que les *devoirs de voirie* s'appellent les « *droits au fumier* ».

L'entretien des rues n'est une charge ni pour le budget de la Djemaa ni pour celui des particuliers, il constitue même une source de revenus pour ces derniers.

En principe, chaque propriétaire a droit au fumier et à la terre qu'il peut ramasser dans la rue tout le long de sa maison jusqu'au milieu de la chaussée. S'il ne peut ou ne veut pas se charger lui-même du ramassage, il vend son droit à un de ses voisins. Signalons encore un usage qui évite bien des contestations et qui n'a pu s'établir que dans un pays bien déshérité par la nature : les propriétaires des maisons en bordure des rues principales sont forcés de laisser passer par chez eux les eaux pluviales provenant des maisons placées en arrière, lorsque celles-ci ne peuvent pas les déverser autrement à l'extérieur, mais dans ce cas le propriétaire de la dernière maison traversée devient *propriétaire* de l'eau qui sort de chez lui et il peut la vendre s'il n'en a pas l'emploi dans un jardin voisin.

III. — *Dispositions générales de la maison.*

Il est difficile de donner de l'habitation à Figuig une description s'appliquant à toutes les maisons. Bien qu'il n'y ait pas les écarts de fortune qu'on trouve chez les habitants de nos villes, il y a pourtant des gens riches, des bourgeois aisés et des pauvres; et l'habitation de chacun varie avec sa situation. Nous allons essayer de donner d'abord les traits communs à la majorité des maisons, nous décrirons ensuite, avec plans à l'appui quelques habitations particulières.

L'entrée de la maison est rarement unique, il existe presque toujours, donnant sur la voie principale ou sur une place, une large porte pouvant donner passage à un mulet chargé d'un encombrant zembil, d'un filet de paille ou de régimes de dattes. Dans une des venelles adjacentes se trouve une autre porte basse, étroite, servant seulement aux humains.

La porte principale est en bois de palmier. De fortes planches ayant 4 à 5 centimètres d'épaisseur sont assemblées par des traverses de même bois maintenues par de grands clous de fabrication locale. Chaque planche est en outre liée à sa voisine par des chevilles de bois. Au centre et vers le haut se trouve un heurtoir-anneau de fer venant battre sur la tête en fer d'un gros clou. Pas de gonds. La porte pivote autour d'un axe en bois placé verticalement contre un dormant également en bois. Les deux extrémités de cet axe sont encastrées en haut dans un trou aménagé dans le mur, en bas dans une excavation creusée dans une pierre encastrée dans le seuil. Cette porte est souvent dans un enfoncement de murs

formant vestibule extérieur, elle s'ouvre en dedans sur un passage couvert formant vestibule intérieur. Ce second vestibule se prolonge assez ordinairement par une des vérandahs qui entourent la cour intérieure, et communique avec cette cour par une très large couverture sans porte ou même donne directement dans la cour. Cette cour intérieure, nécessité absolue pour toutes ces habitations qui

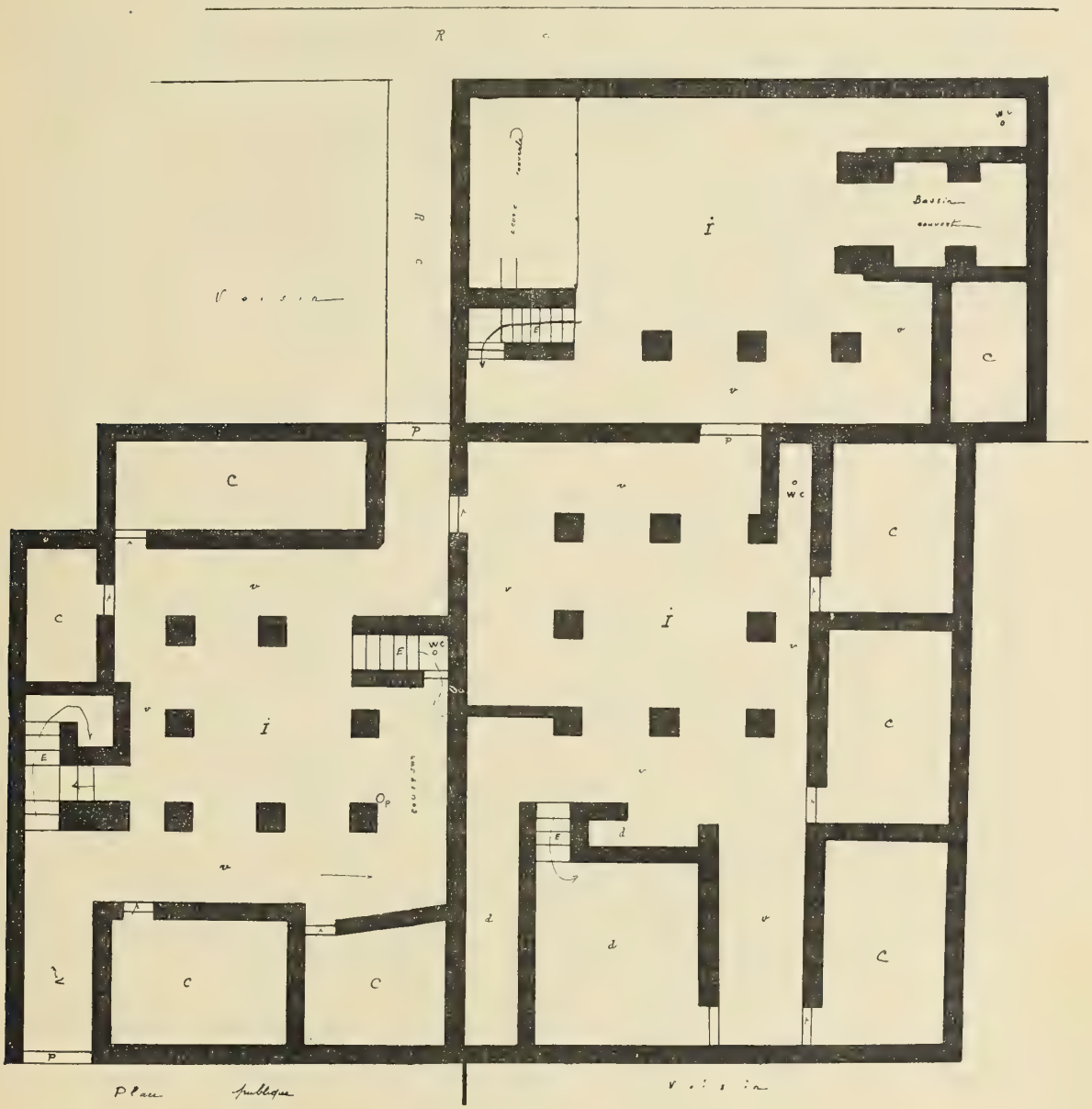

Fig. 3. *a*.

n'ont aucune ouverture vers l'extérieur, a une variété infinie de formes ; il ne faut guère y chercher des lignes géométriques et des angles droits. Au centre un espace découvert, cheminée de jour et d'air. Tout autour de forts piliers en toubes soutenant un toit en terrasses. Sous ce toit la majeure partie des locaux se compose de simples vérandahs sous lesquelles se passe la vie entière des familles. Au rez-de-chaussée, logement des animaux, débarras divers, cabinets.

Les étages supérieurs sont, sauf chez les Juifs et les gens très pauvres, ou dans certaines maisons spécialement organisées, les lieux d'habitation préférés. Les vérandahs, comme au rez-de-chaussée, servent à tous les usages. Dans un coin est le métier à tisser les burnous, industrie importante à Figuig, à côté les nattes pour le repas et le repos, et divers ustensiles de ménage dont la présence indique que c'est surtout là qu'on vit. Des perches allant d'un pilier à l'autre supportent selon la saison les régimes de dattes fraîchement coupés et qui vont achever de mûrir là, à l'abri des voleurs, ou les échevaux de laine qu'on vient de teindre et les toisons récemment lavées. Dans les parois des murs, des trous aménagés de loin en loin reçoivent les noyaux de dattes, qu'on écrasera pour donner à manger aux deux ou trois chèvres, au mouton de la famille; dans un coin les trois pierres du foyer indiquent l'endroit ou se préparent les aliments. Tout se trouve sous la vérandah, qui est la vraie maison du Figuiguien.

L'habitation comprend pourtant des locaux complètement fermés, chambres particulières, magasins aux provisions ou chambres pour les hôtes de passage. Ces locaux fermés prennent selon leur forme et leur dimension le nom de « Maghzen » ou « Ksar ». Le Maghzen est la chambre ordinaire dont la largeur ne dépasse guère 2 m. 50; le Ksar est une espèce de double chambre dont la largeur a pu être augmentée par la présence, au milieu, d'une rangée de piliers soutenant la charpente du toit. Le maghzen est toujours long et étroit, le ksar peut être carré ou à peu près. Les chambres d'hôte, ordinairement au-dessus d'une rue ou en bordure d'une place, ont une ou deux fenêtres donnant à l'extérieur. Ce sont les seules pièces ayant des fenêtres ; aussi sauf au moment du gros hiver, le Figuiguien de la classe moyenne n'habite guère ni dans un maghzen ni dans un ksar qui sont toujours des locaux très sombres. Il vit sous ses verandahs.

Pour accéder aux étages, dans un coin de la cour, et assez souvent à proximité de la grande porte d'entrée, se trouve un escalier. Enfermé dans une sorte de tour, cet escalier mieux construit que ceux des maisons des ksours algériens, se compose de paliers régulièrement séparés par trois ou quatre marches. Les marches sont comme tout le reste de la construction, en toubes, mais le dessus est recouvert d'une dalle en pierre.

Nous avons dit plus haut combien le fumier était recherché à Figuig ; aussi chaque maison a-t-elle ses cabinets relativement bien aménagés, et suffisamment entretenus, si bien que leur voisinage n'est pas trop incommodant pour les habitants.

Une simple fosse recouverte de planches entre lesquelles est ménagé un trou. Dans la fosse, du sable ou de la terre bien meuble. Dès que cette terre est suffisamment imprégnée de matières fécales, elle est enlevée et remplacée par d'autre terre propre. Les fosses ne sont pas maçonnées ni cimentées, mais le sol est assez imperméable et le curage en est assez fréquent pour que cela ne présente pas d'inconvénients sérieux.

Les eaux ménagères ne sont pas jetées dans les cabinets ; elles vont directement à l'extérieur si la maison est en bordure du ksar, ou bien elles disparaissent plus ou moins bien dans un puits perdu au milieu de la cour intérieure. Cette question des eaux ménagères n'a pas une très grande importance parce que leur quantité est très faible. Les lavages ne se font jamais à domicile mais bien toujours dans des lavoirs souterrains, publics, aménagés sur des séguias spéciales en aval et à peu de distance des sources. Chaque village, sauf Zenaga, étant bâti sur l'emplacement même des sources qui fécondent la palmeraie, le besoin des puits ne s'est pas fait sentir, et très peu de maisons en possèdent. Les sources étant toutes souterraines à 6 ou 7 mètres au-dessous du niveau du sol, des escaliers et des

galeries permettent de descendre jusqu'à leur point d'émergence, ou comme à El Hammam jusqu'à la séguia principale pour aller puiser de l'eau de boisson.

Dans le village d'Oudaghir, il y a quelques puits à l'intérieur des maisons. L'eau de certains est connue comme impropre à la boisson.

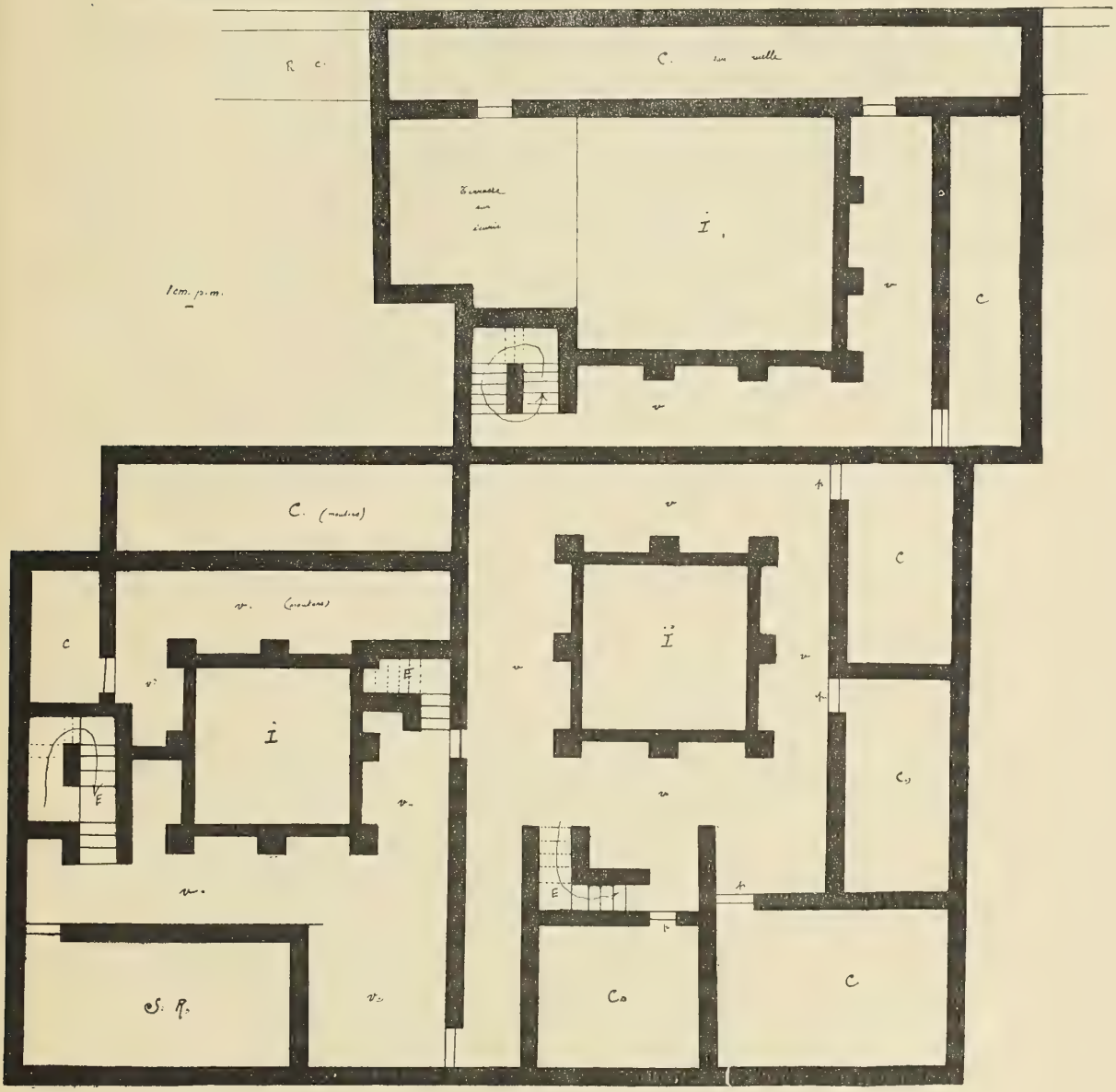

Fig. 3, *b*.

Nous allons maintenant décrire la disposition de quelques maisons particulières.

Plan I. — Maison d'un bourgeois très aisé et déjà frotté de civilisation.

Rez-de-chaussée : 2 entrées, une pour les animaux chargés donnant directement sous une vérandah et ayant 2 mètres de large et autant de haut ; l'autre plus soignée est la véritable entrée de la maison. Elle s'ouvre sur un vestibule couvert de 2 m. 50 à 4 mètres. Au fond et à droite de ce vestibule une ouverture de 1 m. 50 donne sous une vérandah ouverte sur la cour intérieure.

La partie découverte de la cour est à peu près carrée (5 m. sur 5 m.). Huit

piliers en toubes de 0,75 cent. de côté environ et laissant entre eux un espace de 2 mètres entourent la cour et supportent le toit des vérandahs. Dans le prolongement de l'axe de la porte d'entrée se trouve un local fermé vers le vestibule et vers la cour intérieure, ouvert seulement du côté opposé au vestibule et servant de cuisine. Cette pièce a 2 m. sur 3 m. environ, elle présente une particularité extrêmement rare à Figuig et qui indique une modification de l'habitat due à notre contact : elle a une cheminée. Bâtie dans un angle de la pièce c'est une imitation assez fruste mais non maladroite des cheminées des maisons de Beni-Ounif. Cette pièce comprise entre deux piliers de la vérandah est en bordure de la cour intérieure.

La vérandah se prolonge ensuite très étroite d'abord (1 m. à peine) jusqu'à la vérandah de la face perpendiculaire. Dans un coin de celle-ci s'ouvre le portail dont il a été question plus haut. En face de ce portail, un escalier montant sur la terrasse ; sous cet escalier, les cabinets, et dans le prolongement une grande chambre de 5 m. 50 de long sur 2 m. 50 de large. Perpendiculairement à cette face, deux autres chambres de 4 m. 50 et 5 m. sur 2 m. ouvrant sous la vérandah qui de ce côté a 10 m. sur 2 m., dans un coin de la vérandah, une nouvelle cheminée d'angle pareille à celle de la cuisine. Enfin sur la 4e face, celle de la porte d'entrée, 2 chambres de 4 m. 50 sur 2 ouvrant sur une vérandah de 7 m. sur 2.

Les cinq chambres donnant sur les vérandahs ont chacune une porte, pas de fenêtre et se nomment maghzen.

Plan II. — Voici une autre maison plus biscornue, moins bien finie, mais abritant tout de même une famille aisée.

Au rez-de-chaussée mêmes dispositions essentielles ; vestibule extérieur couvert avec banc, portail, couloir couvert, cour intérieure avec vérandahs, et en retrait des vérandahs, chambres, cabinets, escaliers. Montons au premier étage.

La terrasse est très irrégulière, elle ne porte de vérandahs et de locaux servant à l'habitation que dans le coin placé au dessus de la porte d'entrée. Dominant ce que nous avons appelé le vestibule extérieur, et chevauchant la ruelle, une chambre d'hôtes ouvrant sous une vérandah et ayant deux petites fenêtres donnant sur la rue. A côté, sur la terrasse même, une autre chambre qu'on peut supposer destinée aux hôtes d'un rang inférieur ou aux domestiques des hôtes logés dans l'autre pièce.

Plan III. — Maison d'un riche bourgeois de Figuig.

La maison est triple et abrite trois ménages de la même famille. Une de ses façades fait le coin d'une place et une autre donne sur deux ruelles couvertes. Les façades donnant sur la place présentent des fenêtres : ce sont les chambres d'hôtes. La maison communique avec l'extérieur par trois portes, une sur la place, deux dans une des ruelles couvertes. Un des trois appartements dont se compose la la maison n'a pas de communication directe avec l'extérieur.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Entrons par la porte principale, celle qui donne sur la place.

Cette porte a 2 mètres de large, elle s'ouvre sur un vestibule de même largeur et de 4 m. 50 de long. Au bout du vestibule, en face, un escalier ; à droite, une large ouverture (2 m.) débouchant sous une vérandah qui fait un des côtés de la cour intérieure. Rien de spécial à signaler dans cette cour. Les piliers qui soutiennent les vérandahs, mieux soignés que dans les maisons ordinaires, ont une section carrée de 0 m. 80 de côté, leur écartement (vide entre deux piliers) est de 1 m. 80 ; les vérandahs ont 2 mètres de large entre les piliers et les murs. En arrière des vérandahs, 3 chambres et une autre pièce fermée dans un angle servant de grenier

à paille. Les charpentes mieux soignées ont permis, par l'emploi du procédé indiqué au chapitre suivant, de donner aux pièces une largeur de 3 m. 50.

Deux escaliers, un dans le prolongement du vestibule desservant exclusivement les chambres d'hôtes, l'autre sous la vérandah de droite de la cour intérieure, permettent d'accéder aux étages. Sous celui-ci, les cabinets. Dans un coin de la cour un puits avait été creusé ; l'eau trouvée étant extrêmement salée, il fut bouché. Deux autres portes, placées l'une auprès de l'autre sous un vestibule opposé

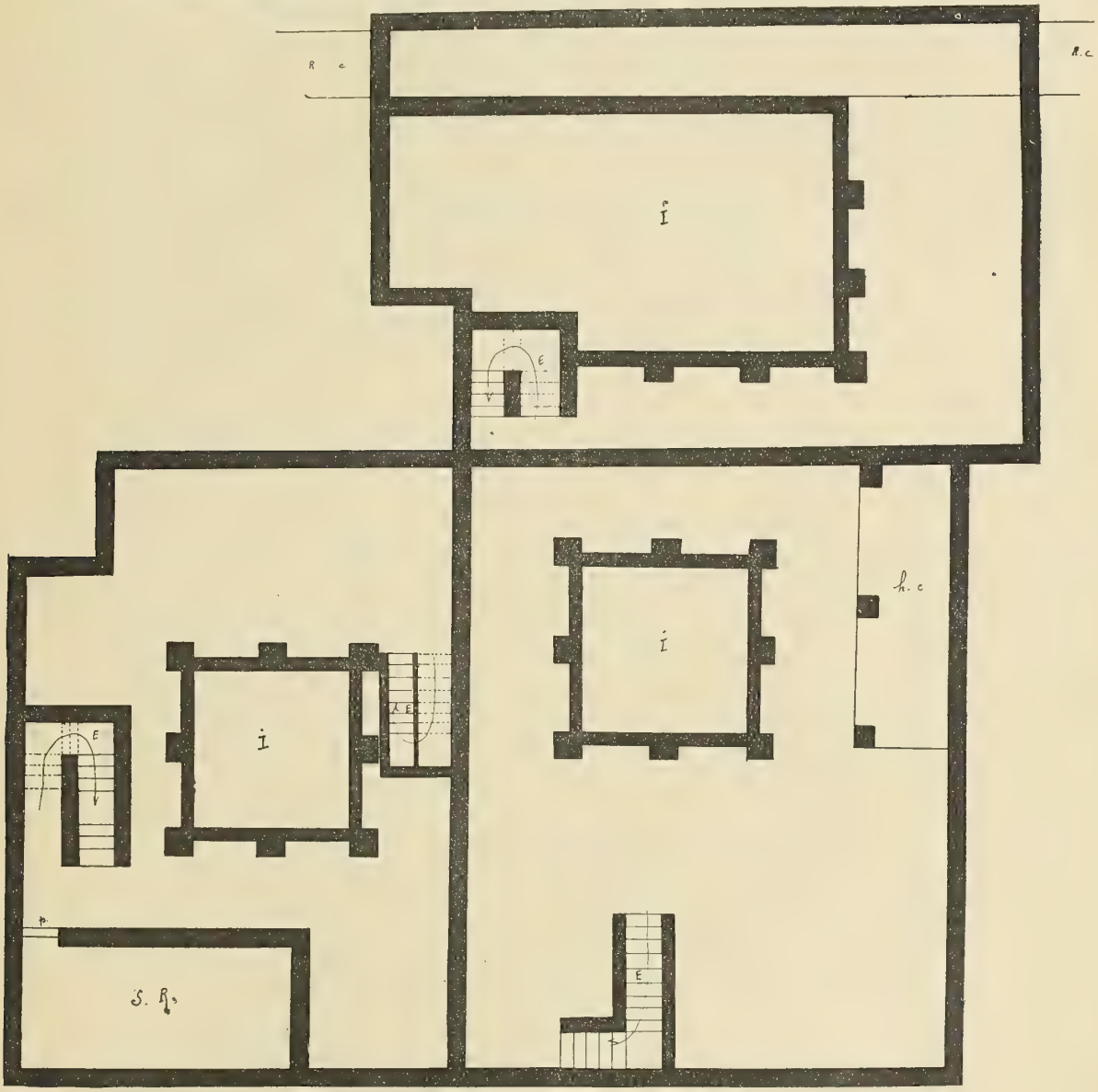

Fig. 3. *c*.

diagonalement au premier, établissent une communication avec l'appartement voisin et avec une ruelle couverte. Le rez-de-chaussée de l'appartement voisin ne peut communiquer avec l'extérieur qu'en empruntant ce vestibule. La cour intérieure est de forme moins symétrique que la précédente. Il n'y a de chambres closes que sur un côté. Sur une autre face, un magasin à fourrage, et tout autour une série

de locaux ouverts mais non fermés, servant de débarras. Les cuisines sont installées sous une vérandah. Dans un coin, des cabinets.

Le troisième appartement communique avec celui-ci et a en outre une autre entrée spéciale sur une ruelle ouverte, voisine de l'entrée du premier appartement.

La cour intérieure n'a de vérandahs que sur deux faces. La troisième face est occupée par un escalier et une écurie, la quatrième est un simple mur. Une spécialité de cette maison, rare dans Figuig car elle représente une dépense relativement élevée, est un bassin souterrain, très bien bâti et bien conditionné se trouvant sous la vérandah de droite. Une dérivation de la séguia qui va arroser les jardins de Zenaga, amène certains jours et à certaines heures une part d'eau de l'Aïn-Tzaddert, si bien que les habitants fortunés de la maison ont le privilège rare et envié de n'avoir pas besoin de sortir pour faire leur provision d'eau.

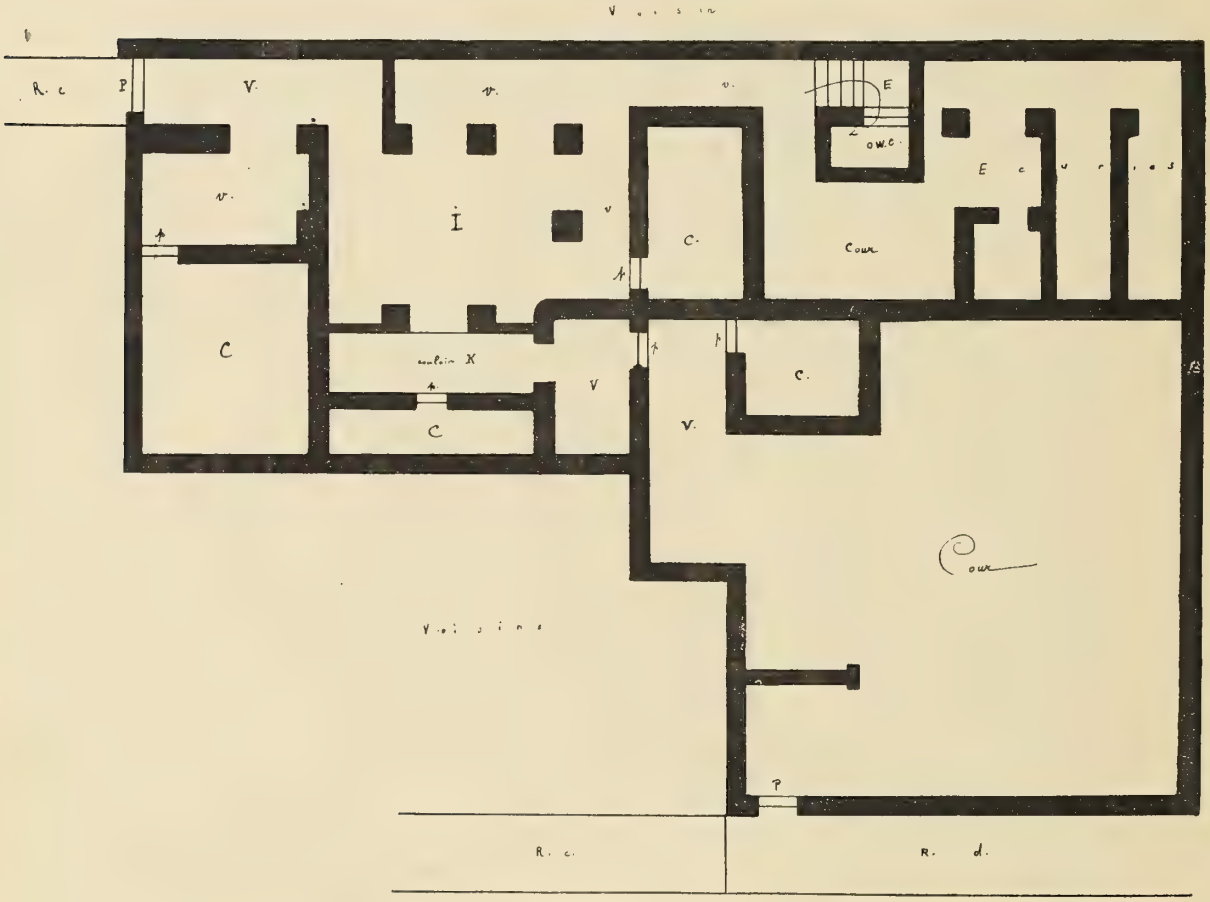

Fig. 4, *a*.

Au premier étage, le premier appartement comprend : en face de la place une grande chambre d'hôtes (7 m. 50 × 2 m. 50) et des vérandahs, deux chambres dont une très grande (0 m. 50 × 2 m. 50); le deuxième appartement : quatre chambres et des vérandahs; le troisième : deux chambres dont une de 18 m. de long et des vérandahs.

Au deuxième étage, le premier appartement comprend : en façade de la place, une grande chambre d'hôtes ayant les mêmes dimensions que celle du premier étage, et de grandes terrasses découvertee le deuxième appartement : une vérandah de 8 m. sur 2 m. 50 et de vastes terrasses découvertes; le troi-

sième : des vérandahs couvertes sur deux faces, et une terrasse découverte sur les deux autres.

Plan IV. — Maison d'un artisan à El Maïz.

Cette maison se compose d'un rez-de-chaussée comprenant deux cours intérieures, une entourée de vérandahs et de chambres, l'autre plus spécialement réservée aux animaux, n'a de vérandahs que sur un petit côté, et sous cette vérandah s'ouvre une petite étable. En dehors de l'enchevêtrement bizarre des chambres et des écuries, il n'y a rien de spécial à signaler. Une grande chambre a 5 m. sur 4 m. 50; c'est ce qu'on nomme « ksar ». (Voir plus haut l'explication de ce terme).

Le premier étage ne comprend qu'une vérandah couverte et des terrasses découvertes.

Plan V. — Maison d'un Juif.

Rien de bien spécial à signaler. On trouve cependant un peu plus de régularité dans la construction. Les chambres n'ont pas de fenêtres, mais les portes sont plus grandes. Les ordures et les eaux ménagères sont plus abondantes et dégagent souvent des odeurs fortes et peu agréables. Heureusement la loi religieuse impose aux juifs au moment de leurs fêtes, et elles sont nombreuses, de grands nettoyages qui se terminent presque toujours par un badigeonnage général au lait de chaux. Beaucoup de cours intérieures sont pavées ou dallées. Les chambres ont un commencement de mobilier européen; il y a déjà au mellah d'Oudaghir 3 ou 4 machines à coudre et 5 ou 6 lits en fer.

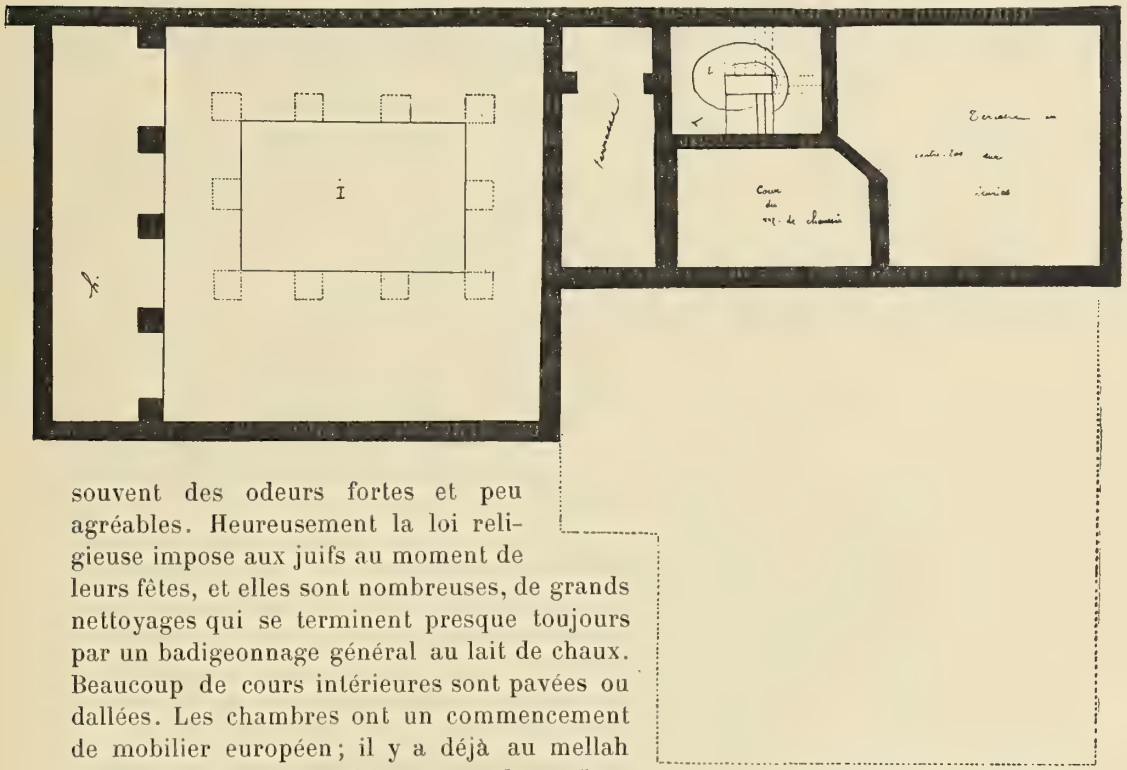

Fig. 4, *b*.

Presque chaque maison a au moins une cheminée (dans un angle comme au plan) et un four qui sert à cuire le pain et à faire des rôtis. Enfin, détail particulier, les juifs n'ont pas le droit de monter sur leur terrasse. Aussi dans notre maison l'escalier s'arrête-t-il au premier étage et ne permet pas de monter sur le toit de la maison. L'usage des terrasses supérieures est interdit aux israëlites dans les trois villages où ils sont tolérés (Oudaghir, Zenaga et Oulad Sliman). Les deux El Hamman, El Maïz et El Abid n'ont pas de juifs.

IV. — *Matériaux de construction. — Outils. — Ouvriers.*

Les matériaux employés sont des plus simples et complètement fournis par le pays, sauf de très rares exceptions.

Les murs sont faits, à leur base et jusqu'à quelque hauteur hors du sol (0,50 à 2 m. parfois) de pierres brutes ou cailloux roulés, assemblés au mortier d'argile, puis des pains d'argile séchés au soleil qu'on nomme « *toubes* ». Ces toubes n'ont pas la forme de plaquettes rectangulaires de nos briques. Elles affectent plutôt la forme de prismes grossiers et sont faites sans moules, à la main. Le mélange d'argile et de sable qui doit former les toubes est copieusement arrosé la veille du jour où le travail doit commencer. Il est ensuite pétri sous les pieds, grossièrement épierré, un indigène apporte dans un couffin cette pâte sur une aire sommairement nivelée, un autre la prend, lui donne à la main la forme voulue et la laisse sur place. Deux ou trois jours après les toubes sont prêtes à être utilisées. Leur grande dimension donne ordinairement l'épaisseur du mur, l'irrégularité voulue de leur forme exige pour le remplissage des vides de grandes quantités de mortier, ce qui, aux dires des experts, augmente la solidité des murs. Les Figuiguiens font de la chaux et du plâtre d'excellente qualité. Ils savent même pour leurs bassins et leurs séguias préparer un excellent ciment qui peut rivaliser avec nos meilleurs « Portland » et a sur eux la supériorité de se contenter des eaux parfois un peu magnésiennes du pays. Ce ciment est obtenu en mélangeant à volumes égaux de la chaux ordinaire du pays pulvérisée avec des cendres. Le mélange est fait avant d'éteindre la chaux. Mais ces matériaux entrent pour bien peu dans la construction des habitations. Parfois une poignée de plâtre pour un scellement, une coulée de ciment au-dessous de la gargouille qui envoie au dehors l'eau des terrasses, un peu de chaux pour blanchir la chambre des hôtes, et c'est tout. Ni chaux ni ciment n'entrent dans la confection des mortiers, ni pour élever les murs, ni pour les crépir. Il n'y a d'exceptions à cette règle que pour la construction des minarets des mosquées, élevés par des spécialistes du pays, en pierre et en chaux.

Quelques maisons des villages du Haut Figuig ont leurs murs extérieurs entièrement faits en pierres (galets de calcaire et cailloux roulés), ramassées sur place ou en blocs irréguliers, de ce « tuf » blanchâtre qui forme la couche superficielle du sol, et qu'on est forcé d'enlever parfois jusqu'à 1 m. 50 de profondeur pour créer les jardins. Les murs ainsi bâtis sont toujours très épais. Les pierres sont assemblées au mortier d'argile. Le crépissage extérieur des maisons est assez rare; il est au contraire la règle générale à l'intérieur. Il se fait au moyen d'une argile blanche commune dans le pays et imitant assez bien le mortier de chaux. Le bois uniquement employé jusqu'à ces temps derniers est le palmier. D'un travail très difficile, il ne se prête guère à l'exécution de menuiseries soignées. Il fournit un bois de charpente passable, à condition de ne l'employer qu'avec de faibles portées, car il est très flexible. La dimension ordinaire du creux entre les deux murs est de 3,50, on arrive à augmenter un peu la largeur des pièces d'apparat par le moyen suivant : on encastre en haut des murs des bouts de madrier dépassant à l'intérieur de la pièce, en porte à faux, de 30 à 40 centimètres. Sur ces bouts de madrier très rapprochés, se placent d'autres poutres formant corniche, et sur ces poutres viennent s'appuyer les madriers soutenant les terrasses. On arrive ainsi à gagner de 0 m. 60 à 0 m. 80.

Le bois de palmier est rebelle à la scie et au rabot. Pour faire des madriers, le palmier est coupé à la hache au-dessus du collet. Il est ensuite recoupé en tronçons de 5 à 6 coudées (2 m. 50 à 3 m.). Chaque tronçon est fendu

en 2, 3 ou 4 et donne par conséquent 2, 3 ou 4 madriers. Plan convexes ou prismatiques.

Quand on veut faire des planches, le tronc du palmier n'est fendu qu'en deux, et le côté convexe est aplani au moyen d'une hache à main maniée comme une houe. Notre venue dans le pays a apporté quelques modifications à ces antiques usages. On commence à voir quelques petits volets en planches de sapin, quelques portes rapiécées avec un morceau de caisse d'emballage, sur lequel se lit la marque d'une absinthe célèbre ou d'un savon prestigieux. Il n'est pas jusqu'au bidon de pétrole, qui duement dessoudé et aplati ne serve à cuirasser la porte de plus d'une maison bourgeoise, dont le propriétaire s'enorgueillit de cet ornement bizarre.

Les planchers et plafonds sont faits de la manière suivante : Les poutres de palmier sont placées de champ et très rapprochées (0,25 à 0, 30). Sur ces poutres, on forme un plancher de karnefs, sortes de raquettes formant la base des branches du palmier très adroitement imbriquées, on étend par dessus une couche de mortier d'argile bien battue, et sur ce mortier, une couche de sable bien damé.

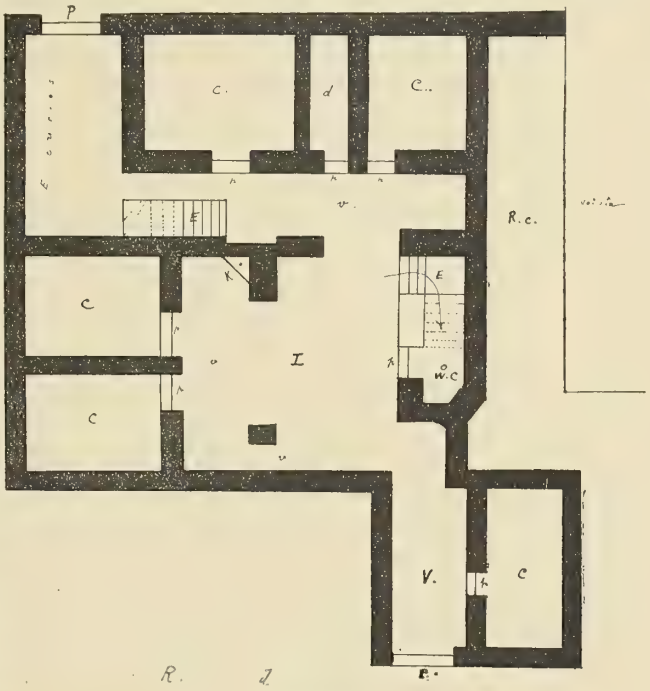

Fig. 5, *a*.

Les plafonds des chambres de réception sont plus artistiques. Les karnefs sont remplacés par des baguettes de laurier rose placées jointivement et formant de petits caissons à losanges d'un très heureux effet. Ces baguettes sont coupées aux longueurs voulues (50 centim. environ) écorcées, triées d'après leur diamètre, et plongées dans des récipients contenant des bouillies colorées. Les baguettes sont ensuite séchées et mises en place. Pas plus que les karnefs, ces baguettes ne sont clouées sur les chevrons, elles sont simplement maintenues par leur ajustage et par le mortier dont on les recouvre au fur et à mesure de leur mise en place. Les terrasses sont formées comme les planchers dont nous venons de parler; on leur donne une pente très faible vers une gargouille qui projette l'eau des pluies à l'extérieur. Il faut que les terrasses soient bien vastes pour qu'on leur donne deux pentes différentes. La gargouille n'existe pas toujours. Il y a parfois dans le mur, au point où est amenée l'eau par la pente de la terrasse, une simple encoche revêtue de plâtre ou de ciment jusqu'au pied du mur et guidant l'eau jusqu'à terre. Le carrelage est tout à fait inconnu à Figuig. Le sol, même dans les chambres les plus soignées, est fait de terre battue ou d'un mortier dans lequel entre un peu de chaux.

Les fenêtres, quand il y en a, sont ordinairement munies d'un volet en bois brut et parfois d'un ou deux barreaux en fer. Les vitres sont totalement incon-

nues. En revanche, quelques maisons de riches bourgeois, remaniées depuis peu, ont à leurs fenêtres quelques assez jolies grilles en fer forgé, d'importation européenne.

Les maçons de Figuig sont célèbres dans tout le Maroc. Ils sont nombreux à Fez et à Méquinez, car ils s'expatrient volontiers pour quelques années et ils y font de beaux travaux. La pauvreté de leur petite patrie ne leur permet pas de montrer chez eux les talents qu'ils déploient ailleurs.

Pourtant quelques belles Koubbas, celle de Sidi Abdelkader El-Saheli à côté d'El-Hamman, celle de Sidi Sliman à Beni-Ounif élevées par eux montrent qu'ils sont parfaitement capables de réalisations artistiques. Mais il s'agit là de travaux de spécialistes ; tout Figuiguien est plus ou moins maçon et charpentier, et parfaitement capable de bâtir un mur, même de construire une maison. Tout le monde étant maçon, il n'y a pas une corporation de maçons.

Les outils employés sont :

La truelle d'importation européenne utilisée par tous les maçons ; on l'appelle « *mellassa* ». Un autre outil formé d'un simple morceau de fer plat ayant grossièrement la forme d'une cuillère dont la pelle serait applatie, sert de truelle et de martelette. L'ouvrier casse ses toubes aux dimensions voulues et arrange son mortier avec cet outil qu'on nomme « mogorf » (cuillère). Mais pour la bâtisse proprement dite, l'outil le plus employé est presque uniquement la main de l'ouvrier. Le fil à plomb, le niveau, la règle petite et grande, se voient parfois aux mains d'un artiste qui veut un peu éblouir ses compatriotes, mais le commun se passe parfaitement de toutes ces complications. Pour préparer le mortier, comme pour préparer la terre qui sert à fabriquer les toubes, on se sert un peu de la houe et beaucoup des pieds. Pour porter mortier, pierres ou toubes : le simple couffin ou rien du tout. Le mortier roulé en grosses boules s'envoie très bien à la main à une belle hauteur. Le maçon établi à croppetons sur le mur qu'il bâtit, le reçoit et le met en place avec ses mains. Le charpentier ne se sert guère que de la petite hache. Le menuisier connaît en plus la soie et une tarrière spéciale actionnée par un archet comme le foret de nos vieux horlogers. Les couvreurs, plâtriers, etc., n'ont pas d'outils spéciaux.

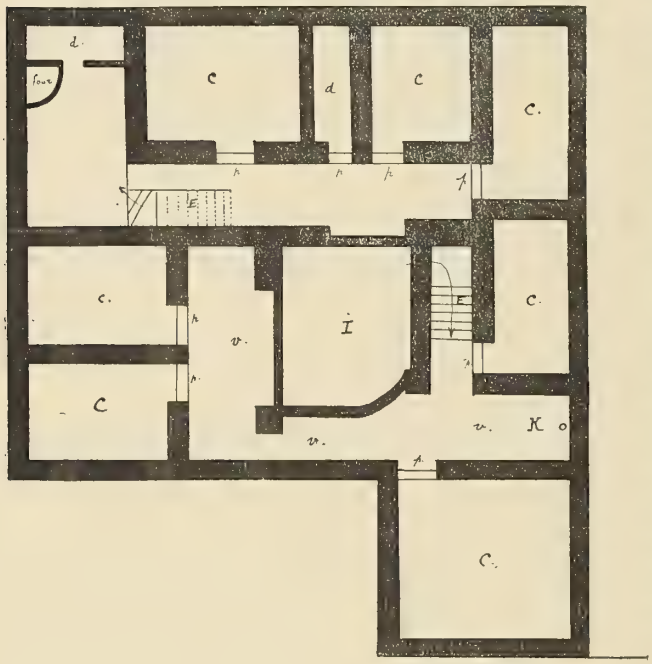

Fig. 3. *b.*

Les parties de la maison.

A. *Vestibule et porte.* — Nous avons donné plus haut une description sommaire

de la porte, il nous reste à dire quelques mots des moyens de fermeture. Jadis, et quelques maisons ont encore conservé cet antique usage, la porte ne pouvait pas s'ouvrir de l'extérieur. La fermeture, barre transversale, loquet ou serrure ne pouvait se manœuvrer que de l'intérieur. Une maison ne restant jamais sans gardien, quiconque venait de l'extérieur devait frapper pour se faire ouvrir la porte. Le maître de la maison lui-même devait attendre, et parfois assez longtemps, le bon vouloir de ses domestiques ou de ses femmes. C'est sans doute cette raison qui fit adopter un autre système un peu plus commode.

Il se rencontre encore sur un bon tiers des maisons ; c'est celui de la double serrure en bois. Une serrure à l'intérieur, une serrure à l'extérieur. Le maître de la maison peut avec ce système fermer sa porte en sortant et cette porte ne peut plus être ouverte que de l'extérieur. Les serrures extérieures assez bien conditionnées sont beaucoup moins volumineuses que les serrures intérieures. Quelques-unes sont ornées de dessins gravés au couteau, la clef parfois très compliquée n'est pas trop volumineuse. Enfin, d'importation récente est la serrure en fer placée à l'intérieur et pouvant s'ouvrir aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur. De cette dernière nous ne dirons rien, elle est suffisamment connue. Nous donnons pourtant à la suite des plans de maison, les dessins d'une clef en fer fabriquée par des artisans locaux (fig. 6).

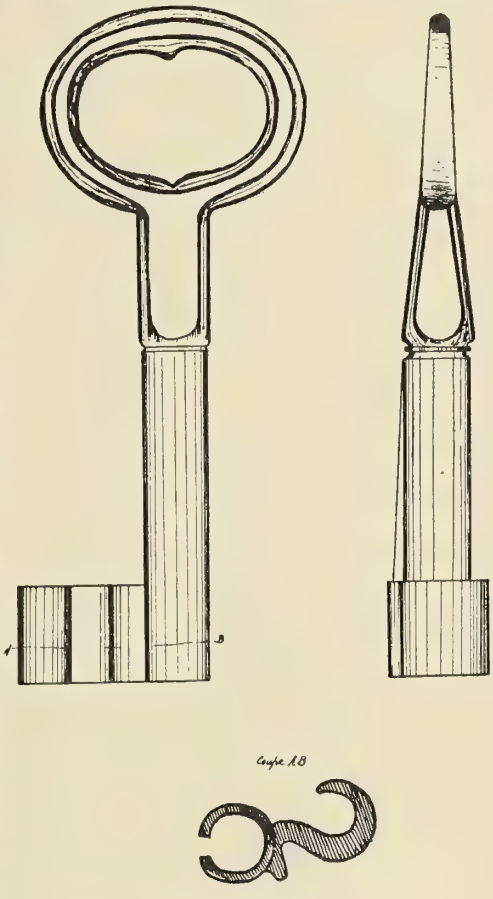

Fig. 6. — Clef.

La serrure en bois demande quelques mots de description pour compléter les dessins de la figure 7.

Elle se compose essentiellement de trois parties :

1° Un bloc de bois formant le corps de la serrure et fixé solidement sur la porte. Sur la face appliquée contre la porte, ce bloc est entaillé dans son épaisseur d'une encoche profonde le traversant dans toute sa largeur et servant de logement au pène. Perpendiculairement à cette encoche, s'en trouve une seconde de dimensions plus réduites. Cette seconde encoche à son point de jonction avec la première est fermée d'une planchette rapportée percée de trous en nombre variable répartis selon un dessein spécial à chaque serrure. Dans chacun de ces trous passe une petite chevillette en bois terminée vers le haut par une tête limitant sa course.

2° Le pène. C'est un fort morceau de bois dur de forme à peu près rectangulaire, terminé à chacune de ses extrémités sur un de ses petits côtés par un butoir venant s'appuyer contre un des petits côtés de la serrure. Près du butoir, touchant à la serrure lorsqu'elle est fermée, et sur son grand côté, le pène porte une entaille profonde servant de passage à la clef. Sur le petit côté il est percé

de trous correspondant exactement aux trous de la planchette supportant les chevilles dont nous avons parlé plus haut.

3° la clef. Elle se compose d'un petit bout de bois rectangulaire portant sur un de ses grands côtés un certain nombre de chevilles en bois disposées exactement, comme nombre et emplacement, comme celles de la planchette supérieure de la serrure; la longueur de la clef est calculée pour que la correspondance entre les chevilles et les trous du pène soit absolue lorsque la tête de la clef vient buter contre le fond de l'encoche du pène. La manœuvre de cette serrure est simple. Lorsqu'elle est fermée, le pène placé de champ entre de 0 m. 20 environ dans un trou du mur, son autre extrémité bute contre la paroi verticale de la serrure et présente à l'extérieur un évidement servant de passage à la clef. Il est maintenu dans cette position par la série de chevillettes dont la tête est appuyée sur la planchette supérieure et dont les tiges s'introduisent dans les trous percés sur son petit côté supérieur. La longueur de ces chevillettes est calculée de telle sorte qu'elles s'engagent dans le pène jusqu'au 3/4 de son épaisseur seulement. Pour ouvrir, il suffit d'introduire la clef, la pointe de ses chevillettes en dessus et de la pousser jusqu'à ce que sa tête vienne buter contre le fond de l'encoche du pène. En la soulevant un peu, les chevillettes entrent dans les trous du pène et chassent vers le haut les chevillettes de fermeture; il n'y a plus qu'à tirer sur la clef, le pène est entraîné jusqu'à ce que le butoir du bout qui se trouvait dans le mur vienne au contact de la paroi de la serrure, et la porte s'ouvre. Dans la position ouverte le petit côté supérieur du pène tient soulevées les chevillettes de fermeture. Pour fermer, il n'est pas besoin de clef; il n'y a qu'à pousser le pène à fond avec la main; au moment où son butoir antérieur vient toucher la serrure, les trous du pène se trouvent exactement en face des chevillettes qui tombent dans leur logement par leur propre poids, et tout le système est immobilisé.

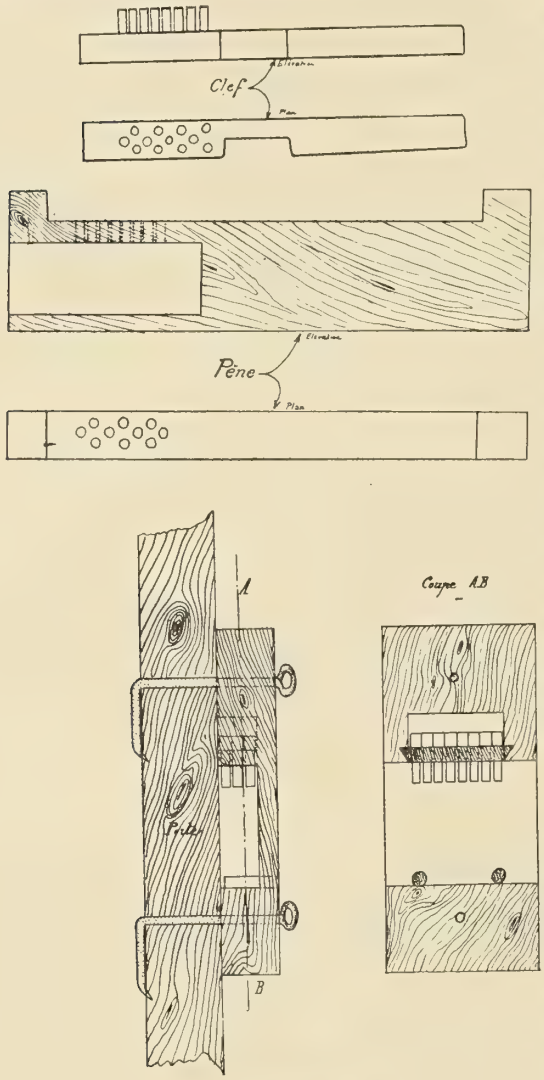

Fig. 7. — Serrure en bois.

En dehors des serrures, les portes sont maintenues fermées de l'intérieur soit par une barre horizontale pénétrant profondément dans le mur et maintenue contre la porte par une sorte de gâche en bois. C'est, en plus grand, la serrure de la figure 7, sans la complication des chevillettes; soit par un bout de bois

plus petit, simple loquet se maniant à la main et pénétrant aussi dans un trou du mur.

Dans presque toutes les maisons, la porte s'ouvre sous un vestibule. A la saison chaude, ce vestibule, toujours à l'abri des rayons du soleil, est un des coins les plus recherchés et les plus habités de la maison.

C'est là que se trouve, outre le banc sur lequel se reposent les hommes, le petit trou creusé dans le sol et destiné à recevoir la partie inférieure du moulin portatif et, aux jours de grande chaleur, le métier à tisser.

Le moulin portatif qu'on entendait jadis ronfler jour et nuit dans chaque maison, commence à perdre de son importance. Notre chemin de fer apporte à présent aux portes mêmes de Figuig de l'excellente semoule de blé dur à un prix très

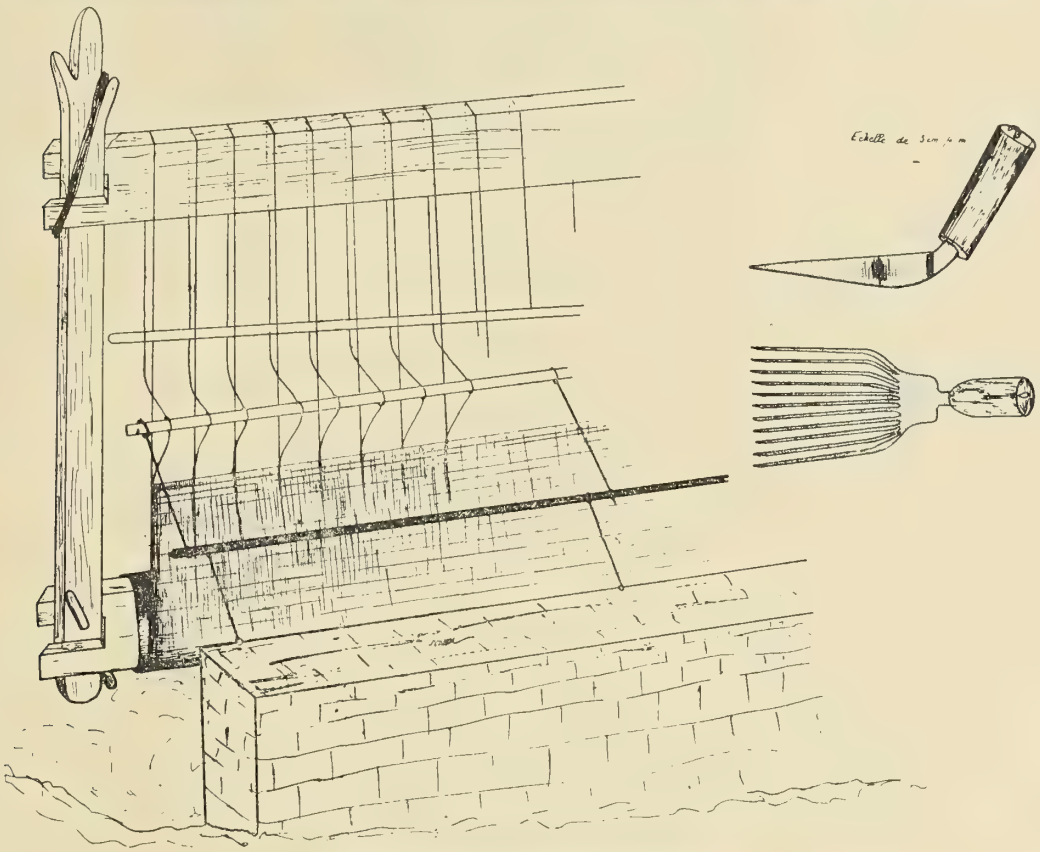

Fig. 8. — Métier à tisser et peigne de tisserand.

abordable ; aussi chez presque tous les gens aisés, on a renoncé à moudre l'orge récoltée sous les palmiers des jardins ; elle est avantageusement vendue et remplacée par la semoule et la farine de blé. Le moulin ne fait plus entendre son ronron monotone que dans les maisons pauvres. Il ne se présente aucune particularité intéressante, il est le même que celui dont se servent tous les Algériens nomades ou sédentaires.

Le métier à tisser n'est pas non plus d'un modèle spécial. Il est à très peu près semblable à celui de nos Kabyles d'Algérie. Mais il tient une telle place dans la maison, il est d'une telle ressource pour chaque famille, que nous croyons utile d'en donner une description sommaire et quelques dessins (figure 8). Le tissage est fait par des femmes accroupies à même le sol. Le métier se présente non pas dans le sens horizontal, mais dans le sens vertical. Deux pièces de bois rectan-

gulaires sur lesquelles s'enroulent la chaîne et l'étoffe déjà tissée, sont placées, la première à un peu moins de deux mètres au-dessus du sol, la seconde au ras même du sol. Elles sont maintenues en place par deux montants verticaux dont la partie supérieure est attachée avec des cordes, soit au plafond, soit aux murs ou piliers voisins. Ces montants sont deux perches en bois brut non travaillé. Les baguettes d'envergure séparant les fils de la chaîne sont de simples djérids (branches de palmier) ou des roseaux. Le remisse est encore un simple djérid supportant une série de boucles en gros fils de laine dans lesquelles viennent passer les fils pairs (ou impairs) de la chaîne. Le métier étant vertical, il n'y a pas de pédales. L'entrecroisement des fils de la chaîne est obtenu en abaissant et en élevant alternativement le djérid le plus rapproché du remisse. Celui-ci est maintenu tendu vers l'avant par trois cordes le reliant à une branche de palmier flexible et formant arc, placée derrière la tisseuse et fixée au mur voisin. Il n'y a pas de navette. Le fil de trame est passé directement à la main. Il ne va jamais d'une lisière à l'autre. La tisseuse, si elle travaille seule, se place tantôt à droite, tantôt à gauche de son métier et monte le bout qui est devant elle. La trame est tassée à sa place au moyen d'un instrument en fer en forme de petite houe à grosses dents, emmanché d'un bout de bois. C'est le seul instrument qui ne puisse pas être fait par le maître de la maison et qu'il faille acheter; il se vend d'ailleurs à peine une quarantaine de sous. Il n'y a donc aucune complication de mécanique. Il suffit de deux perches, de deux morceaux de bois un peu plus gros, de quelques branches de palmier et de bouts de ficelle pour installer un métier à tisser. Tout le monde à Figuig est capable de le faire. Quelques instants suffisent pour installer le métier, pour le démonter, le déplacer. Il n'est fait usage ni de dévidoirs, ni de bobines, ni de canettes. La toison de laine est lavée, cordée, filée par les moyens les plus simples. On file des fils assez fins et bien tordus pour la chaîne, des fils beaucoup plus épais et lâches pour la trame. Les premiers sont tenus longs, les derniers n'ont guère plus d'un mètre chacun et on utilise les plus petits débris. On compte que le tissage d'un burnous ordinaire demande une quinzaine de jours de travail à une femme qui doit en outre s'occuper de son ménage et de ses enfants.

Comme chaque maison à Figuig, même les plus aisées, a un métier, parfois deux ou trois, et que deux femmes peuvent travailler en même temps au même métier, on peut dire qu'il sort en moyenne deux burnous par mois de chaque maison; cela représente un beau chiffre au point de vue industriel, et un revenu important pour le budget de chaque ménage.

B. *Cour intérieure*. — Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la cour intérieure n'est qu'une cheminée d'air et de lumière. L'eau du sous-sol étant partout impropre à la boisson et presque toujours au savonnage, il n'y a pas de puits dans les maisons ni de bassins pour le lavage. Comme conséquence, il n'existe pas d'instruments de puisage. L'eau de boisson va se chercher à la source dans de grandes amphores en terre cuite, de fabrication locale. Ces amphores, sans anses, sont en général assez poreuses pour faire un peu l'office d'alcarazas et maintenir l'eau fraîche. Elles sont de dimensions très variables. Dans certaines maisons il y en a de très grandes contenant de 30 à 40 litres. Elles restent à demeure dans un coin des vérandahs. La bouche est recouverte d'une planchette ou d'un morceau de fouta; elles contiennent la provision d'eau de réserve et sont remplies tous les jours par des domestiques. Les autres plus petites, proportionnées aux forces des porteuses, servent à aller à la source. Elles sont les seules utilisées dans les maisons où il n'existe pas de serviteurs. Une fois remplis, tous ces récipients sont placés sur une sorte de banc en terre ou en pierre, on les incline pour pren-

dre l'eau qu'ils contiennent et on ne plonge jamais rien par leur ouverture qui est d'ailleurs très étroite. Aussi l'eau de boisson à Figuig, quand elle a été puisée à la source, est-elle relativement propre et presque toujours fraîche.

Assez souvent dans la cour intérieure se trouve une auge en bois formée d'un tronc de palmier creusé servant à donner aux chèvres et aux moutons de la famille le supplément de nourriture que la pénurie de pâturages rend indispensable.

C. *Cuisine.* — La cuisine se fait assez rarement dans un local distinct ; presque partout c'est un coin de vérandah qui est affecté à cet usage. Les cheminées sont inconnues sauf dans quelques très rares maisons modernisées. En principe la cuisine se fait au rez-de-chaussée pendant l'hiver et aux étages et même sur la terrasse pendant l'été. Le foyer est formé de trois pierres ou trois toubes ou assez fréquemment d'un triangle en fer muni de trois pieds. Chez les Juifs et chez quelques Figuiguiens un peu plus raffinés, on trouve le réchaud en terre et même quelques réchauds en tôle de fer d'importation européenne. La fumée s'échappe comme elle peut. Les terrasses ne comportent aucun trou pour la laisser sortir, aussi, murs des vérandahs et solives des plafonds prennent-ils vite une belle teinte noire patinée. Les ustensiles servant à faire la cuisine sont énumérés plus loin; nous ne parlerons que de ceux qui sont de fabrication locale, les autres étant suffisamment connus.

Il y a à Figuig quelques bons potiers fabriquant des objets aux formes assez élégantes et sachant non seulement les faire cuire, mais encore les émailler. Les meilleurs sont ceux d'Oudaghir et d'El Hamman. Malheureusement leur industrie concurrencée par notre quincaillerie en tôle émaillée décline rapidement. Il ne se fait plus couramment que les grandes jarres aux provisions, les cruches et quelques braseros. Les autres objets de fabrication moins commune, et qui tendent à disparaître sont le bol ou calotte à pied, la marmite, la casserole servant à faire cuire le pain, le grand plat, très plat pour rouler la semoule à faire le couscous, le keskes, une lampe à huile à pied, une bouteille à large panse servant surtout à mettre du lait.

La fabrication de ces ustensiles est faite dans tous ses détails par le même artisan : préparation de la matière, modelage, peinture et émaillage, cuisson.

La matière première est de l'argile trouvée sur place, elle est pulvérisée et tamisée avec soin, mélangée à des débris d'anciennes poteries, soigneusement concassées et tamisées. Mise dans une fosse de 1 mètre à 1 m. 50 de profondeur, cette argile est copieusement arrosée et pétrie sous les pieds. On la laisse assez longtemps dans cette fosse en répétant souvent le pétrissage. Le modelage se fait au moyen d'un tour de potier, d'un modèle très simple. Sur un des grands côtés d'une excavation rectangulaire ayant environ 1 mètre de profondeur et 1 mètre de long sur 0 m. 60 de large, est fixé un pivot dont l'extrémité inférieure armée d'une tête en fer repose sur un morceau de bois dur ou de fer, et dont l'extrémité supérieure porte un plateau sur lequel se place l'argile à modeler. A 20 ou 25 centimètres de l'extrémité inférieure, ce pivot porte un plateau en bois sur lequel le potier agit avec un de ses pieds pour imprimer un mouvement de rotation à tout le système (fig. 9).

L'ouvrier est assis en face de son tour, les pieds dans l'excavation. Il place sa motte d'argile sur le plateau supérieur, met le tour en mouvement et modèle son objet à la main en se servant de quelques gabarrits en terre durcie et en bois. L'objet modelé est mis à sécher, d'abord à l'ombre (on veille même à ce qu'il ne sèche pas trop vite); puis au soleil. Avant la cuisson, il est peint ou émaillé s'il doit l'être.

Pour obtenir leur émail, les potiers Figuiguiens n'emploient que les produits

récoltés dans les montagnes voisines, antimoine, débris de minerai de cuivre et de fer.

Les fours à cuire sont de simples fours à chaux de dimensions réduites.

Les ustensiles en bois (plats, cuillères, etc.), sont importés de la région de Tlemcen. Les ustensiles en fonte et en fer viennent de chez nos marchands algériens.

De Fez arrivent des faïences décorées, plats, plats à pied, assiettes, vases à beurre, fioles à huiles.

Les plateaux en cuivre, bouilloires et réchauds en laiton et cuivre rouge souvent très artistiquement décorés, récipients en laiton servant de bassins-lavabos, viennent de Marrakech, la plupart du temps par la voie du Tafilalet. Les théières sont d'origine anglaise : leur forme est partout la même.

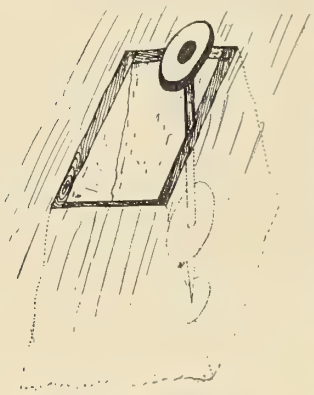

Fig. 9, *a*. — Tour à potier.

Les tasses à thé en porcelaine transparente et décorée sont françaises ou allemandes.

Dans le ménage le moins fortuné il y a toujours un plateau en cuivre, une théière et quelques tasses ou petits verres à thé. Le verre peint et décoré est peu répandu à Figuig. La tasse est préférée, ou le verre blanc ordinaire.

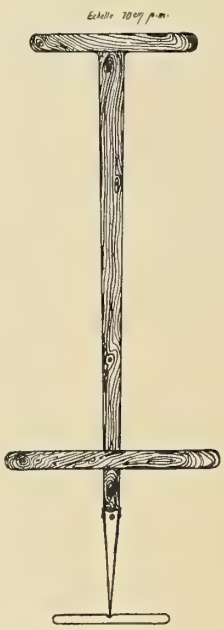

Fig. 9, *b*.

L'usage de la petite table est très restreint. On n'en trouve que chez des Juifs ou chez quelque gros bourgeois pour les hôtes de passage.

Le Figuiguien s'installe sur une natte ou à même le sol pour manger ; les plats sont devant lui par terre et il ne se sert guère que de ses doigts. L'usage de la fourchette est complètement inconnu, celui de la cuillère extrêmement restreint.

D. *Chambres*. — Nous avons dit plus haut que les chambres closes se distinguaient en « maghzen » et en « ksar » selon qu'elles avaient ou non une rangée de piliers au milieu pour doubler leur largeur. L'un et l'autre de ces locaux servent surtout de magasins où sont serrées et conservées les provisions de la famille, et plus rarement de logement pour les humains. Les portes de ces locaux sans fenêtres sont toujours soigneusement fermées à clef, et ce n'est pas la « ménagère » mais bien le chef de famille qui est détenteur du trousseau. Il donne tous les jours les denrées nécessaires à la consommation familiale, et referme soigneusement. Le mobilier est donc à peu près nul dans ces pièces. Les dattes sont conservées dans de grandes jarres en terre cuite nommées « khabia ». Le beurre, dans d'autres jarres plus petites.

Celles-ci subissent avant d'être utilisées, une préparation spéciale destinée à les rendre imperméables. On fabrique une sorte de confiture de dattes en faisant cuire une certaine quantité de ces fruits dans un peu d'eau. On verse cette confiture dans les futures jarres à beurre et on l'y laisse plusieurs jours, en ayant soin de secouer fréquemment le récipient pour bien l'imprégner de la mixture.

La farine et la semoule sont conservées dans des outres en peau de mouton.

Le blé et l'orge sont placés à même le sol du « maghzen » ou du « ksar », ordi-

nairement dans un angle, et pour empêcher les grains de se répandre, on construit une barrière en toubes. Les dimensions de cette sorte de réservoir sont proportionnées aux ressources de la famille.

Les légumes, oignons, citrouilles, carottes, navets sont placés à même le sol.

Les seuls locaux de la maison figuiguienne où se trouve quelque souci de décoration ou d'ameublement sont ceux destinés aux hôtes. Nous avons dit que les chambres d'hôtes avaient, contrairement aux autres, de petites fenêtres. Leurs murs sont toujours soigneusement crépis et souvent blanchis à la chaux. Chez quelques personnages aisés, ils sont même stuqués jusqu'à une certaine hauteur ce qui leur donne un peu l'aspect d'être revêtus de marbre. Ce stuc est obtenu par un mélange de cendres très blanches et de blanc d'œuf (???).

Dans la plupart de ces chambres, sont tendues contre les murs, des nattes en sparterie importées des Beni-Snouss de la région de Tlemcen. Sur le sol, des tapis plus ou moins riches, plus ou moins épais selon la fortune du maître de la maison.

Presque tous les tapis proviennent de Tiaret et de la région du Djebel Ammour, quelques-uns de Rabat. Il ne s'en fabrique pas dans le pays. Alignés le long des murs, des matelas garnis de laine servent de sièges pendant le jour, de lits pour la nuit. Sur ces matelas sont des coussins en filali garnis de laine. Ces coussins ronds, d'assez grandes dimensions (50 centimètres de diamètre environ) sont un des signes de richesse des Figuiguiens. Les plus recherchés sont fabriqués à El Maïz ; ils sont ornés d'assez beaux dessins imprimés au fer chaud et parfois entourés d'une frange en soie verte d'un assez bel effet.

Le lit n'a pas de place fixe. On se couche n'importe où et l'emplacement change avec la saison. Les matelas sont un objet de luxe et ils sont la plupart du temps réservés pour la chambre d'hôtes. La couche se compose pour les gens aisés d'une natte en sparterie sur laquelle est placé un tapis de haute laine appelé « frache », un coussin (oussada) en laine de fabrication locale, des couvertures en laine blanche ou de couleurs (blanche et rouge brun, tout rouge brun, et vert et rouge brun) faites à Figuig. Chez les pauvres, il n'y a souvent ni natte ni tapis et on se roule pour dormir dans une couverture qui parfois n'est elle-même qu'un agrégat de laines multicolores assez adroitement assemblées sur le métier à tisser.

Les autres objets mobiliers qu'on peut voir dans une maison sont des plats et des récipients en sparterie apportés de Kersaz, des plats en bois à pied comme nos compotiers, venant de Fez et de Tlemcen. Tous ces objets sont en temps ordinaire accrochés comme des ornements contre les murs. Enfin quelques coffres en bois peinturlurés, importés de Tlemcen, servent chez des bourgeois aisés à serrer les vêtements et objets précieux. Ils sont encore rares ; ainsi que nous l'avons indiqué plus haut ; le pays ne produit pas de bois pouvant être facilement travaillé, aussi les arts du menuisier et de l'ébéniste sont-ils inconnus. Chez les Juifs d'Oudaghir on commence à trouver quelques meubles européens, lits en fer, chaises, buffets, tables et même machines à coudre.

E. — *Terrasses.* Les terrasses sont les lieux d'habitation préférés pendant les nuits d'été. Toute la famille y couche pendant la belle saison, (c'est pour ce motif que les Juifs nont pas le droit d'en avoir) C'est là que se mettent à sécher ou à mûrir les dattes, les fruits, les légumes..... Aussi sur toutes les terrasses y a-t-il une vérandah pour abriter rapidement ces provisions en cas de mauvais temps subit. Le métier à tisser se trouve sous cette vérandah quand il n'est pas dans le vestibule.

Enfin les terrasses communiquent assez facilement entre elles et c'est la plupart du temps par ces voies aériennes que les dames passent pour se faire leurs visites.

F. — *Dépendances de la maison.* Nous avons donné plus haut une description des

diverses dépendances de la maison. Nous n'avons rien dit des écuries car elles ne présentent aucun caractère spécial. Tout le rez-de-chaussée, cour intérieure et vérandahs, sert en même temps aux humains et aux animaux (d'ailleurs fort peu nombreux) qui vivent dans une promiscuité complète. Il est impossible de déterminer où finit l'écurie, où commence le logement. La mangeoire des animaux est le plus souvent une auge en bois, creusée dans un tronc de palmier et n'ayant pas de place fixe.

Dans les maisons où l'on possède un mulet, un coin spécial lui est réservé sous une des vérandahs du rez-de-chaussée. Un petit entourage en toubes forme mangeoire et reçoit la provision de paille ou d'herbe qui fait le fond de la nourriture de l'animal. L'orge, quand on lui en donne, lui est servie dans un couffin; mais c'est un extra dont on ne le régale pas souvent.

A JEWELLER IN NORTHERN NIGERIA

By J. W. Scott Macfie (Northern Nigeria).

Since anthropologists attach importance to primitive methods of smith-craft, I venture to hope that the following description of a silver- and goldsmith's work in Northern Nigeria will not be found useless by those who make such matters their special study.

The bellows used in Northern Nigeria are identical with those seen by Isidore Kopernicki among the Gypsies of Bukovina and by M. van Gennep among the Beni Yenni of Algeria [1], and Dr. Blair, the Senior Sanitary Officer for Northern Nigeria, who has visited almost every corner of the Protectorate, tells me that, with slight modifications as, for instance, in the size of the bag, the same type is to be found throughout the country. They consist of two bags each fitted at one end with a wooden nozzle, and at the other with a wide mouth, to the two lips of which short sticks are sewn. The bag (fig. 1) is made from a whole goat-skin, hairy side outermost, the holes where the legs had protruded being securely sewn up, and the part that was the neck being tied over the nozzle. Attached to the two sticks, at the wide opening in the top of the bag, are small bands of leather, under which the thumb and the four fingers respectively are passed. The bag is inflated by being drawn upwards from the ground, keeping the fingers extended so as to open the slit widely. When the bag is fully expanded the hand is clenched over the sticks, thus closing the opening, and the air is expelled through the nozzle by driving the fist downwards into the bag. When blowing the fire, the two bellows are held, one in each hand, and worked alternately, the one being drawn upwards and inflated whilst the other is being driven downwards, so as to keep up a steady current of air. The air is directed into the heart of the fire by means of a cone of baked mud called « the mouth of the blacksmiths' fire », into the wider end of which the nozzles of the bellows are thrust, whilst the narrower end lies buried amongst the ashes. It measures approximately 300 mm. long by 150 mm. diameter. The arrangement of the parts is clearly shown in the photographs.

The smiths are generally, if not always, sedentary people; and although the Hausa occasionally follow this profession, the Nupe are perhaps the most skilful, their town of Bida being famous in Northern Nigeria for its brass and silver work. In Zungeru, which is in the Nupe province where I am at present stationed, there is a good Bida smith. In the obscurity of his own hut in the native town, blackened as it is by charcoal-dust, and where nothing can be seen through the low doorway but the red glow of the fire and the shining eyes of the imp who blows the bellows, it would have been impossible to take photographs; so I invited him to my compound for two days, and on January 18 and 19, 1912, whilst he was employed in

1. See Paul Bataillard, *Les Zlotars, Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, vol. I, pp. 518 et sqq.; A. van Gennep, *Études d'Ethnographie algérienne* (tirage à part de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1911), p. 7; and A. van Gennep, *North African Gypsies*, in the *Journal of the Gypsy Lore Society*, New Series, 1912, vol. V, pp. 195-198.

making me a ring, secured the accompanying pictures. The following is a detailed account of his methods; and, as I sat watching him all the time he was at work, it should be a fairly complete one.

He arrived accompanied by a pupil or assistant, and closely followed by a nearly naked little boy, balanced on whose head was a battered kerosene tin containing the tools and the bellows. Having selected a site under a tree, he spread out his mat on the ground and prepared to work. A small hole was scooped in the ground, and in it the cone, through which the current of air is driven, was placed, a heap of charcoal being poured over its narrow end. The bellows were put into place, their nozzles thrust into the wide end of the cone, and weighted by a stone to keep them in position. Some live ashes were brought from the kitchen fire and put under the charcoal, and the little boy, crouching down, began to fan the fire with a stream of air from the bellows, now thrusting down the one skin and now the other, alternately with his right and left hand.

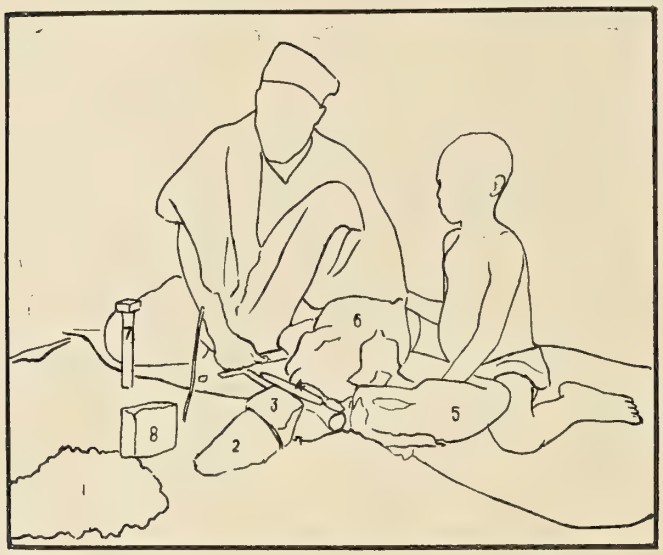

Fig. 2. — *Blowing up the fire.* — 1. Charcoal fire. — 2. *Bakin wutan makera* (mouth of the blacksmiths' fire). Clay funnel through which the current of air is driven into the fire. — 3. Stone to keep the nozzles of the bellows in position. — 4. Iron tool placed for the same purpose. — 5. and 6. Bags of the bellows. — 7. *Uwan makera* (blacksmiths' mother). The anvil. — 8. *Jirigi* (boat). Grooved brick for casting ingot.

Meanwhile the smith himself broke up the gold coins I had given him on a little flat-topped anvil the pointed end of which his assistant had driven securely into the ground. The tool which he used for cutting the coins was a thin strip of iron about 200 mm. long and 20 mm broad, sharpened to a cutting edge at one end. When the fire was hot enough, he put the bits of metal into a small mud crucible and buried it in the red-hot coals. Then, whilst the boy bent to his work with renewed energy, he took a brick and scraped in it a little furrow about 10 mm. deep. Having put this brick near the fire to warm, he sat silently waiting until the metal in the crucible should be melted (fig. 2). Presently he put some grease, which he said was made from the stones of dates, in the furrow of the brick ; but as he subsequently used palm-oil, I do not think there was any special virtue in it. When he had ascertained, by raking away the ashes with a green stick, that the metal was melted, he lifted the crucible out of the fire with his long tongs and upset the molten mass into the groove in the brick. When cooled it was about the size, and very much the shape, of a date-stone (25 mm. by 10 mm. by 5 mm.). On attempting to hammer it on his anvil with a European hammer, the metal cracked; and he decided that it was impossi-

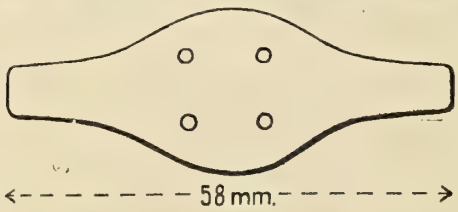

Fig. 3. *Rubber pattern for ring.*

Fig. 1.
Note : The man holding the bellows is not a smith but the author's cook.

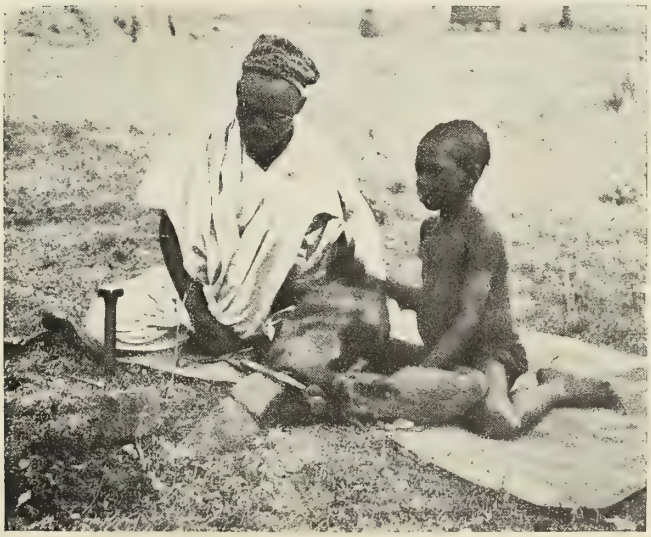

Fig. 2.

ble to beat out a ring for me as he had intended ; but he promised to come back the next day with what, I gathered, was to be a rubber pattern, by means of which, he said, he would be able to make the ring, adding the markings afterwards.

When he returned he brought with him a model of the ring he proposed to make. It was a thin strip of rubber about 60 mm. long, shaped like a flattened-out ring, and pierced in four places with little holes that were part of the design (fig. 3). Taking some wet mud he moulded two flat cakes in the palm of his hand, and having carefully filled the holes in the model with mud, he laid it between the two cakes and pressed them together, smoothing over the junction of the two halves, but leaving one end of the rubber model just showing. Over this end he then placed a collar of mud (fig. 4). The mould was next placed on the top of the charcoal fire to bake, and after a little while was pushed deeper into the heart of the fire so that the rubber core might melt and run out [1]. Meanwhile the metal for the ring was being melted in one of the mud crucibles of which he had various sizes. Then lifting the now red-hot mould from the fire, he buried it up to the collar in the ground, and seizing the crucible with long iron pincers, poured the molten metal into it (fig. 5). For some reason

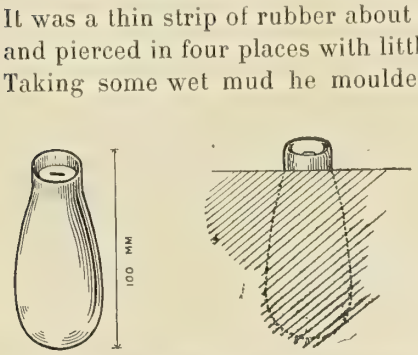

Fig. 4. — *Clay mould.* — *Mould* as made, and as buried in the earth.

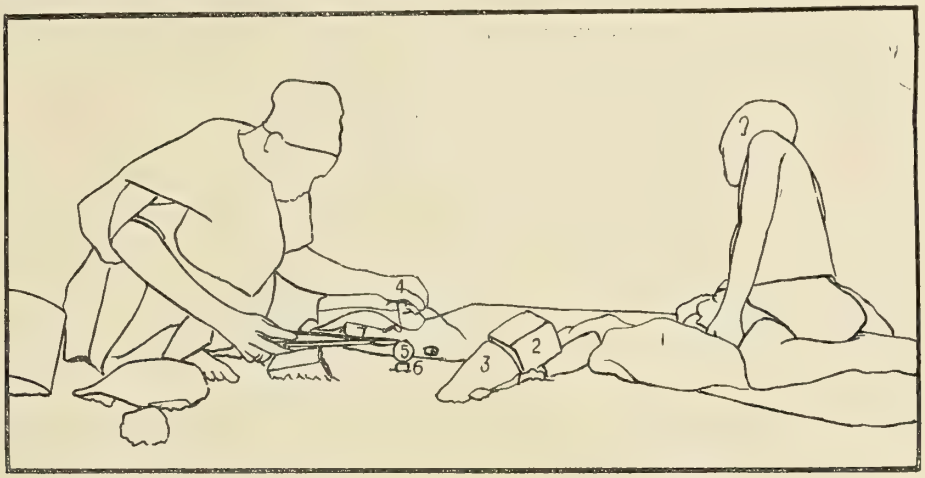

Fig. 5. — *Pouring metal into the mould.*— 1. Bag of bellows. — 2. *Jirigi* (boat). Mould for ingot : here used as weight to keep the nozzles of the bellows in position. — 3. Mouth of the blacksmiths' fire. — 4. Hand holding green stick with which the ashes were raked from the surface of the molten metal. — 5 Mud crucible containing metal. — 6. Collar of the buried mould showing above ground. — 7. Tongs.

it did not run in properly, and as he had not brought another pattern, he eventually had to revert to his original plan of beating out a date-stone-shaped lump of metal into a ring. But he had demonstrated the way in which he would

1. There is some reason for believing that this method of casting *en cire perdue*, even if now abandoned, was formerly known to the Gypsy Zlotars of Bukovina, who boasted to Kopernicki that they could work in gold and silver as well as in baser metals. See Paul Bataillard in the *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, vol. I. (1878), pp. 517, 528, 563. I may add here that, although rubber was used on this occasisn, beeswax is more common, at all events for larger objects such as stirrups. The native smiths alse thoroughly understand the process of casting with a core.

have gone about the business, which was all that was necessary, since I had already obtained, at Bida in 1910, a cast silver ring of similar pattern (fig. 8 b.).

When he had re-melted the metal and added a little silver to it, to prevent the cracking that had disconcerted him at his previous attempt, he poured it out into

Fig. 6. *Hammering out the ring.* — 1. Bag of bellows. — 2. Sticks and handles forming valve. — 3. Wooden nozzles of bellows. — 4. Mouth of the blacksmiths' fire. — 5. Tongs. — 6. Blacksmiths' mother. Anvil. — 7. Hand holding hammer. — 8. Hand holding ingot on anvil. — 9. Saucer of palm-oil for use on *jirigi*. — 10. Tin of water. — 11. Hausa hat. — 12. *Jirigi* (boat). Grooved brick for casting ingot. — 13. File.

the groove on the brick and allowed it to cool. Taking it between his fingers, he then beat it with a hammer of European make on the anvil (fig. 6). Alternately heating the lump, cooling it by rubbing it in the dry earth, and beating it, he gradually shaped out the ring as a thin flat strip of metal with a dilatation in the middle. When it was of the right size he laid it on a log of wood, to file one side smooth, and holding it on the anvil with the great toe of his right foot, proceeded to trace the design with the aid of three short tools like stout nails (fig. 7). The one had a sharp chisel-like edge and was used in making the straight lines, and the other two were marked so as to indent circles, the one very small, and the other rather larger. Beating with the hammer on the heads of these tools, he rapidly traced a simple design on the flattened ring; and heating the metal again and rubbing it in the earth, he bent it round on the end of the anvil, beating it with a branch from a tree.

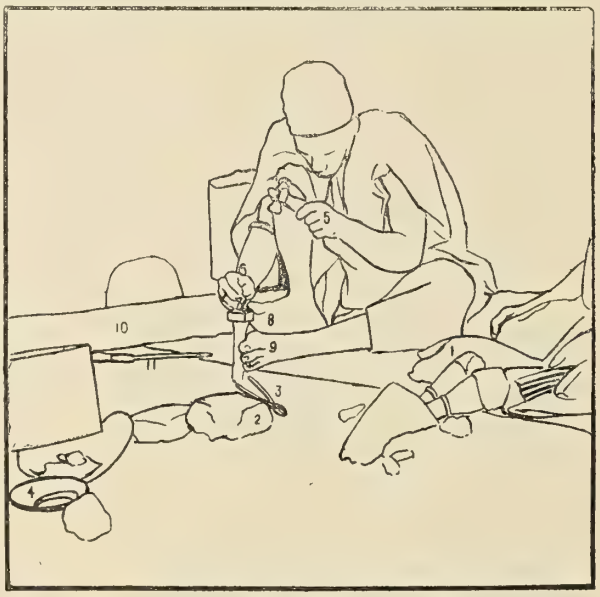

Fig. 7. — *Cutting design on ring.* — 1. Bellows. — 2. *Jirigi* (boat). — 3. Tongs. — 4. Saucer of palm-oil. — 5. Hand holding hammer. — 6. Hand holding graver. — 7. Strip of metal to become the ring. — 8. Right foot, the great toe of which holds the metal firmly on the anvil. — 9. Left foot steadying the anvil. — 10. Log of wood on which the metal was smoothed by filing before the design was cut. — 11. File.

Fig. 5.

Fig. 6.

Fig. 7.

The two ends were not joined or soldered, and a considerable gap separates them.

It only remained to clean the ring. Taking a string of hard white beads from his pocket, he rubbed it with them in a little water, heated it for the last time and rubbed it with the pulp of a lime and some sand, and finally polished it again and again with the beads in a bowl of water until it shone.

I questioned him about the origin of his bellows, but the only answer he would give was to the effect that his father had used just such bellows and so he used them, as the pupil who was with him would use them after him. The words given in Robinson's *Dictionary of the Hausa Language* for bellows are *ẓigaẓigai*, *zigazigai*, and *ẓugaẓuganta* [1]; but whether they possibly represent « une des nombreuses formes du mot Tsigane » to use Doutté's expression, or are merely onomatopœic, only a philologist could say. The word I obtained from an intelligent smith, at present in the Zungeru gaol, was *zuzugi* which is probably a stronger form of *ẓuga*, « to blow with bellows ». *Zikka*, the Hausa word for a large bag made of skin, is not

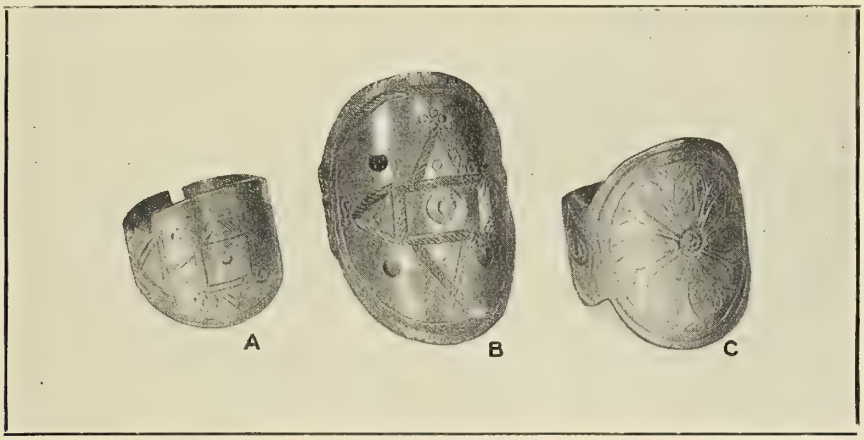

Fig. 8. — *Specimens of rings*. — A. Gold ring made on this occasion. — B. Cast silver ring obtained at Bida in 1910. — C. Silver ring made by the same Nupe smith as made the gold ring.

unlike *Zkara*, or *Zekkara*, but I have not met with any people in Nigeria bearing this name.

The Hausa names for the various parts of the bellows, as told to me by the smith in the Zungeru gaol, were as follows :

The bag, *zuzugi*. In the Nupe language, *garu (gurù)*.

The nozzle, *fulfutai*.

The sticks at the mouth, *marika* (from *ma* [2] and *rik(k)a* « to hold »).

The funnel directing the blast into the fire, *bakin wutan makera* « mouth of the blacksmiths' fire ». In the Nupe language, *awa (ewà)*.

The names for the other tools used in making the ring were :

Uwan makera (blacksmiths' mother), the anvil. An iron tool with a square flat top on which the metal was hammered into shape. The tool has a pointed end by means of which it is driven into the ground. Nupe, *t'atsu*.

Kulpi or *Kulfi*, a chisel-like tool consisting of a thin strip of iron about 200 mm.

1. *ẓ* represents ض, *z* is ز, but both are pronounced like the English *z*.

2. « The noun-agent in Hausa is formed in a manner which closely resembles the Arabic, viz. by prefixing *mai-*, pl. *masu-*, to verbs and substantives... *ma-* is used in a somewhat similar way before verbs to form (1) Nouns of the agent... (2) Nouns of place... (3) Nouns of the instrument... » Robinson and Burdon, *Hausa Grammar*, 1909, p. 20.

long and 20 mm. broad, with which the metal was cut up into small pieces before being melted in the crucible. Nupe *ece*.

Aùseki or *Aworteki*, a long pair of pincers used in removing the red-hot crucible from the fire. Nupe *èmŭgi*.

Masari (probably *ma* and *sare* « to cut »), the name given to the three tools used in marking the pattern on the ring.

Tukunia makera (blacksmiths' pot), the crucible made of baked mud in which the metal was melted. Nupe *dùkùṇ*.

Jirigi (boat), the groove in a stone or brick into which the molten metal is poured.

Most of these tools can be seen in one or other of the photographs. A European hammer, *mas(s)aba* (Nupe, *ètsu*), and file *zerto* or *derto* (Nupe, *enyạ̀*), were also used.

The gold ring made on this occasion by my Nupe « jeweller » is represented in fig. 8 *a*, together with a silver ring of his make but of a different design (fig. 8 *c*) and an example of the pierced form of ring the mould should have produced (fig. 8 *b*). I do not know if any conclusions can be drawn from these designs as to the origin of the smiths' industry in West Africa; they are certainly traditional patterns, but, as in the case of the bellows, I could only learn that they were handed down from generation to generation.

LES TENDA

(KONIAGUI, BASSARI, BADYARANKÉ)

DE LA GUINÉE FRANÇAISE

Par M. A. Delacour (Guinée française).

Habitat du peuple Tenda [1].

Le peuple généralement connu sous le nom de *Tenda* (nom qui lui a été donné par ses voisins d'origine peule), a son habitat dans la partie nord-ouest de la Guinée française. Il se subdivise en trois fractions qui sont, en allant de l'est à l'ouest :

1° Les *Bassari* ;

2° Les *Koniagui* ;

3° Les *Badyaranké* (il ne sera parlé qu'accessoirement de ces derniers, faute de renseignements utiles).

Ces noms, sous lesquels ces indigènes sont désignés et généralement connus, étant d'origine étrangère, il n'est pas sans intérêt de mentionner les différents noms qu'ils portent. Les *Bassari* s'appellent eux-mêmes *Aliyane*, les Koniagui les nomment *Ayan* ou *Biyan*, les Peuls *Tenda-Dounka*, les Badyaranké *Ouo* et les Malinké *Bassari*.

Les *Koniagui* s'appellent eux-mêmes *Awonhen*, les Bassari les nomment *Azèn*, les Peuls *Tenda-Dounka*, les Badyaranké *Wonyadyi* et les Malinké *Koniagui*.

Les *Badyaranké* sont désignés par les Koniagui sous le nom de *Khous* ou *Akhous* et par les Malinké sous celui de *Bigola* ou *Agola*.

Les Peuls subdivisent les *Bassari* en trois groupes : ils distinguent les *Tenda-Dounka* ou *Tenda* non musulmans sans vêtements et coiffant leur verge d'un étui fabriqué en tiges ou plus exactement en feuilles de rônier, les *Tenda-Boéni* ou *Tenda* changés, c'est-à-dire convertis à l'islamisme, et les *Tenda-Mayo* ou *Tenda* non musulmans vêtus et habitant le pays appelé Mayo (c'est-à-dire fleuve) et situé sur la rive gauche du Rio-Grande. Se basant sans doute sur ces renseignements donnés par des indigènes étrangers, vraisemblablement des Peuls, M. Arcin divise les *Tenda* en *Tenda* proprement dits, *Tenda-Boéni*, *Badyaranké*, *Koniagui*, *Bassari* [2]. Au point de vue ethnographique, il n'y a pas lieu de tenir compte de toutes ces distinctions qui sont d'ordre politique. Les *Tenda* proprement dits, les *Tenda-Boéni*, les *Tenda-Mayo* et les *Bassari* ont tous même origine, parlent le même dialecte et se donnent entre eux le même nom d'*Aliyane*.

La région habitée par ce peuple a pour limite au nord le cours du Koukouba, affluent de la Koulountou, celui du marigot de Nomandi, affluent de la Gambie, puis la Gambie elle-même. A l'est, elle est séparée du Niokolo par le Tokoye, affluent de la Gambie. Au sud, la limite partait autrefois des montagnes de Mali et allait rejoindre, dans la direction de l'ouest, les sources du Bandama, affluent du

1. Cette monographie sur la race Tenda est toute entière basée sur des choses vues et sur des renseignements oraux donnés par les indigènes eux-mêmes et recueillis sur place pendant deux séjours consécutifs dans le pays, le premier de février à juillet 1907 et le deuxième de septembre 1909 à novembre 1910. Voir la carte 1.

2. *La Guinée française*, pages 189 et suivantes.

Rio-Grande; aujourd'hui, les *Tenda*, refoulés par les Peuls, ont abandonné une partie de cette région; cependant un certain nombre d'entre eux, les *Tenda-Boéni*, s'y sont maintenus en acceptant la domination étrangère. La frontière part actuellement du pied des montagnes de Bendani pour aboutir au Rio-Grande en aval du petit village de Dandé Mayo. A l'ouest, la limite longe le Rio-Grande jusqu'à son entrée en Guinée portugaise, dont elle remonte la frontière jusqu'à sa rencontre avec celle du Sénégal qu'elle suit jusqu'à la Koulountou, pour redescendre ensuite cette rivière jusqu'à son confluent avec l'Ounouo.

Dans la région ainsi délimitée, chacune des trois fractions occupe un territoire distinct : les *Badyaranké* occupent la partie ouest et sont séparés des *Koniagui* par le marigot Ounouo. Les *Koniagui* occupent tout le plateau central compris entre la Koulountou et les monts Bassari d'une part, la Gambie et la Sinéné d'autre part, sauf les bords de la Gambie qui appartiennent en grande partie aux *Bassari*. Ces derniers occupent le reste du territoire. Il existe, en plus des *Tenda-Mayo* qui occupent une petite partie de la rive gauche du Rio-Grande, deux fractions de *Tenda* qui ont émigré, l'une sur les bords du Compony, à Tomboya, dans le cercle du Rio-Nunez, l'autre au Sénégal, dans le Niokolo.

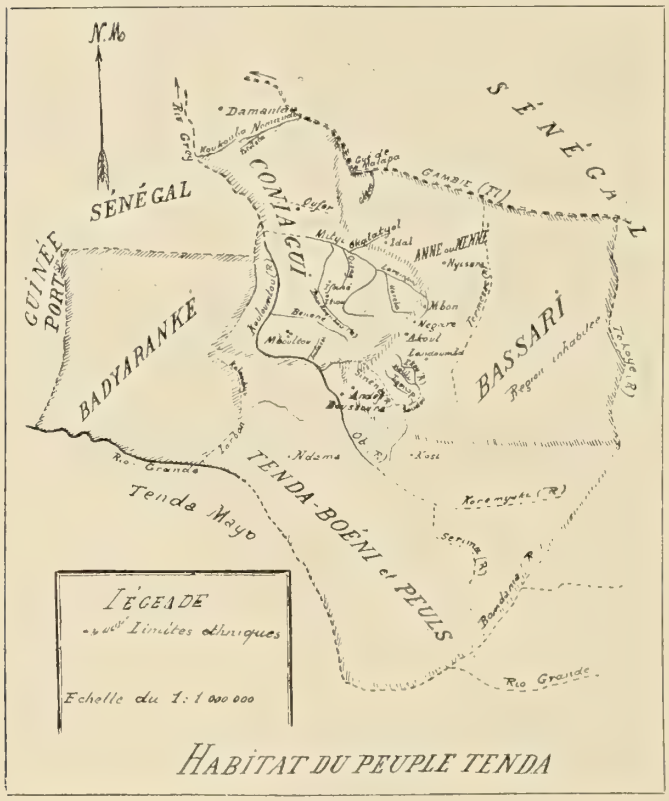

Carte 1.

Le système orographique de la région est constitué par les derniers contreforts du nord du Fouta Dialon qui se dirigent vers la Gambie, en diminuant de plus en plus d'altitude. Les principales de ces chaînes de montagnes sont, au sud, les monts du Singuèti, de Bendani; à l'est, les monts Taour, Akoul, Négaré, Mbon et Nènné, qui ont une direction générale S.-O. N.-E. et vont en s'affaissant graduellement pour s'éteindre sur les bords de la Gambie; ces montagnes, très abruptes et coupées de vallées encaissées, donnent au pays un aspect très tourmenté, bien que les points les plus élevés ne dépassent probablement pas 500 à 600 mètres d'altitude. A l'ouest du Badyar, un massif montagneux, moins important que les précédents, est constitué par les monts Badyar et Kandyaye. Le plateau Koniagui présente un aspect uniforme, avec de très légères dépressions où coulent, en hivernage, de petits marigots. La nature du sol varie selon les régions : à l'ouest, au Badyar, dominent le grès et la latérite ; le plateau koniagui est presque complètement sablonneux et présente de ci de là quelques légers affleurements de latérite; dans les monts bassari on retrouve la latérite et le quartz.

Son hydrographie relève des bassins de la Gambie et du Rio-Grande ; ces deux grands fleuves reçoivent toutes les eaux descendant des montagnes du sud et du sud-est. Les principaux affluents de la Gambie sont : le Tokoye, le Termessou, le Gégèn et le Poto-Pata, puis la Koulountou, torrent très puissant dont le débit d'eau est considérable pendant l'hivernage. Cette rivière reçoit elle-même la Sinéné, grossie du Soudou formé par la réunion de l'Ekou, de la Malili et de l'Egonop; ses autres affluents sont la Bénéné et la Mityi qui reçoit le Larempou grossi du Héréba. D'autres marigots moins importants, l'Okalatyol, l'Ousag, le Bankounkou, se jettent également dans la Mityi. Les derniers affluents de la Koulountou sont les marigots d'Oufer, de l'Ounouo, du Bamboulou et du Koukouba. Les plus puissants de tous ces cours d'eau, qui présentent un caractère torrentiel très accentué, sont, par ordre d'importance, la Koulountou, le Tokoye, la Mityi et le Termessou ; en fin de saison sèche, tous sont à sec, ils ne contiennent des biefs d'eaux stagnantes que par endroits. Malgré le manque d'eau courante, les indigènes se procurent très facile-de l'eau en creusant dans le sable des trous dont la profondeur ne dépasse jamais 2 m. 50, à l'époque même de la plus grande sécheresse.

Les affluents du Rio-Grande présentent un caractère plus régulier et moins torrentiel. Les principaux sont le Bandama, la Bensané, le Kévédyi et le Larban.

Origine et histoire du peuple Tenda.

Beaucoup d'hypothèses [1] ont été émises sur l'origine de ce peuple, qui constitue un petit noyau isolé, n'ayant aucun caractère commun avec les populations voisines. Ces indigènes ont longtemps caché leur propre opinion sur ce point : ces primitifs, très défiants, pour qui tout étranger est un ennemi, ne livrent pas volontiers le secret de leurs traditions ; aux demandes qui leur étaient faites, ils répondaient vaguement venir de l'est et plus souvent encore ils disaient ne rien savoir. Les Tenda-Boéni, plus ou moins islamisés, racontent plus volontiers leurs légendes. Les récits qui circulent dans le pays comportent deux variantes, qui ramènent, toutes deux, l'origine de la présence de ce peuple en ces lieux aux migrations de Koli Tenguéla [2].

Une première version rapporte que, parmi les compagnons de Koli, se trouvait un nommé Sambou, chasseur très habile et guerrier d'une valeur éprouvée. Son chef, confiant en lui, l'envoya un jour à la découverte; Sambou partit seul avec sa femme qui n'avait pas voulu se séparer de lui. Après de longues journées de marche, épuisés de fatigue, les pieds ensanglantés, les deux voyageurs s'arrêtèrent pour se reposer dans une plaine verdoyante et construisirent une hutte au bord d'un marigot. Le pays leur plut et, remettant leur départ de jour en jour, ils finirent par décider de s'établir là où le hasard les avait conduits. Bientôt un fils naquit, ce fut le premier *Koniagui*. Ils vivaient heureux mais dénués de tout, même du plus léger vêtement, lorsqu'après de longues pérégrinations, plusieurs années après, Koli vint à passer par là; il retrouva son ancien compagnon dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis longtemps et qu'il croyait mort. A ce moment, d'autres suivants de Koli s'installèrent dans les environs, ce furent les ancêtres des *Bassari* et des *Badyaranké*. Le fils de Sambou devenu grand et en âge de se marier choisit ses compagnes parmi les familles nouvellement installées dans le voisinage. De ses femmes libres, il eut deux fils : l'aîné s'établit près de son père à Ikong; l'autre alla un peu plus au nord, à Ifane; son troisième fils, issu d'une femme captive, alla s'installer à Itiou.

1. Voir Rançon « Voyage d'explorations dans la Haute-Gambie », page 318 et suivantes.
2. Conquérant peul du début du XVIe siècle.

Une autre version, peut-être préférable et qui est confirmée par les *Koniagui* qui veulent bien parler, les représentent comme les descendants d'une troupe de guerriers opérant pour le compte de Koli Tenguéla. Cette troupe, épuisée par de longues marches, arriva dans cette région où elle s'installa pour s'y reposer, d'abord; puis, trouvant le pays à son goût et fatiguée de la vie d'aventures qu'elle menait, elle décida de s'y établir d'une façon définitive. Koli, étonné et inquiet de la longue absence de ses guerriers, et ne pouvant admettre qu'une troupe aussi nombreuse disparût sans laisser de traces, envoya à leur recherche. Ses émissaires finirent par les découvrir, et, au nom de Koli, ils leur donnèrent l'ordre de rejoindre leur chef; tous refusèrent, mais, pour ne pas irriter leur ancien maître et éviter toute représaille, ils prirent la précaution de renvoyer à Koli toutes les armes et tous les vêtements qu'ils tenaient de lui, et, depuis cette époque, ils auraient continué à vivre nus. En plus de cette légende, les *Koniagui* ont conservé un souvenir durable des premières années de leur installation; dénués et privés de tout, ils souffrirent cruellement de la faim; la famine était si grande qu'ils durent manger les excréments des quelques bestiaux qu'ils avaient emmenés avec eux.

Koniagui, *Bassari* et *Badyaranké* seraient ainsi les descendants de la troupe de Koli. Il est à mentionner que, dans leurs disputes, ces trois groupes se traitent mutuellement, en s'insultant, de « captifs de Koli ». Les *Koniagui* ajoutent que, bien qu'ayant appartenu à Koli, ils ne sont pas d'origine mandingue ; les *Boéni* au contraire, honteux en quelque sorte de cette origine quelque peu serve et désireux de ne pas passer pour des sauvages, comme les *Koniagui*, se disent d'origine mandingue, quelques-uns précisent et vont même jusqu'à dire qu'ils appartiennent à la famille des Kamara.

Les Peuls, de leur côté, prétendent qu'au moment de la fondation du Labé par Alfa-mo-Labé la présence des Koniagui était déjà signalée dans la région qu'ils habitent aujourd'hui.

Si le fond de ces légendes est exact, il y a tout lieu de penser que ces indigènes sont des descendants de populations autochtones établies, autrefois, dans le Soudan actuel et plus ou moins asservies et refoulées hors de leur habitat primitif par l'invasion de races étrangères.

Le peuple *Tenda* comprend à l'heure actuelle de 30,000 à 35,000 âmes et il n'est matériellement pas impossible qu'il ait été constitué par les descendants d'une troupe composée de quelques centaines d'individus, si l'on place la date d'arrivée de ces gens vers le début du XVIe siècle, époque approximative des migrations de Koli.

Ces indigènes admettent que les trois fractions qui composent leur peuple sont arrivées en même temps dans le pays, en spécifiant, pour la plupart, que le village *bassari* de Landoumba fut fondé avant les autres. Malgré ces souvenirs d'une immigration commune, il ne semble pas qu'il y ait identité absolue d'origine entre eux. Ils ont bien des liens d'ordre religieux communs et leurs différentes familles se reconnaissent comme parentes de familles correspondantes dans les groupements voisins, mais ils se distinguent les uns des autres par leurs dialectes, qui, tous trois, sont différents, et par quelques autres particularités moins importantes.

Le village *koniagui* le plus ancien est Nouma, c'est de lui que sont sortis tous les autres [1].

Nouma donna naissance à Ikong, Ifane, Novaré, Bantyankba, Ouyoumpou et Sambounag.

1. Voir la carte 2.

D'Ikong essaimèrent les villages de Bantank, Oumpou, Ikongkal, Ityoan, Sadyé, Séné, Naï, Bèntyankindi, Maout, Bambou, Ibis, Outinti, Ikota et Boumbou.

De Boumbou sont sortis les deux villages de Pakèn et celui d'Itiou, qui, à son tour donna naissance aux deux villages de Tatine, aux deux villages d'Ourouss, à Outyimp, Gouarèl, Youkounoun, Kamassa, Ourakari, Ikèg, Ityol, Iguidyan, Oussou, Ousidj, Ntolo et Tyidak d'où est sorti Mponk.

De nombreux villages tirent leur origine d'Ifane; ce sont Badyé, Fédé, Idyine, Kèrkèt, Outak, Ntolo, Ousidj, Ountagni, Ndante, et Ouyane. Les villages d'Akoun, Idir et Manganat sortirent de Fédé. Ouyane de son côté donna naissance aux villages d'Apar, Fountoufountou, Ikisa, Ntamp, Ouagan et Kadyikadyi. Un dernier village Ourak, a été fondé par des *Bassari* d'Idal et des Koniagui venus d'Ifane. Les *Koniagui* n'essayèrent guère d'émigrer pour aller fonder des villages au loin. On ne relève au cours de leur histoire qu'une seule tentative faite par un groupe originaire de Nouma, conduit par le frère aîné d'un nommé Ndendegui de la famille royale d'Ifane, qui alla s'établir à peu de chose près sur l'emplacement du village actuel de Damantan. Cette tentative ne réussit pas, le village fut abandonné peu après par son fondateur, qui y laissa cependant comme trace de son passage la divinité protectrice du lieu (*igwar*) qu'il y avait établie. Au moment de la colonne de 1904, quelques *Koniagui* effrayés y retournèrent et fondèrent deux petits villages qui existent encore et dépendent de la Colonie du Sénégal.

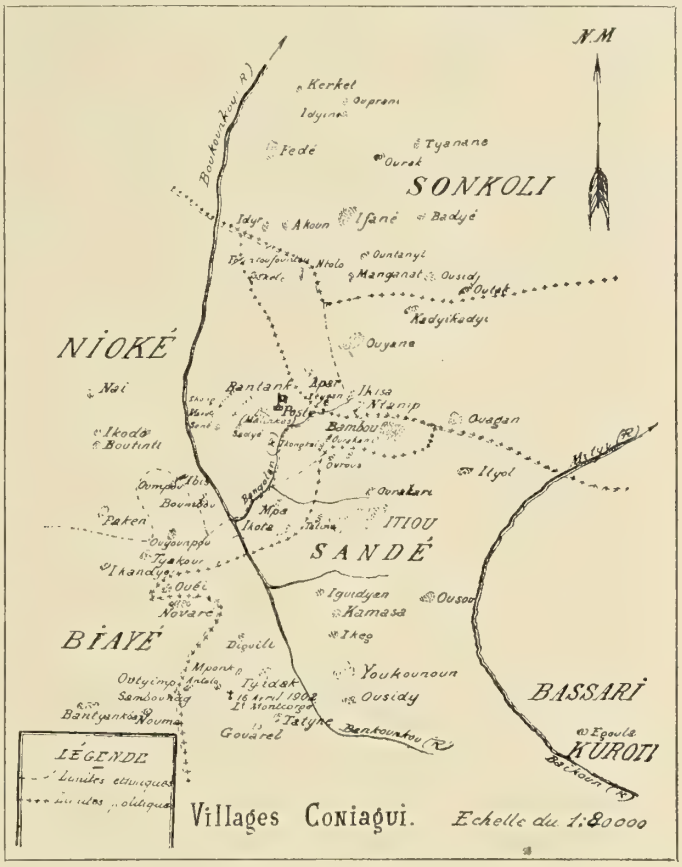

Carte 2.

Le plus ancien de tous les villages *bassari* est Landoumba. Après lui, les plus anciens sont Idal, qui fut fondé par un nommé Bolobol parti de Landoumba. D'Idal émigra le village de Nyisara dont le premier chef fut Zegang. Négaré tire également son origine de Landoumba. Ces quatre agglomérations furent le berceau de tous les villages *bassari* sans exception, y compris ceux des *Tenda-Mayo*, des *Tenda-Boéni* et des *Tenda* habitant au Niokolo et au Rio-Nunez. Les *Boéni* et les *Tenda* du Niokolo et du Rio-Nunez ont changé, tous trois, plusieurs fois d'habitat; ils sont originaires d'un village abandonné depuis longtemps et qui avait été fondé par des gens de Landoumba ; ce village s'appelait Nyenguéta. De Nyenguéta, ils étaient partis vers le sud-ouest et s'étaient arrêtés dans la province actuelle du

Singuéti qu'ils occupèrent jusque vers 1830. Vers cette époque, ils furent attaqués par le père de Tyerno Ibrahima ; les uns se soumirent et s'islamisèrent, leurs vainqueurs ajoutèrent à leur nom de *Tenda* le surnom de *Boéni* qui signifie « changés », c'est-à-dire « convertis » ; les autres, préférant échapper à la domination abhorrée des Peuls, s'enfuirent au Niokolo, d'une part, et dans le Rio-Nunez, d'autre part, sur les bords du Compony. Malgré leur éloignement, ces indigènes continuent à entretenir entre eux des relations constantes; le chef actuel des *Tenda-Boéni*, par exemple, a vécu trois années chez ses parents du Nunez. Lorsque Tyerno Ibrahima vint occuper le Ndama actuel, les Boéni devenus ses vassaux le suivirent; ils ont depuis continué d'habiter cette province.

Liste des différents villages *bassari* en allant du nord au sud :

Idal, Etyénengor[1], Grédyampane, Nyendine, Nyisara, Grétyolo, Nangara, Ediala, Grémag, Grédane, Grédongha, Epingué, Gamon, Gréganga, Mbon, Ikés, Samon, Grédine, Yabouna, Mbarak, Egatch, Gréguenguéon, Grédyampane, Iguidyane, Négaré, Etagour, Landoumba, Koudyak, Grékés, Gréwala, Akoul, Nangaré, Etyèny, Grékélémanyit, Etyog, Angaf, Grépin, Grédine, Zéroun, Doïdoï, Nasa, Ibir, Ibamp, Malili, Eguésèb, Epédyédyèm, Edyank, Guinegane, Iringir, Granhèb, Grénébis, Tyékéré, Eguéguéon, Grébamp, Banyant, Yonhèn, Grengueni, Eganga, Etyank, Etèg, Grémine, Andèf, Akot, Taour, Etyongo, Tangaoun, Idonk.

Il existe, en outre, cinq villages *bassari* établis sur le territoire *koniagui*, ce sont Egouala, Epez, Edine, Egatch, Edoï, plus les trois petits villages Tenda-Mayo de Mboultou.

Rien n'a été plus instable que la puissance des différents villages *koniagui* au cours de leur histoire ; ces indigènes au caractère indépendant et épris de liberté ont conservé avec un soin jaloux leur indépendance personnelle à laquelle ils tiennent par dessus tout. A la mort d'un chef, par exemple, ne s'entendaient-ils pas sur le choix d'un successeur, il se formait par scission autant de villages que de partis différents ; ils se groupaient chacun autour de son candidat et ils se séparaient. Le fils d'un ancien chef arrivait-il à se créer un certain nombre de partisans, il quittait le village et allait fonder un nouveau centre dans les environs. Un indigène quelconque se trouvait-il mal dans son village, il le quittait et allait s'installer ailleurs. Il est ainsi arrivé souvent que de gros villages ont perdu la presque totalité de leurs habitants ou même ont, parfois, complètement disparu. Ce fut le cas de l'ancien village *koniagui* de Bobor et du village *bassari* de Nyenguèta et plus récemment de celui d'Ikés près de Mbou.

L'histoire de la fondation du village d'Itiou mérite une mention spéciale. Ce village tire son origine de Boumbou; son fondateur, d'origine serve, était fils d'un chef de Boumbou et d'une captive de race peule nommée Pama; il alla s'établir à peu de distance à l'est du village de son père. Son village devint bientôt le lieu de refuge de tous les captifs de la région, en rupture de ban ou en désaccord avec leurs maîtres ; ils furent surtout renforcés par les captifs du gros village d'Ikong. Ce dernier village essaya de les faire rentrer dans l'ordre mais sans beaucoup de succès et, lassé, il dut à la fin reconnaître leur indépendance. Itiou a toujours conservé une cohésion plus forte que les autres villages et, aujourd'hui, il est encore l'agglomération la plus importante de la région.

Si, dans une même cité, les *Koniagui* ne s'entendaient pas toujours entre eux, à plus forte raison étaient-ils en désaccord de village à village ; il en résultait des disputes perpétuelles, la plupart du temps peu graves, réglées à coups de bâton et quelquefois à coups de couteau. Il existait, cependant, des liens de dépendance

1. La particule Gré, Ré ou E signifie « chez » en dialecte bassari.

politique entre tous ces villages ; au début, l'autorité politique se partageait entre Nouma, Ikong et Ifane ; puis, la fondation d'Itiou créa un quatrième compétiteur au commandement, en même temps que Nouma perdait son antique prépondérance et tombait sous la dépendance d'Ikong; plus récemment encore, Ouyane est parvenu à grouper autour de lui un certain nombre de villages. Entre ces différents groupes, il y eut de véritables petites guerres au cours desquelles les belligérants se pillaient et se faisaient des captifs.

Ces guerres intestines ont pris fin à une époque relativement récente, sans doute au moment où, les attaques étrangères devenues plus sérieuses et plus fréquentes, ils sentirent la nécessité de s'unir contre les ennemis communs, pour conserver leur antique indépendance. Au dire des *Koniagui*, ces luttes intestines cessèrent à la suite de faits étranges et extraordinaires ; dans les palabres, qu'ils tenaient lorsqu'il s'agissait de combiner une attaque ou de décider de la guerre, un chef du village d'Itiou n'avait qu'à toucher ou à s'appuyer sur l'arbre à l'ombre duquel il palabrait, pour qu'immédiatement l'arbre se désséchât et perdît toutes ses feuilles. A la même époque et dans les mêmes réunions de guerre, le bisaïeul maternel du chef actuel d'Ifane ne pouvait brandir son sabre sans qu'il se brisât comme une simple baguette. Effrayés par ces manifestations, qu'ils attribuaient aux divinités protectrices de leurs villages, ils s'abstinrent de se faire la guerre entre eux ; et, de fait, depuis cette époque, il n'y eut plus de guerres civiles. Sans disparaître complètement, les rivalités de village à village revêtirent une forme plus atténuée et, parfois encore, le sang coula dans des rixes de jeunes gens vite apaisées. Peut-être n'aurait-il pas toujours continué d'en être ainsi : au moment de notre arrivée les rapports étaient très tendus entre Itou et Ifane, qui, tous deux, émettaient des prétentions à l'hégémonie; peut-être en serait-il résulté un conflit. En somme, les *Koniagui* admettent très difficilement le principe d'une autorité supérieure et, dans une société dont l'anarchie est la principale caractéristique, une union complète est impossible et, en fait, n'a jamais existé.

Les *Bassari*, d'humeur tout aussi indépendante mais moins belliqueuse, disent avoir toujours vécu en paix entre eux ; en butte aux razzias de leurs voisins *Koniagui*, ils tombèrent sous leur dépendance, dépendance très lâche il est vrai et plus nominale que réelle. Les *Bassari* des régions d'Idal et de Nenné tombèrent sous l'autorité d'Ifane, ceux de Mbon dépendaient d'Ouyane, ceux des régions du sud et du sud-est dépendirent d'abord de Nouma et d'Ikong, puis d'Ikong et enfin d'Itiou, jusqu'au jour où l'arrivée des Peuls vint modifier cet antique état de choses. Les Peuls assimilèrent les *Tenda-Boéni* actuels, considérèrent comme dépendant d'eux les *Bassari* du sud, qui vinrent se réfugier aux environs de Nouma, et firent de fréquentes incursions dans leur pays où ils trouvaient en abondance le mil, le riz et les captifs dont ils avaient besoin. Ces attaques perpétuelles décidèrent les *Bassari* à abandonner leur pays pour venir se mettre sous la protection des *Koniagui* dont le joug était moins lourd à supporter. Comme traces de cette émigration, il reste les ruines des villages construits dans la plaine et aujourd'hui abandonnés ; cinq villages de *Bassari* dits *Kuroti* établis sur le territoire d'Itiou y sont demeurés ; bien que l'autonomie politique leur ait été accordée par les autorités françaises, ils n'en continuent pas moins à se considérer entre eux comme les vassaux d'Itiou. L'influence grandissante d'Itiou tant chez les *Koniagui* que chez les *Bassari* s'explique facilement. A l'inverse des *Koniagui* d'Ikong et d'Ifane surtout, ceux d'Itiou pratiquaient une politique d'assimilation plutôt que de razzia ; ils conservaient la presque totalité des captifs qu'ils faisaient, ces captifs bien traités jouissaient vite de la même liberté que leurs maîtres. D'un autre côté, ils faisaient payer moins cher leur protection à leur vasseaux *Bassari* dont ils se faisaient des alliés.

Pendant fort longtemps, le peuple *Tenda* est resté isolé, presque sans rapport avec ses plus proches voisins; il faut remonter à 150 ans environ seulement pour trouver trace du premier contact qui se produisit. Le peul Modi Sellou vint du Labé attaquer les *Koniagui*, il fut battu et tué à Novaré. Un siècle plus tard l'almamy de Timbo envoya une colonne qui fut repoussée avec pertes. Aux environs de 1860, Tyerno Ibrahima, originaire de Davia (Fouta Dialon), habitait à Guémé Wassou dans les montagnes de Bendani; c'est de ce village qu'il dirigeait ses razzias chez les *Bassari*, sans rechercher encore les *Koniagui*. En 1867, il vint fonder le village de Ndama qui a donné son nom à toute la province : ce nom de Ndama tire son origine du nom de la vache qui fut immolée en sacrifice lors de l'inauguration de la mosquée du nouveau village. Peu après la fondation de Ndama, un frère de Tyerno rencontra une bande de *Koniagui* excursionnant dans le Badyar, la rencontre ne fut pas pacifique, les deux troupes en vinrent aux mains et le frère de Tyerno fut tué au cours de la bagarre. Cette mort fut le point de départ et la cause occasionnelle de nombreux conflits qui ne se terminèrent que par notre prise de possession du pays. Tyerno Ibrahima voulut venger son frère et organisa toute une série d'expéditions contre les *Koniagui*, soit seul, soit avec l'aide d'alliés. Une seule fois, il remporta un demi succès : arrivé à l'improviste devant Bantyankba, il razzia une partie du village et se retira avant l'arrivée des secours envoyés par les villages voisins. Novaré, qui était alors le village *koniagui* le plus méridional, se trouvant trop exposé aux coups de mains des Peuls, remonta vers le nord pour occuper son emplacement actuel. Ce déplacement se fit à la suite de la première attaque de Tyerno, conduite avec l'aide de Moussa Molo, roi du Fouladou, et qui fut repoussée. Battu au sud, toujours allié à Moussa Molo, il fit une nouvelle tentative par le nord; vers 1870, il s'avança avec une troupe nombreuse; la rencontre eut lieu sur les bords de la Mityi, les cavaliers de Moussa Molo furent battus à plate couture et lui-même ne dut son salut qu'à la rapidité de la fuite de son cheval. Vers 1886, Tyerno organisa une nouvelle expédition, mais, instruit par l'expérience de la valeur de ses adversaires, il battit le ban et l'arrière-ban de ses fidèles et, à la tête d'une forte colonne, il vint se faire battre une deuxième fois à Novaré. L'année suivante, désireux de venger son échec, il rechercha de nouveaux alliés, et s'assura le concours de Mamadou Bobo, frère d'Alfa Yaya, et d'Alfa Nyabali marabout malinké fondateur du village de Damantan; ce dernier manqua de parole et n'envoya pas les contingents promis. La lutte fut acharnée, les alliés s'avancèrent jusqu'à Itiou, brûlant tout sur leur passage, et s'y maintinrent quelques jours avec des alternatives diverses de revers et de succès. Après quatre ou cinq jours de combat, la fortune se décida en faveur des *Koniagui*; décimés, battus en détail, les alliés firent une retraite qui fut un véritable désastre. Tyerno Ibrahima n'avait plus seulement pour but la vengeance de la mort de son frère, d'assaillant il était devenu assailli; depuis quelques années seulement, les *Koniagui* venaient régulièrement razzier ses villages de cultures. Malgré ses défaites successives, non découragé, il cherche de nouveaux alliés, il sollicite une fois de plus l'aide de Moussa Molo, de Modi Mamadou et de Samba Saliou, parents de l'almamy du Labé; leur concours obtenu, il forme une nouvelle colonne en 1896; comme les précédentes, cette expédition se termina par un échec sanglant où un grand nombre de ses notables trouva la mort; comme en 1887, il fut poursuivi jusque sous les murs de son tata de Boussoura par les Koniagui victorieux. Notre installation dans le pays, trois ans plus tard, mit seule fin à ces guerres.

Les Peuls ne furent pas les seuls à venir attaquer les *Koniagui*; l'almamy de Bakel vint se faire battre en 1860. C'est vers cette époque que vinrent s'installer

dans le pays des Peuls et des Malinké chassés du Ngabou et du Fouladou par Alfa Molo, d'abord, puis, par son fils Mousa.

Comme les *Bassari*, les *Badyaranké* souffrirent quelque peu des incursions que les *Koniagui* firent sur leur territoire, mais ce ne furent jamais que des guerres peu sérieuses qui les divisèrent, et, de même que les *Bassari* imploraient la protection des *Koniagui* contre les Peuls, de même les *Badyaranké* battus par Sellou Koyada, chef du Ngabou, vinrent se réfugier chez eux, et, grâce à leur aide, ils purent expulser l'envahisseur.

Alfa Nyabali de Damantan essuya lui aussi cinq défaites; vers 1860, Alfa Nyabali, chassé du village de Mana par Alfa Molo, vint s'établir près d'Ourak où il demeura treize ans; ses hôtes *koniagui* finirent par l'expulser sous prétexte qu'il empiétait en dehors du territoire qui lui avait été assigné. Il se retira à environ 45 kilomètres au nord-ouest et fonda le village actuel de Damantan. Cette expulsion fut sans doute le point de départ des cinq guerres qui suivirent et se terminèrent toutes par la défaite des gens de Damantan.

La création d'un poste à Boussoura ne changea d'abord guère l'attitude belliqueuse des *Koniagui*; jusqu'en 1903, ce ne furent que razzias perpétuelles; s'aventurant jusqu'aux environs de Boussoura, ils venaient piller les villages de culture peuls et, dans l'un d'eux, en 1900, ils faillirent s'emparer de la personne de Tyerno Ibrahima. En 1902, le massacre de la section du Lieutenant Moncorgé porta leur puissance militaire à son apogée. L'assurance que leur donnait tant de victoires, leur amour de la liberté et leur haine de l'étranger expliquent facilement l'échec de la mission Hinault en 1903; une défaite pouvait seule nous assurer leur soumission.

Habitant un pays plat et sans défenses naturelles, les *Koniagui* n'essayaient pas de protéger leurs villages à l'aide de murs, de palissades ou de retranchements; ils les laissaient complètement ouverts sans aucune défense, exposés à toutes les entreprises et à tous les coups de main de l'ennemi; ils gardaient seulement dans le voisinage immédiat un coin de brousse boisé à la conservation duquel, aujourd'hui encore, ils veillent avec un soin jaloux. Un ennemi était-il signalé, immédiatement des éclaireurs se portaient à sa rencontre; la troupe ennemie était-elle reconnue faible ou insuffisamment forte, les guerriers du village se portaient en avant et l'attaquaient de pied ferme. Les choses se passaient de toute autre façon s'ils avaient affaire à un ennemi puissant; ils faisaient évacuer le village par les femmes et les enfants et ils envoyaient, en même temps, des courriers rapides dans toutes les directions jeter l'alarme partout et demander des secours. Les hommes restés au village organisaient la défense : là ils faisaient une première tentative de résistance ; en cas d'échec ou lorsqu'ils se reconnaissaient trop faibles, ils l'évacuaient et se jetaient dans le bois voisin, laissant l'ennemi piller à son aise et même prendre les femmes et les enfants qui n'avaient pas eu le temps de fuir ; ils n'avaient qu'un but : retenir l'ennemi et le retarder le plus longtemps possible. Bientôt, les secours réclamés arrivaient de toutes parts, en une demi-journée tous les guerriers disponibles de la région avaient pu rallier le village attaqué. D'assaillant, l'ennemi devenait assailli ; alourdi par son butin, cerné de tous côtés, après une résistance plus ou moins longue, il fuyait en abandonnant son butin et tout ce qui pouvait entraver sa marche, pendant que les *Koniagui* répandus sur sa route de retour le harcelaient sans trêve ni repos ; tous les petits groupes isolés étaient cernés, tout combattant pris était égorgé.

Lorsqu'ils savaient avoir affaire à un ennemi puissant et disposant de troupes nombreuses, comme Tyerno par exemple, ils employaient un troisième procédé de combat. Les femmes, les enfants et les vieillards étaient envoyés dans la brousse

dans l'arrière pays, les villages étaient complètement abandonnés ; seuls restaient les hommes en état de porter les armes. Divisés par petits groupes de guerriers, ils se portaient en masse à la rencontre de l'ennemi afin d'essayer de l'arrêter. En cas d'échec, le combat ne s'arrêtait pas pour autant ; toutes ces petites bandes cachées dans les bosquets d'arbres et dans la broussaille des bords des marigots enveloppaient l'ennemi et le tenaient en haleine par des attaques incessantes. Tout homme ou tout petit groupe isolé était immédiatement cerné et massacré. L'ennemi, ne trouvant que peu de ressources dans un pays dévasté, affamé, épuisé par un contact de tous les instants, harcelé par une poussière d'ennemis presque invisibles et, cependant, toujours présente, se voyait décimé et sentait se resserrer de plus en plus le cercle qui l'étreignait. Ne pouvant se maintenir dans de telles conditions, il finissait par se décider à la retraite et c'était pour lui le moment critique ; les *Koniagui* qui attendaient et escomptaient ce moment avaient déjà coupé toutes les voies de retour, leurs attaques devenaient plus pressantes et achevaient de démoraliser un ennemi déjà abattu ; la retraite se changeait vite en déroute et les cadavres des fuyards jalonnaient les sentiers.

L'histoire militaire des *Bassari* est bien moins brillante. Répandus dans un pays montagneux, obligés de vivre épars dans leurs champs de culture éloignés les uns des autres, ils n'offraient aucune cohésion et se trouvaient à la merci du premier assaillant venu. Les *Koniagui* les avaient ainsi facilement pris sous leur dépendance. Vers 1830, le père de Tyerno Ibrahima attaqua les Bassari qui occupaient l'actuelle province du Singuéti ; il en réduisit une partie en état de vassalité et l'islamisa de force ; à leur nom de Tenda, les Peuls ajoutèrent le qualificatif de « Boéni ». Les autres ne voulurent pas accepter de se soumettre au joug étranger, ils émigrèrent les uns chez leurs parents du nord, les autres au Niokolo où ils fondèrent deux petits villages ; un troisième groupe, enfin, s'enfuit jusque dans le Rio-Nunez où il s'établit à Tomboya sur les bords du Compony. Les Tenda-Boéni se mélangèrent en partie à leurs suzerains peuls, des alliances matrimoniales entre Tenda et Peuls se produisirent, surtout avec la famille des Soyabé. Lorsque Tyerno Ibrahima s'avança plus au nord pour être plus à portée des autres Bassari, il emmena les Boéni avec lui et, avec leur concours, il fit de fréquentes razzias; les Bassari du sud, trop éloignés de leurs protecteurs *koniagui*, durent accepter, sinon la domination de Tyorno, tout au moins des liens de vague dépendance ; ceux de l'est, se trouvant trop exposés à ses coups, émigrèrent et vinrent s'installer chez les *Koniagui* dans l'espace inhabité qui s'étend entre la Mityi et leur propre pays, en prenant soin d'emmener avec eux leurs divinités pour éviter qu'elles ne tombassent entre les mains des Peuls. Ayant à choisir entre deux maîtres, ils préféraient les *Koniagui* qui les ménageaient, tout en leur faisant quelque peu supporter le poids de leur protection, tandis que les Peuls leur faisaient une véritable guerre d'extermination, tuaient les hommes et emmenaient les femmes et les enfants en captivité. En parcourant le pays, on voit les ruines des anciens villages brûlés par eux et l'on montre une grotte où, il y a une quinzaine d'années, périrent enfumés un certain nombre d'habitants de Négaré qui s'y étaient réfugiés.

Les Bassari commencèrent à retourner sur leurs montagnes lorsque Tyerno, battu par les *Koniagui* et préoccupé par ses démêlés avec l'almamy du Labé, leur laissa quelque repos. Alfa Yaya, passant par le Badyar et contournant le pays des *Koniagui*, fit une seule incursion chez les *Bassari* du nord. Sans notre installation et notre prise de possession du pays, ces indigènes étaient inévitablement destinés à être absorbés par les *Koniagui* et les Peuls.

(A suivre).

COMMUNICATIONS

FUTURISTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Par M. W. Deonna (Genève).

« Quand l'artiste croit se soustraire au poids du passé, ce n'est qu'en retournant à des formes plus anciennes, ou en altérant les éléments les plus nécessaires de son art... Mais, dans ses divagations mêmes, l'artiste ne fait que confirmer son impuissance à se soustraire au joug de la tradition [1]. » Les récentes expositions de peinture contemporaine fournissent de frappants exemples de ces recherches d'originalité qui aboutissent à des régressions, à des résurrections de formes oubliées pendant des siècles et dépassées depuis longtemps par la marche de l'évolution artistique.

La brochure qu'ont publiée les peintres italiens « futuristes » à l'occasion de leur exposition de Paris (5-24 février 1912), où ils énoncent en langage sibyllin leurs principes nouveaux, est d'une lecture fort instructive à cet égard [2].

Comme tous les novateurs, ils se croient affranchis de toutes les anciennes formules. « Notre art est violemment révolutionnaire... ; il faut mépriser toutes les formes d'imitation et glorifier toutes les formes d'originalité ». Est-ce bien vrai ? à examiner de près leurs théories, ne trouve-t-on pas au contraire qu'elles sont très « vieux jeu » ?

De toutes les épithètes sonores qu'ils appliquent à leurs produits, et qui exhalent une vague odeur scientifique, « complémentarisme inné, lignes-forces, transcendentalisme physique, sensation dynamique », il y en a une qui me paraît juste : ils s'appellent eux-mêmes « les primitifs d'une sensibilité complètement rénovée », et qualifient leur art de « primitivisme futuriste ».

Ce sont en effet des *primitifs*. J'entends primitifs dans le sens vrai du mot, c'est-à-dire dans le sens d'artistes auxquels manque l'éducation technique, et je ne songe pas aux « primitifs » fort habiles des XIVe et XVe siècles. Leurs collègues, les « cubistes », qu'ils dépassent et méprisent quelque peu, procèdent de la même tendance : ils transforment la nature en un amoncellement de plots triangulaires ou carrés; ils accumulent les fautes de perspective; mais, corps en triangle ou en rectangle, têtes triangulaires ou carrées, ces schémas qu'affectionnent aujourd'hui les cubistes, nous les avons vus dans l'art néolithique, dans celui de la Grèce commençante, dans celui de l'Europe du haut-moyen âge, comme on les trouve aujourd'hui dans l'art des peuples peu civilisés, et chez tous les ouvriers inexpérimentés [3].

Examinons quelques-unes des affirmations des futuristes.

1. Le Bon, *Psychologie du socialisme*, p. 90.
2. *Les peintres futuristes italiens*, brochure de 32 p.
3. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, III, p. 528.

*
* *

Il faut que le tableau soit la synthèse de ce dont on se souvient et de ce que l'on voit.... En peignant une personne au balcon, vue de l'intérieur, nous ne limitons pas la scène à ce que le carré de la fenêtre permet de voir, mais nous nous efforçons de donner l'ensemble des sensations visuelles qu'éprouve la personne au balcon : grouillement ensoleillé de la rue, double rangée de maisons qui se prolongent à sa droite et à sa gauche, balcons fleuris, etc. Ce qui veut dire, simultanéité d'ambiance, et par conséquent, dislocation et démembrement des objets, éparpillement et fusion des détails délivrés de la logique courante et indépendants les uns des autres.

« La synthèse de ce dont on se souvient..., des détails délivrés de la logique courante et indépendants les uns des autres »..... Un enfant qui dessine ses bonshommes, un « sauvage » qui sculpte ses idoles diraient la même chose en termes moins abstraits, s'ils étaient capables de raisonner leurs œuvres d'art. Pour le primitif de tous temps, l'œuvre n'est pas tant la copie fidèle de la réalité, qu'une sorte de langage conventionnel où l'on montre tout ce que l'on sait d'une chose, où l'on énumère tout ce que l'on sait d'un sujet [1]. On ne se laisse pas tromper par les lois de l'optique, et l'on reproduit les détails tels qu'ils existent en réalité, et non tels qu'ils paraissent à l'œil du spectateur. Ainsi, on n'aura aucun scrupule à mettre deux yeux dans une tête de profil... [2].

L'indépendance des détails les uns par rapport aux autres est aussi particulière à tous les commençants, qui ne savent pas encore créer des ensembles unis par un lien organique, mais composent leurs œuvres d'une mosaïque de petits détails juxtaposés, dont chacun conserve sa valeur propre et ne se coordonne pas avec les autres. Aussi, dans tous les domaines, le premier âge est celui de la complexité des éléments au détriment de l'unité, à laquelle l'enfant, comme l'art, ne s'élève que petit à petit, passant de la vue analytique à la vue synthétique. « L'homme ne lui apparaît pas comme une unité composée de parties, mais comme un ensemble de parties, de détails plus ou moins intéressants. Les détails l'intéressent en eux-mêmes : un chapeau, une figure, une main, voilà autant de détails qui lui semblent des unités. Il se contente donc d'accoler ces unités tant bien que mal, et c'est pourquoi les attaches sont la plupart du temps absurdes » [3].

*
* *

« *Il faut donner l'invisible qui s'agite et qui vit au-delà des épaisseurs, ce que nous avons à droite, à gauche et derrière nous, et non pas le petit carré de vie artificiellement serré comme entre les décors d'un théâtre..... Qui donc peut croire encore à l'opacité des corps, du moment que notre sensibilité aiguisée et multipliée a déjà deviné les obscures manifestations de la médiumnité? Pourquoi oublier dans nos créations la puissance redoublée de notre vue, qui peut donner des résultats analogues à ceux des rayons X* » ? On apercevra donc, à travers le corps d'un personnage, diverses figures et objets estompés...

1. Sully, *Études sur l'enfance*, p. XXXII, 528, 544 ; Braunschwig, *L'art et l'enfant*, p. 65; Ivanoff, *Archives de psychologie*, 1908, p. 101; Wundt, *Völkerpsychologie*, III (2), p. 98 ; Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 170 ; d'Udine, *L'art et le geste*, p. 25, etc....
2. Sully, *op. l.*, p. 544 sq.
3. Réjà, *L'art chez les fous*, p. 79.

Les primitifs d'il y a quelques milliers d'années avaient une crainte instinctive des puissances occultes qui les entouraient, mais ils ne pouvaient encore invoquer le spiritisme ou les rayons X quand ils créaient des formes semblables à celles de nos futuristes. Dans leur logique naïve, comme aujourd'hui les enfants et les demi-civilisés, ils ne se laissaient pas tromper par l'opacité des corps, et montraient volontiers la tête à travers le chapeau qui la recouvre, le corps à travers le vêtement [1], l'homme à travers les murs de la maison [2].

Comme leurs naïfs ancêtres, les futuristes croient que « l'Espace n'existe plus », et que la perspective est une illusion d'optique que l'on aurait tort de prendre au sérieux [3].

« *La perspective, telle qu'elle est entendue par la majorité des peintres a pour nous la valeur qu'ils donnent à un projet d'ingénieur* ». Il faut donc renoncer à toutes les longues et pénibles études qui ont permis à l'art grec, surtout depuis le IVe siècle, et à l'art chrétien depuis le XVe siècle, de se dégager des conventions bizarres par lesquelles l'artiste remédiait à son ignorance des lois de la perspective [4].

« *Nous coupons brusquement et à plaisir chaque motif par un ou plusieurs autres motifs* ». Il y a une superposition de motifs qui ressemble beaucoup à celle des peintures quaternaires, « véritables palimpsestes », où « les gravures ou fresques se recouvrent, se recoupent, ou s'effacent l'une l'autre » [5].

« *Pour peindre une figure humaine, il ne faut pas la peindre... Après avoir donné par exemple, dans un tableau, l'épaule et l'oreille droite d'un bonhomme, nous trouvons absolument oiseux et vain de donner également l'épaule et l'oreille gauche de cette même figure... Nous n'offrons jamais le développement entier, mais simplement les notes initiales, centrales ou finales* ». Les primitifs, eux aussi, suppriment tous les détails qui ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet ou qui sont trop difficiles à rendre. La bouche pourra être omise, parce que ce n'est pas un trait essentiel du visage [6], comme les bras [7], les jambes [8], etc.

*
* *

« *Que de fois, sur la joue de la personne avec laquelle nous causions, n'avons-nous pas vu le cheval qui passait très loin au bout de la rue* ». Mais que de fois aussi ne rencontre-t-on pas dans l'art primitif des essais analogues où l'artiste, pour indiquer le milieu dans lequel vit le sujet, a peint ou sculpté sur le corps même les détails du paysage où il est censé se mouvoir. « L'autobus s'élance dans les maisons qu'il dépasse et à leur tour les maisons se précipitent sur l'autobus et se fondent avec lui » ! De même, dans l'Égypte préhistorique, un vase en forme d'hippopotame est surchargé d'une longue série d'oiseaux de marécage, parmi lesquels l'animal vivait en réalité; et dans les œuvres du moyen empire, le corps

1. Deonna, *op. cit.*, III, p. 178, 229; id., *Apollons archaïques*, p. 52, référ. ; id., *Comment les procédés inconscients se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec*, p. 16, 54.
2. Sully, *op. l.*, p. XXII, 510, 523, 524, 528; Wundt, *op. l.*, III (2), p. 97.
3. Lange, *Darstellung des Menschen in der älteren griech. Kunst.*, p. XXII.
4. Deonna, *op. cit.*, III, p. 437 sq.
5. Paris, *Promenades archéologiques en Espagne*, p. 17; *Bulletin arch. du comité des trav. historiques*, 1909, p. 213; *Anthropologie*, 1909, p. 6, fig. 4. p. 13, fig. 8, p. 19.
6. RA., 1896, I, p. 31; 1895, II, p. 26-7; Hoernes, *op. l.*, p. 173, 213, 398, 512; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 586, 594; Wundt, *op. l.*, III (2), p. 141; Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, p. 240.
7. Sully, *op. l.*, p. 481; Heernes, *op. l.*, p. 142, 398, 511; Déchelette, *op. l.*, I, p. 216.
8. *Anthropologie*, 1896, p. 173 sq.; 1900, p. 251 sq.; Hoernes, *op. l.*, p. 59-60, 180, 229, 255.

de l'hippopotame est décoré de roseaux, de lotus, de papillons, parce qu'il vit au milieu des roseaux, et que les papillons voltigent autour de lui [1]. N'est-ce pas pour la même raison que le renne en or de Koul-Oba [2] ou le poisson en or de Vettersfeld sont ornés de toutes sortes d'animaux, griffons, lions, lièvres, etc.? Sur le corps d'une idole en cloche de Béotie, l'artiste a peint une ronde de femmes qui dansent : la danse rituelle qui tourne autour de la déesse [3] ; sur un vase archaïque de même provenance, la déesse dompteuse des animaux, cantonnée d'oiseaux et de quadrupèdes, porte sur sa robe un poisson peint, pour indiquer que son pouvoir s'étend non seulement sur la terre, mais sur la mer [4].

*
* *

Dans leur dédain de tous les principes reconnus du raccourci, de la perspective, du modelé, les « futuristes » retrouvent les erreurs involontaires de leurs collègues inexpérimentés d'il y a lontemps, et Severini donne gravement à sa « Danseuse obsédante » un énorme *œil de face* dans une tête de profil [5] ; ils tracent des contours à *angles vifs*, et semblent tailler leurs personnages dans du bois, comme les imagiers de la Grèce archaïque [6]. Mais n'ont-ils pas la même *horreur du vide* que les primitifs ? « *On peut noter en outre, dans nos tableaux, des taches, des lignes, des zones de couleurs qui ne correspondent à aucune réalité, mais, suivant une loi de notre mathématique intérieure, préparent musicalement et augmentent l'émotion du spectateur* ». Les primitifs appliquaient déjà cette « loi de mathématique intérieure », en accumulant dans le champ de leur dessin et de leur relief des motifs qui n'avaient aucun rapport avec le sujet représenté, uniquement pour boucher les vides ; aussi l'aspect de leurs œuvres est souvent aussi confus que celui des toiles « futuristes ».

*
* *

Il serait facile de continuer, et de montrer par d'autres exemples, comment, à vouloir faire fi de toutes les traditions, en croyant « commencer une nouvelle époque de la peinture », et « réaliser des conceptions de la plus haute importance et de la plus absolue originalité », les futuristes retrouvent la mentalité de tous les débutants. Ils l'ignorent eux-mêmes, et c'est ce qui fait l'intérêt de leurs œuvres, résultat d'un état d'esprit qui semble devenir une tendance générale de notre temps.

Il y a en effet, dans toute l'histoire de l'art, des périodes où les artistes, par lassitude des traditions, retournent à des formules antérieures. Ils peuvent le faire volontairement et imiter le style d'autres époques, comme ce fut le cas dans la Grèce hellénistique, à Rome, au XVIIIe siècle français, ou de nos jours. Spencer constate un retour à « l'art barbare », un changement de goût qui nous ramène en arrière vers des formes d'art oubliées [7]. Ce sont des architectures qui sentent leur moyen âge ; des meubles qui ressemblent à ceux des byzantins, ou que l'on dirait taillés par des préhistoriques ; des sculptures hiératiques. Dans le décor du théâtre,

1. Capart, *Les débuts de l'art en Egypte*, p. 122.
2. Rayet, *Etudes d'arch. et d'art*, p. 23 ; Sophus Müller, *L'Europe préhistorique*, p. 174 sq.
3. Perrot, *Hist. de l'Art*, 7, p. 150. fig. 31.
4. Hoernes, *op. l.*, p. 160, fig. 19.
5. Sur cette convention, Sèta, *Genesi dello Scorcio*, passim ; Deonna, *op. cit.*, III, p. 138.
6. Cf. *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, p. 35 sq. ; L'indétermination primitive dans l'art grec.
7. *Faits et commentaires*, trad. Dietrich, 1903, p. 296 sq.

on retourne à la mise en scène rudimentaire des tragédies classiques [1], et M. Camille de Sainte-Croix veut donner les œuvres de Shakespeare à peu près telles qu'on les représentait jadis, c'est-à-dire sans décor [2]. La peinture de Gauguin rappelle l'art des enlumineurs du moyen âge [3]... Ce qui manque à ces imitations, c'est la sincérité. « Rien de plus niais que de vouloir imiter les produits spontanés de l'imagination primitive. J'ai besoin, pour admirer ces choses, de savoir qu'elles sont originales, si je vois percer l'imitation, j'ai la nausée [4] »..... « J'admire les œuvres naïves de nos artistes du moyen âge, peignant les saints, le Christ, le paradis et l'enfer, choses tout à fait fondamentales alors, et qui étaient le principal objectif de l'existence ; mais quand des peintres qui n'ont plus ces croyances couvrent nos murs de légendes primitives ou de symboles enfantins en essayant de revenir à la technique d'un autre âge, ils ne font que de misérables pastiches sans intérêt pour le présent et que méprisera l'avenir [5] ». Mais non, la science ne méprise pas ; elle constate et s'efforce d'expliquer ; elle sait que ces phénomènes régressifs sont une nécessité même de l'évolution artistique, qui méritent l'attention du savant, s'ils n'excitent pas l'admiration esthétique.

Distinguons, parmi ces *régressions volontaires*, celles qui répètent des formes antérieures par leur *imitation voulue*, de celles qui les retrouvent *inconsciemment*. L'artiste contemporain pourra copier le style d'une époque définie, mettre des colonnes romanes à des maisons de location, faire des mobiliers Louis XVI ; mais un de ses collègues, désireux de trouver à toute force du neuf, pourra voir naître sous sa main des formules d'art disparues depuis longtemps et dont lui-même ignore la valeur. Les tableaux des « cubistes » et des « futuristes » appartiennent à cette dernière catégorie, et sont des exemples de ces régressions dues à un excès d'habileté, aboutissant à des formes enfantines dont l'art s'était dégagé depuis des siècles.

1. Gaultier, *Reflets d'histoire*, p. 217. L'art de la mise en scène.
2. *Mercure de France*, 1911, p. 863-4.
3. *Art et décoration*, 1906, XX, p. 148-9.
4. Renan, *Cahiers de jeunesse*, p. 355.
5. Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* (4), p. 59.

LES DÉBUTS DE L'ÉTAT, D'APRÈS VIERKANDT

Par M. B. P. van der Voo (Paris).

On s'est encore très peu occupé de l'observation et de l'étude de l'organisation sociale chez les peuples primitifs. Parmi les ouvrages des explorateurs, on ne trouve ce sujet abordé que dans quelques livres classiques sur l'Australie [1]. Chez les auteurs qui traitent d'ethnologie comparée, on trouve d'habitude des chapitres spéciaux consacrés à l'organisation sociale des primitifs [2]. Dans les pages suivantes, nous résumons un aperçu de la question, publié par un ethnographe dans un récent ouvrage allemand dû à la collaboration de plusieurs spécialistes et traitant de l'histoire de la législation et du gouvernement [3].

Depuis longtemps on se trouve en présence de deux théories qui veulent expliquer les débuts de l'état et de la société. L'une de ces théories considère l'homme comme un être isolé. Les hommes n'auraient choisi la vie en société qu'après en avoir compris l'utilité. Pour la seconde théorie, la société est aussi vieille que l'humanité et la sociabilité est un caractère naturel. La dernière théorie est confirmée par les faits actuellement acquis, tant sur le terrain de l'ethnographie que sur celui de la psychologie. Dès les débuts de la civilisation, nous trouvons les hommes vivant en groupes, tandis que nous ne rencontrons nulle part l'individu isolé. La sociabilité est du reste une conséquence directe du caractère humain, et si on voulait supposer qu'à une époque quelconque l'humanité ne se trouvait pas sous l'empire de cette inclination, on devrait admettre aussi que la mentalité toute entière des hommes de cette époque différait sensiblement de la mentalité actuelle.

On peut observer dans les groupements humains l'action d'une volonté collective. Pour triompher des ennemis et des obstacles extérieurs, par exemple dans la lutte pour la nourriture, et en opposition avec les volontés de certains individus, le groupe agit souvent comme une unité. La civilisation de tout groupement humain, émane de la collectivité, et non de l'individu. La tradition, l'autorité, l'opinion publique, l'imitation sont les forces qui impriment un cours normal aux activités humaines, indépendamment de l'arbitraire de l'individu. C'est ainsi que des formes fixes sont préservées dans les mœurs, les langues, les religions, dans l'économie et les techniques. Ces forces morales de la collectivité résident dans la société. Nous employons le terme « État », lorsque la communauté a recours à des

1. Spencer et Gillen, *The Native tribes of Central-Australia*, Londres, 1899. — Les mêmes, *The Northern tribes of Central-Australia*, Londres, 1904. — Howitt, *The native tribes of South-East Australia*, Londres, 1904.

2. Spencer, *Principes de Sociologie*, t. III. — Waitz-Gerland, *Anthropologie der Naturvölker*, 6 volumes. — Ratzel, *Völkerkunde*. — Schurtz, *Urgeschichte der Kultur*. — A. Vierkandt, *Politische Verhältnisse der Naturvölker*, dans « Zeitschrift für Sozialwissenschaft », IV, p. 417 et suiv., p. 497 et suiv. Il y a encore quelques monographies en langue allemande : Kurt Müller, *Die Staatenbildung des oberen Uelle-und Zwischenseengebietes*, Leipzig, 1897. — Karl Melching, *Staatenbildung in Melanesien*, Minden, 1897. — Hellwig, *Das Asylrecht der Naturvölker*, Berlin, 1903. — Post, *Grundrisz der ethnologischen Jurisprudenz*, 2 volumes, Oldenburg et Leipzig, 1894-95. — A. van Gennep, Les débuts de l'État, *in Religions, Mœurs et Légendes*, t. I, 1908, pp. 230-248.

3. Alfred Vierkandt, *Die Anfänge der Verfassung und Verwaltung der primitiven Völker* (dans « Die Kultur der Gegenwart », II, 2). par Alfred Vierkandt, Berlin et Leipzig, 1911.

moyens coercitifs ou bien menace avec ces moyens. Les formes les plus primitives de société n'offrent que peu de place à la coercition; elles disposent par contre d'une puissance importante dans la peur des esprits et dans la magie. L'individu protège sa vie et sa propriété par des pratiques magiques et religieuses. De tout cela il ressort que le développement de l'État a dû procéder d'une manière lente.

Le partage de la puissance de l'État reflète dès l'origine les trois différents groupes de différences naturelles que présente toute collectivité humaine, c'est-à-dire les différences de sexe, d'âge et de personnalité. On ne peut pas dire qu'en général la femme soit opprimée chez les primitifs et qu'elle soit dénuée de droits. Souvent elle occupe une place assez indépendante vis-à-vis de l'homme, bien qu'elle prenne rarement part à la vie publique, ou exerce une influence prépondérante sur les affaires politiques. Les différences d'âge sont d'une grande importance ; partout des individus âgés, donc plus expérimentés, sont investis d'autorité. Les différences de personnalité existent à travers le monde entier. Les voyageurs peuvent prendre telle tribu pour un ensemble homogène, mais un examen plus détaillé apprend souvent qu'il existe dans cette tribu une différence capitale entre les individus dominés et les individus dominants. Jusque dans les milieux les plus limités, cette différence gouverne toute la vie humaine. On peut observer encore un quatrième groupe de différences, qui ne se forme qu'à un certain degré de civilisation : la différence entre les hommes libres et les esclaves. Ordinairement l'esclavage est inconnu des peuples chasseurs, et on trouve cette institution le plus universellement répandue chez les peuples agriculteurs. Le traitement des esclaves ne répond nullement à la conception répandue qu'on se fait de la brutalité et de la barbarie des primitifs. Les esclaves ne manquent même pas toujours de droits; mais ils sont exclus de la vie publique.

Les différences énumérées sont en rapport avec la triple division de l'autorité entre les chefs, le conseil et l'assemblée populaire, division qui n'est pas universelle, mais qu'on retrouve chez un nombre considérable de tribus et qui est d'une importance capitale. Ces puissances collaborent aux trois fonctions auxquelles on peut réduire toutes les activités de l'État : la législation, la justice et l'administration, trois fonctions qui au début ne sont pas strictement séparées. Pourtant la justice forme une exception à cette dernière règle, car les ordalies qui sont une partie de la justice, incombent aux prêtres. On peut discerner les traces de la justice jusqu'à des échelons très bas de la civilisation. Souvent l'opinion populaire considère les lois comme une révélation provenant du monde des esprits et attribue la législation aux âmes des grands ancêtres. Parfois aussi les esprits communiquent aux mortels les lois révélées par l'intermédiaire des prêtres vivants. Parfois on s'en rapporte simplement à la tradition effective ; le fait que le père et le grand-père ont agi de la sorte suffit pour qu'on imite leur exemple. Les lois nouvelles résultent de la volonté despotique d'un tyran, de la puissance de l'opinion publique ou de l'initiative de personnes éminentes. En Australie-Centrale et Orientale on connaît des exemples de cette dernière forme de genèse des lois. Lors des réunions périodiques des tribus qui, le reste du temps, vivent indépendantes les unes des autres, il arrive qu'un chef propose une innovation sur laquelle il s'est peut-être déjà accordé avec les membres de son Conseil ou qu'il a déjà introduite dans sa tribu. Si l'idée trouve bon accueil, elle devient loi pour l'ensemble des tribus réunies dans l'assemblée. Dans l'Australie du Sud-Est, c'est un magicien qui occupe dans les cas semblables la place du chef. Ce magicien a reçu en songe la révélation de la loi à proposer et sa proposition est soumise aux délibérations avec la même conséquence que dans le cas que nous venons de citer.

La distribution du pouvoir est très inégale. Il y a trois formes principales d'or-

ganisation sociale, que nous désignerons sous les noms d'organisation démocratique, autocratique et aristocratique. Ce ne sont, bien entendu, que des termes approximatifs qui rendent service pour résumer des idées générales, sans fournir l'image exacte des conditions réelles. La société démocratique est la plus primitive et elle est le plus souvent limitée à une région peu étendue. On rencontre en Australie des villages indépendants qui constituent ensemble une tribu, tandis qu'un certain nombre de tribus, réunies par des liens d'amitié et de parenté, constituent une unité fédérative. A côté du chef il y a le conseil des vieillards et l'assemblée populaire. Le chef dispose surtout de moyens moraux pour maintenir son autorité ; c'est par sa force persuasive et par l'appel à l'intérêt des membres de la tribu que le chef se fait obéir. Lorsque le chef n'a pas assez tenu compte des désirs de la tribu, il n'est point rare que ses ordres et conseils demeurent inobservés. Parfois le chef manque et est remplacé par une ou plusieurs personnes qui possèdent une grande influence. Dans ce cas, le conseil et l'assemblée populaire font, le plus souvent, défaut eux aussi.

Encore de nos jours on rencontre cette organisation chez des tribus de chasseurs, chez les Esquimaux, les Australiens, les Amérindiens, mais aussi assez souvent chez les Nègres et les Mélanésiens. C'est l'organisation par laquelle l'État a débuté. L'existence des groupements humains est accompagnée de l'existence des personnes qui ont réussi à exercer une certaine autorité dans ces groupements, et cette place privilégiée a été occupée à l'origine par le chef de famille ou de tribu, fait que nous pouvons encore observer au moment actuel.

L'organisation sociale autocratique se laisse partout ramener à l'influence de la guerre. L'organisation démocratique ne prospère que là où les grandes guerres sont inconnues et où les différends entre les tribus sont tranchés par la lutte entre les individus ou des groupes limités. Une telle organisation est trop faible pour combattre un ennemi plus puissant et pour élaborer une stratégie compliquée. Aussi rencontre-t-on souvent, chez une même tribu, un chef de paix avec un pouvoir moins étendu à côté d'un chef de guerre, dont la puissance est beaucoup plus considérable. Ceci est un résultat de l'alternative des périodes de paix et de guerre. Une fois la domination du chef de guerre devenue durable, l'état autocratique était fondé, et alors on n'avait plus précisément besoin de conquérir la place de chef à force d'exploits guerriers éclatants; au lieu de cela on pouvait désormais hériter ou obtenir cette dignité par la parenté, la richesse ou la possession de forces mystérieuses, c'est-à-dire une aptitude particulière à converser avec le monde des esprits. Cette organisation trouve son expression la plus concrète dans les états nègres despotiques, où le prince est maître absolu de la vie et de la mort. Mais l'État autocratique ne s'est pas toujours développé d'une manière si conséquente, et rarement l'assemblée populaire, ou tout au moins un conseil, font complètement défaut. Probablement, le conseil s'est développé sur la base de la coutume quasi universelle que les jeunes hommes d'une tribu occupent une habitation commune, où ils délibèrent sur les expéditions de guerre et où les autres hommes viennent souvent prendre part aux délibérations. Sous l'influence du despotisme, il se développe une sorte de noblesse qui tend à supplanter le conseil. La situation privilégiée de cette noblesse repose sur la faveur du prince et les rapports avec les masses populaires sont ainsi rompus. Le conseil ressemble souvent à nos ministères. Les fonctions des conseillers et courtisans qui se trouvent à côté du roi, sont multiples. Il y a le maître d'armes, le maître de cérémonies, le maître des victuailles, le gardien des femmes, l'interprète, le cuisinier et le bourreau. Ensuite on trouve des fonctionnaires qui administrent les finances : le trésorier, les inspecteurs du commerce et de la douane, les inspecteurs de la chasse,

de la pêche, de l'industrie, dont les produits sont imposés de redevances au profit des caisses de l'État. Ces derniers fonctionnaires représentent à la cour des professions, et en cette qualité, ils peuvent devenir le point de départ d'institutions nouvelles. Ils viennent en contact avec le peuple, qui leur fait transmettre au roi des vœux et des désirs et ainsi se forment les premiers germes de la représentation populaire, qui n'arrive à son éclosion complète que chez les presque civilisés, par exemple au Soudan.

Un type particulier de cette autocratie est constitué par les États de conquête, qui portent les caractères d'États féodaux. Ordinairement leur étendue est plus considérable. On trouve ce type représenté dans le Nord-Est de l'Afrique, sur le Nil et au Congo. Le gouvernement de ces États est essentiellement despotique et leur origine remonte à des expéditions de conquête, où une masse populaire guerrière triomphe d'une population plus paisible et plus faible. Mais le caractère despotique du gouvernement est limité par deux circonstances. D'abord le despote est hors d'état de faire toujours respecter sa volonté dans toute l'étendue de son territoire, s'il manque d'une armée suffisante de fonctionnaires et de moyens de communication. Ensuite il y a l'influence des assemblées populaires et parfois aussi celle de la noblesse. Dans les assemblées populaires, c'est l'élément démocratique qui remonte à la surface, car à l'origine les États de conquête ont été démocratiques. Tout village tient ses assemblées où, sous la présidence du chef local, on traite des problèmes politiques et exerce la justice. Les assemblées populaires impliquant le territoire tout entier de l'État décident des sujets importants, par exemple de la guerre.

L'organisation sociale que nous venons d'esquisser constitue une transition aux états aristocratiques, qui se développent surtout dans les îles de la Polynésie et de la Micronésie. Un roi ou un chef est assisté par une noblesse, séparée des masses populaires. Le prince est l'objet d'une grande vénération de la part du peuple et souvent on le considère comme doué de facultés surnaturelles. Il décide de la vie et de la mort, il est le juge suprême et il dispose des biens de ses sujets. Mais ce prince omnipotent ménage la noblesse. Souvent il y a un conseil, composé de chefs secondaires ou de nobles.

Le pouvoir exécutif a évolué aussi lentement que l'organisation sociale. L'autorité du gouvernement peut être limitée par l'absence de fonctionnaires et par la puissance des magiciens et des prêtres, puissance qu'on pourrait difficilement exagérer, car le surnaturel possède un très grand empire sur tous les primitifs. C'est aux prêtres qu'incombe l'éducation de la jeunesse, qui est en rapport étroit avec l'initiation du jeune homme, son admission solennelle parmi les adultes. On serait tenté de poser la question, pourquoi les rois et les chefs ne se sont pas efforcés de profiter de cette puissance, par l'alliance avec les prêtres ou par leur soumission. Parfois il existe une telle alliance et on trouve même les dignités de roi et de prêtre réunies dans une même personne. Mais cela est rare, et pour cause, car le sacerdoce exige des qualités personnelles tout à fait spéciales, qui font qu'il est difficile pour le prince de remplir cette fonction lui-même ou bien d'en faire don, suivant son bon plaisir, à ses favoris. Néanmoins nous pouvons observer que les prêtres quittent en une certaine mesure le cercle de leur activité morale et qu'ils remplissent des charges de l'État. Ainsi, ils prennent part à la législation, ils introduisent des rites et des sacrifices nouveaux, d'autres actions magiques et ils peuvent aussi interdire certaines pratiques sous prétexte que les esprits en seraient irrités ou qu'on risquerait des dangers magiques. Pour autant que la transgression d'une défense semblable entraîne des sanctions temporelles, on se trouve en présence de lois véritables. Les ordalies ont lieu, comme de juste, sous la direction

du prêtre. Sous ce rapport, il faut aussi mentionner le droit d'asile, car à côté du chef, le prêtre est souvent investi du pouvoir de protéger les personnes poursuivies.

Il résulte de ces faits, que la « justice » s'est développée d'une manière aussi graduelle que les autres manifestations de l'Etat. Longtemps elle consista en ce que chacun se faisait justice à soi-même. On exerçait la vendetta, tandis que les coupables pouvaient aussi arranger leur tort en payant une amende ou au moyen d'autres formes de compensation. Dans cette phase, l'activité de l'Etat portait surtout un caractère de protection et se manifestait par l'application du droit d'asile, qu'on peut appeler une institution salutaire en face de la vendetta. De cette manière, la puissance arbitraire des particuliers se trouvait diminuée. A côté de l'autorité gouvernementale, se trouvaient souvent des sociétés secrètes, qui à l'origine étaient fondées sur des considérations religieuses et magiques et qui unissaient des individus, occupant une place privilégiée vis-à-vis du monde des esprits et doués de l'aptitude de se servir de forces magiques extraordinaires. Peu à peu ces ligues, dont l'Afrique occidentale offre des exemples connus, devinrent les sièges d'une justice secrète, dans le sens des cours secrètes du moyen-âge. L'injustice inévitable et le terrorisme arbitraire dont ces ligues secrètes se rendaient souvent coupables, ne doivent pas nous faire perdre de vue que l'action des sociétés secrètes a pu devenir salutaire, partout où l'autorité du gouvernement était trop faible pour être à même de poursuivre publiquement les délits et les crimes.

Sur le terrain économique l'Etat suit les traces des prêtres. Dans un cas très important, dans l'institution du tabou, l'Etat a mis à profit la législation sur base religieuse. Il est défendu de toucher à certains objets, sous peine du courroux des esprits. A l'origine, cette institution servait à protéger la propriété, mais dans l'Océan Pacifique elle devint la base d'une politique économique rudimentaire. Des espèces animales et végétales, qui risquaient d'être exterminées, ou qui diminuaient trop vite, furent déclarées « tabou ». A l'occasion de fêtes, de famines, et tant que les fruits n'étaient pas encore mûrs, on appliquait l'institution du « tabou ». Des peines temporelles et spirituelles menaçaient tous ceux qui se rendaient coupables d'une contravention. Malgré l'origine religieuse de la conception du tabou, il est probable que cette institution a évolué dès le début sur le terrain temporel.

Chez les Nègres et les Malais, il s'est développé des marchés réguliers, sur lesquels le prince exerce souvent son influence en fixant les prix, en prenant des mesures pour protéger les personnes, en instituant « la paix du marché », c'est-à-dire le sursis de toute poursuite pour des forfaits antérieurs, et en jugeant des désunions commerciales. Souvent le prince prélève une taxe en rapport avec le chiffre d'affaires du marché. Chez les peuples chasseurs les taxes sont en général inconnues, bien qu'on prenne souvent grand soin du prince, en lui laissant les meilleurs morceaux de gibier. En général, le chef a le premier choix lorsqu'il s'agit de partager le butin de guerre. Une autre source de revenus est formée par les amendes pour transgression des mœurs et des lois. Peu à peu un système véritable d'impôts se développe : dans les Etats despotiques on organise des expéditions de pillage, souvent chez les propres sujets mais plus fréquemment dans des régions à moitié soumises. Ce dernier procédé existe encore au Soudan. En Afrique, on connaît aussi le monopole commercial comme ressource pour le chef; le plus souvent, ce monopole prend son origine dans un impôt, que le prince prélève sur le marchand étranger, en échange de la protection princière. Le prince héberge le marchand, il veille à ses affaires et ainsi il est tout naturel que le prince songe à s'adjuger le monopole commercial.

ANALYSES ET NOTICES

R. E. Dennett. — *Notes on West-African categories*. — London, Macmillan and Co., 1911, XII et 68 pages in-8, 1 shilling.

En rendant compte dans cette revue des *Nigerian Studies* (nos 1-2, 1911), j'avais exprimé le regret que l'exposition de M. Dennett manquât parfois de toute la clarté désirable : j'exprime de nouveau le même regret au sujet de ses *Notes on West-African categories*; le chapitre préliminaire en particulier (*the Formula*), qui doit nous donner, semble-t-il, la clef du volume, aurait certainement gagné à être un peu plus explicite et à être accompagné de quelques exemples, auxquels les lignes de traits en « développement perpendiculaire et latéral » ne suppléent que fort imparfaitement. Il est vrai que l'auteur nous rappelle (page 7) que son sujet concerne des populations douées de poésie et que, si ses lecteurs se trouvent dépourvus d'une certaine dose d'imagination primitive, ils ne comprendront pas grand'chose à son livre : j'ai peur d'avoir l'imagination beaucoup moins poétique que les indigènes d'Abéokouta et de Loango.

Quoi qu'il en soit, si j'ai bien saisi la pensée de M. Dennett, — ce dont je ne suis pas sûr, — son idée est que, dans la conception des Bavili comme dans celle des Yorouba et d'autres tribus du Congo et du golfe de Bénin, tous les êtres et toutes les choses suivent, pour leur formation, un ordre dont les huit facteurs ou étapes seraient les suivants après Dieu, facteur initial représenté par zéro : 1° une propension de l'être inanimé à se mouvoir et de l'être non encore produit à se produire, 2° et 3° l'agent et l'instrument permettant l'accomplissement de ce changement d'état, 4° la réunion en un même lieu de l'agent et de l'instrument déterminant l'effet, 5° une nouvelle cause de mouvement déterminée par l'effet accompli, 6° et 7° l'intervention de deux causes coordonnées et progressives (action et état), 8° l'accomplissement final du résultat qu'il s'agissait d'obtenir. L'auteur arrive ainsi au chiffre de huit catégories qui, associées de différentes façons, donneront 16 ou 32, c'est-à-dire, de toutes manières, des multiples de 4. Nous savons en effet, grâce aux travaux antérieurs de M. Dennett et à ceux d'autres ethnographes (notamment Ellis pour la Côte d'Or et M. A. Le Hérissé pour le Dahomey) que, chez beaucoup de peuples de la Côte Occidentale d'Afrique, le nombre quatre (semaine de 4 jours, 4 saisons, etc.) et ses multiples (16 en particulier) interviennent constamment dans la composition des symboles divinatoires.

Mais l'auteur va plus loin et cherche à prouver l'existence de ce système de catégorisation progressive dans les classes nominales que l'on rencontre dans la langue des Bavili (Loango) et des Bakongo, ce qui tendrait à faire admettre que ce système est instinctif chez ces populations ou tout au moins qu'il date de la même époque que la formation de leur langue.

Après avoir donné la liste des préfixes qui distinguent, dans les idiomes bantous, les diverses classes de noms, il recherche quels sont ceux de ces préfixes que l'on rencontre dans les noms exprimant les différents stades d'un développement naturel, par exemple du développement de l'enfant depuis la naissance jusqu'au moment où se manifeste la parole. Il trouve ainsi l'ordre suivant : 1° préfixe *va* (*vama* « espace »), 2° *mu* plur. *mi* (*moyo* « vie », *mula* « souffle », *mbussi* « accoucheuse »), 3° *ki* (*kindeka* « première enfance », *kinzuzukulu* « vagissement », *Kiwuntu* « humanité », *kibalanga* « intelligence »), 4° *li* ou *di* ou *e* (*lidenvuene* « lait », *ebeni* « mamelle »), 5° *lu* (*luinu* « sensation »), 6° *ku* (*kulu* « jambe », *kusokolola* « imitation »), 7° *bu* ou *u* (*buzabu* « habileté »), 8° *mu* plur. *ba* (*muana* « enfant »). *Zambi* « Dieu », mot pluriel à signification de singulier, et pourvu d'un préfixe du pluriel (*zi*) correspondant à un neuvième préfixe du singulier (*n* ou *m*), répondra au zéro de l'ordre des facteurs donné plus haut.

Assurément, il existe une progression

certaine et normale depuis l'espace d'où provient le souffle de vie (1) jusqu'à l'enfant définitivement formé (8), en passant successivement par la respiration vitale qui apparaît à la suite de la besogne de l'accoucheuse (2), l'état vagissant du premier stade de l'humanité (3), la période de l'allaitement (4), celle des premiers contacts avec le monde extérieur (5), celle des premiers pas (6) et celle du développement de l'activité (7). Mais, outre que les idées exprimées par les mots cités sous chaque chiffre ne correspondent pas toujours à celles se rapportant au facteur du même chiffre, la démonstration de l'auteur me semble un peu arbitraire et basée surtout sur une pétition de principe : je ne serai convaincu que lorsqu'il m'aura prouvé qu'aucun mot répondant à l'idée 1 ne commence par un suffixe autre que *va*, qu'aucun mot répondant à l'idée 2 ne commence par un suffixe autre que *mu* (plur. *mi*), et ainsi de suite. Or une telle preuve serait bien difficile à faire. Quoique fort médiocrement versé en kivili et, d'une façon plus générale, en bantou, je me suis permis le petit jeu suivant : à défaut du dictionnaire de Bentley, que je n'avais pas sous la main, j'ai pris *la Langue congolaise* de Seidel et Struyf, et j'ai trouvé, en me basant sur la même idée, deux ordres de classification des préfixes, fort différents l'un de l'autre et fort différents tous les deux de celui de M. Dennett, quoique à peu près aussi motivés, ce qui me laisse assez perplexe quant à l'excellence de sa théorie ; d'autant qu'il serait sans doute facile de trouver un quatrième ordre, puis un cinquième et d'autres encore, tous aussi bons mais aussi peu probants les uns que les autres. Voici d'ailleurs les résultats auxquels je suis arrivé.

Premier résultat : 1° *li* (ou *di* ou *e*) : à l'époque (*ekolo*) venue et dans le lieu (*efulu*) voulu se fait l'accouchement (*ewuta*) ; 2° *mu* (plur. *ba*) : l'accoucheuse (*muyadiki* ou *nyadiki*) retire l'enfant (*mwana*) ; 3° *mu* (plur. *mi*) : une fois terminées les douleurs (*nsongo*), le nouveau-né (*nsedia*), sorti de la matrice (*mbuti*), entre dans la vie propre par la respiration (*mwanda*) ; 4° *ki* : il manifeste d'abord son existence par des larmes (*kinsanga*) ; 5° *lu* : puis par les premiers signes de volonté (*luzolo*) et par le rire (*lusevo*) ; 6° *n* (ou *m*) : ensuite par des preuves d'intelligence (*ngangu*) et par la parole (*mvova*) ; 7° *ku* : puis par le mouvement combiné des mains (*koko*) et des pieds (*kulu*) ; 8° *bu* : et il entre définitivement dans l'humanité (*bumuntu*).

Deuxième résultat : 1° *mu* (plur. *ba*) : la mère (*ngudi*) ; 2° *lu* : arrive à l'accouchement (*luwutila*), d'où résultent la naissance (*luwutuku*) et la vie (*lujingu*), dont la preuve est donnée par le fonctionnement du poumon (*lufulu*) ; 3° *mu* (plur. *mi*) : on soigne le nombril (*mukumba* ou *nkumba*) ; 4° *li* (ou *di* ou *e*) : une fois la respiration (*efulumwinu*) bien établie, on lave les yeux (*disu*) de l'enfant, qui commence à laisser couler des larmes (*dinsanga*) et que l'on met au sein (*ebene*) ; 5° *n* (ou *m*) : bientôt se manifeste le sens de la vue (*mbona*) ; 6° *bu* : puis la faculté de parler (*buvovo*) ; 7° *ki* : qui fait entrer l'enfant dans l'humanité (*kimuntu*) ; 8° : *ku* et marque la fin (*kumana*) de son développement infantile.

On pourrait multiplier à l'infini les tableaux de ce genre, en prenant comme base d'autres progressions : ce serait un amusement ingénieux, et rien de plus.

M. Dennett aborde un côté plus sérieux de la question en essayant de définir les catégories d'êtres, objets ou concepts qui répondent aux diverses classes de noms. (Celles-ci — il convient de le remarquer en passant — ne sont pas nécessairement au nombre de huit : en bantou, Madan en distingue neuf, Bentley quinze et la plupart des auteurs — y compris Dennett — dix ; il y en a 17 en peul — pour le singulier —, 12 en mossi, etc.). Résumant sa théorie de l'association des actes humains avec les saisons, et mettant à part la première et la huitième étapes, il énumère six catégories de concepts dont la première se rapporte à l'eau et à la pêche, la deuxième à la terre et à la chasse, la troisième aux pluies, aux semailles et au mariage, la quatrième au mouvement et à la conception, la cinquième à l'action, à la grossesse et à la moisson, la sixième au travail de l'enfantement, à la vie et à la mort. Dans la classe *mu* (plur. *mi*), il retrouve des noms se rapportant à l'eau, au début de la saison sèche, à la pêche, aux poissons et à des animaux que l'on prend au piège ; dans la classe *ki*, des noms d'état ou de manière, des noms relatifs à la terre et à la fin de la saison sèche, des noms d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, etc. ; dans la classe *li*, des noms se rapportant aux idées de pluie, de mariage, de semailles, de

graines, et aussi de nombreux noms d'animaux; dans la classe *lu*, un grand nombre de noms d'état et de noms abstraits divers, parmi lesquels il cite ceux qui se rapportent à la conception et à l'enfance, mais parmi lesquels aussi il pourrait en citer beaucoup d'autres relatifs à des idées très différentes; la classe *ku*, qui renferme les infinitifs employés substantivement, donne lieu à la même remarque et ne me paraît pas caractérisée par l'idée de moisson ou de grossesse, quoi qu'en dise M. Dennett; enfin la classe *bu* renferme également, en grande majorité, des noms abstraits de toutes catégories.

Appliquant ensuite son système au développement des êtres et revenant ainsi à son point de départ, en faisant alors entrer en ligne de compte les suffixes *va* et *mu* (plur. *ba*) qu'il avait négligés tout à l'heure, M. Dennett trouve que *va* signifie l'espace ou le mouvement, *mu* (plur. *mi*) l'agent, *ki* l'instrument, *li* le lieu de l'action, *lu* le mode de l'action, *ku* l'action elle-même, *bu* la qualité et *mu* (plur. *ba*) l'être résultat de l'action. Dans le domaine physique, appartiendraient : à la 1re classe (*va*) le souffle créateur, à la 2e (*mu* plur. *mi*) la vie, à la 3e (*ki*) le corps, à la 4e (*li*) le sang, à la 5e (*lu*) la direction, à la 6e (*ku*) la circulation, à la 7e (*bu*) la construction et à la 8e (*mu* plur. *ba*) l'homme lui-même ; dans le domaine intellectuel, appartiendraient : à la 1re classe les vents contraires (?), à la 2e l'âme, à la 3e la raison, à la 4e la discussion, à la 5e la détermination, à la 6e la réflexion, à la 7e le savoir et à la 8e l'homme pensant ; dans le domaine de la génération, appartiendraient : à la 1re classe la tornade, à la 2e le sexe de la femme, à la 3e le sexe du mâle, à la 4e le mariage, à la 5e la conception, à la 6e la grossesse, à la 7e l'enfantement et à la 8e l'enfant nouveau-né ; dans le domaine émotif, appartiendraient : à la 1re classe le vent d'orage, à la 2e le son, à la 3e la peur, à la 4e la colère, à la 5e la honte, à la 6e le repentir, à la 7e la joie, à la 8e l'homme émotif; dans le domaine moral, appartiendraient : à la 1re classe le vent, à la 2e l'association, à la 3e l'assimilation, à la 4e l'analyse, à la 5e l'impression, à la 6e le sentiment, à la 7e la mort ou la vie, à la 8e l'homme moral ; dans le domaine de la religion et de la loi appartiendraient : à la 1re classe l'arc-en-ciel, à la 2e l'équité, à la 3e la vérité, à la 4e la prière, à la 5e la propitiation, à la 6e l'hommage, à la 7e l'obéissance et à la 8e l'homme fidèle aux lois.

J'avoue que toutes ces classifications progressives me font l'effet d'être un peu artificielles, tant en raison même des fluctuations de l'ordre de progression qu'en raison du nombre insuffisant des exemples donnés à l'appui de la théorie. Si la valeur des préfixes *lu*, *ku* et *bu*, qui servent à former surtout des noms abstraits, est à peu près précise, il n'en va pas de même des autres. En fin de compte, aucune des classes nominales n'est, au moins aujourd'hui, réservée à une catégorie bien spéciale d'êtres ou d'idées, sauf en ce qui concerne la classe *mu* (plur. *ba*), qui ne renferme que des noms d'êtres humains ou humanisés. Que la « formule » exposée par M. Dennett se trouve réellement au fond de l'esprit des Noirs ou qu'elle ait été imaginée par lui, tout ce que l'on peut dire relativement aux classes des langues bantou, c'est que chacune renferme des noms appartenant, en majorité, à une ou plusieurs catégories, souvent mal définies, mais qui ne se rattachent que d'assez loin — et souvent ne se rattachent nullement — aux catégories de M. Dennett. Je serais assez disposé à dire avec un « bantouisant » dont on ne discutera pas la compétence, M. A. C. Madan (*Living speech in Central and South Africa*, Oxford, 1911, page 66) : « La nature des catégories bantou elles-mêmes n'est pas du tout claire, au moins quant à la signification originelle ou inhérente de chacune d'elles », et encore (*ibid.*, pages 70 et 71) : « Un examen des mots que l'on rencontre dans une même classe — dans l'un quelconque des dialectes — et le fait qu'une même racine se présente parfois avec des préfixes différents mais avec la même signification, montrent d'une part qu'il est improbable que chaque préfixe ait par lui-même aucun sens défini et d'autre part qu'il est probable que l'ensemble des mots rangés, dans un dialecte quelconque, dans la même classe s'est formé grâce à l'intervention d'influences nombreuses, telles que celles qui, nous le savons, contribuent largement à la formation des langues en général : analogie, association d'idées, emprunts dus à des raisons tribales, locales et personnelles, et beaucoup d'autres ». Le même auteur (Madan) fait observer que la classe *mu* (plur. *ba*) ne renferme que des noms d'êtres humains ou humanisés ; que

la classe *mu* (plur. *mi*) contient surtout des noms d'êtres ou concepts auxquels est attachée l'idée de vie et notamment des végétaux; que la classe *n* (plur. *zi*) renferme beaucoup de noms d'animaux et des quantités de noms d'êtres et objets n'ayant pas entre eux de rapports définis; que la classe *ki* semble impliquer l'idée de concrétisation ou de particularisation et renferme des noms d'êtres ou objets de toutes sortes, mais donne à chacun une valeur spéciale (qui peut être diminutive dans certains dialectes et augmentative dans d'autres), qu'elle sert de plus à former les noms de langages; que la classe *bu* est propre à marquer l'abstraction et à former les noms de provinces; que la classe *lu* implique également l'abstraction; que la classe *ku*, à part de rares exceptions, ne renferme que des infinitifs ou noms verbaux; que, quant à la classe *li*, il est très difficile de définir sa valeur, sauf qu'elle paraît impliquer parfois l'idée de noblesse ou de grandeur et, par ailleurs, renferme un grand nombre de noms de fruits. Ces explications de M. Madan sont modestes : ne seraient-elles pas plus près de la vérité que les ingénieuses démonstrations de M. Dennett?

M. Delafosse.

*
* *

Martin P. Nilsson. *Ariernas första uppträdande i främre Asien* (Dans : *Ymer, Tidskrift utgifva af Svenska Sällskapet för Antropologi och Geografi*. 1911, p. 153 et suiv.).

Les tentatives faites pour écrire l'histoire de notre race à l'aide des documents de l'archéologie et de la linguistique sont limitées par la nature même de ces sciences. Tout au plus peuvent-elles remonter jusqu'aux débuts de l'histoire, mais elles n'apprennent rien de certain sur le cours véritable de l'évolution. On ne confond plus si facilement les hypothèses plus ou moins acceptables avec la connaissance réelle. Les peuples de notre race ne deviennent pour nous des réalités palpables qu'après être entrés en contact avec des peuples d'une culture supérieure, qui possèdent déjà un système d'écriture. Ceci explique pourquoi les premières tribus aryennes sur lesquelles nous sommes informés avec quelque certitude, sont celles qui étaient en rapport avec le plus ancien des peuples cultivés de l'Asie, dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate. L'Egypte était trop éloignée pour être visitée par les émigrants autrement qu'accidentellement. Il est clair que ce sont les tribus indo-aryennes qui les premières entrent dans le cercle de l'histoire, et ensuite seulement les ancêtres des Grecs. Les évolutions qui poussaient les tribus vers le Sud, constituent une grande migration qui remplit la plus grande partie du second millénaire avant notre ère. Cette migration forme le monde antique, qui se termina par les migrations germano-slaves. La connaissance de ce mouvement formidable, qui détermina pour jamais l'histoire humaine, est tellement récente, que ses caractères principaux sont encore ignorés du grand public. A l'arrière plan on voit la culture brillante pré-hellénique de Grèce, dévoilée par les dernières fouilles en Crète et une connaissance plus profonde de l'histoire et des conditions de la région du Tigre et de l'Euphrate, tant par les découvertes récentes que par l'élaboration plus détaillée de trouvailles antérieures. Les inscriptions nous informent des détails. Des inscriptions égyptiennes et des lettres de Tell-el-Amarna nous renseignent sur les migrations vers les côtes orientales de la Méditerranée. Les inscriptions cunéiformes parlent des multitudes aryennes qui descendent des montagnes du Nord et de l'Est pour pénétrer en Assyrie et en Syrie et pour s'établir jusqu'en Palestine. Mais alors que nous obtenons des informations sur les branches les plus lointaines de ces migrations, en Palestine et en Egypte, nous n'apprenons que peu ou rien sur le mouvement qui donna à la Grèce le peuple et la langue que nous appelons grecs. D'autre part, des fouilles et des recherches récentes ont donné tant de renseignements sur l'arrivée des tribus aryennes dans les pays soumis à l'influence immédiate de Babylone, que l'espoir de telles découvertes aurait semblé chimérique il n'y a pas longtemps.

La scène où les Aryens se montrent pour la première fois dans l'histoire universelle, est occupée en partie par des Sémites, en partie par le peuple longtemps énigmatique qu'on appelle les Hétites. La culture dans ces régions était d'origine babylonienne. Il semble caractéristique pour l'histoire orientale que l'évolution suit une ligne ondulée. Entre des périodes de concentration et de puissance, il y a d'autres

périodes, quand un empire s'émiette ou bien quand des voisins envahissent le pays et s'en rendent les maîtres. Dans la sphère de la culture babylonienne il est rare que la floraison d'un empire excède en durée quelques générations humaines. Entre ces périodes, il y en a d'autres, de plus longue durée, de déclin intérieur et extérieur. La plus ancienne histoire de la vallée du Tigre et de l'Euphrate est remplie par la rivalité entre les peuples sémitiques au Nord (des Accadiens, plus tard des Amorites) et les peuples sumériens au Sud, qui sous le rapport ethnologique et linguistique occupent une place particulière. Souvent on considère les Sumériens comme les auteurs véritables de la culture babylonienne; c'est en tout cas par eux que cette culture a été fondée, bien que les Sémites l'aient retouchée et y aient imprimé leur empreinte. Les Sumériens ont inventé les signes cunéiformes, qui s'adaptent mal aux sons et aux formes de la langue sémitique.

Dans la seconde moitié du troisième millénaire avant notre ère les tribus fortes et incultes des Amorites viennent de leurs déserts et envahissent par masses de plus en plus considérables le pays de la culture, alors habité par des Accadiens et des Sumérites. Les immigrants fortifient l'élément sémitique; les Sumériens périssent, se confondent avec la population sémitique et disparaissent vers le temps de Hammourabi, au début du second millénaire avant notre ère. Leur langue demeure une langue morte et sacrée, comme plus tard le latin. L'arrivée des Amorites conduit à la fondation de deux empires qui, toujours en relations mutuelles, alternativement souverain et vassal, remplissent l'histoire du pays jusqu'à la conquête persane. Déja le fondateur de la dynastie babylonienne a combattu l'Assyrie peu avant l'an 2.000 avant notre ère. C'est sous Hammourabi (1958-1916) que Babylone arrive à l'apogée de sa puissance. La loi d'Hammourabi, découverte par les fouilles françaises à Suse, et sa correspondance avec un haut fonctionnaire du nom de Sinidinam, ont conservé le souvenir de cette période. Deux siècles après la mort d'Hammourabi, le nom des Hétites apparaît pour la première fois, comme le premier signe des grandes migrations, qui ne prendront fin que dix siècles plus tard, lorsque des tribus aryennes régneront sur l'Orient Sémite. Un autre signe de la même évolution, c'est la descente dans la plaine des Cosséens, tribu qui primitivement habitait les montagnes de Zagrosch les premières guerres des Babyloniens contre les Cosséens ont lieu peu avant 1900; au milieu du XVIIIe siècle avant notre ère les Cosséens prennent Babylon d'assaut et le rôle historique de cet empire qui avait eu son ère glorieuse disparaît pour longtemps. Il y avait déclin tant dans la puisssnce antérieure de Babylon que dans la culture, bien que les Cosséens perdirent vite leur caractère national et s'assimilèrent aux Sémites.

L'Assyrie est un avant-poste Sémite dans le Nord. On a négligé jusqu'ici de s'occuper de la forte orientation de l'histoire assyrienne vers le Nord, pour s'intéresser surtout aux guerres au Sud et à l'Ouest. Au Nord-ouest des Assyriens habitaient des Hétites, dont on a retrouvé la capitale, à Boghaz-köi en Cappadoce, à l'est de la courbe la plus occidentale du fleuve Halys. Pour autant qu'on puisse en juger, les Hétites faisaient partie de la population aborigène d'Asie-Mineure; ils ont laissé des monuments importants en Asie-Mineure et en Syrie. Leur langue était écrite en partie avec des hiéroglyphes pas encore déchiffrés, en partie avec des caractères cunéiformes; ils employaient aussi la langue et l'écriture babylonienne. Aux XVIIe et XVIe siècles, la puissance de l'Assyrie augmente au Nord. Aux XVIe et XVe siècles, on rencontre vers la courbe occidentale de l'Euphrate l'état de Mitani, dont les habitants sont apparentés aux Hétites. Au XVe siècle, la puissance des Hétites s'accroît. Ce qu'on a retrouvé à Boghaz-köi, c'est la capitale de cette période. Le centre de gravité du pays s'était déplacé peu à peu vers le Sud, jusqu'au Nord de la Syrie. Arzawa était un état hétite. La première connaissance de la langue hétite nous a été révélée par deux lettres dans cette langue trouvées parmi les lettres de Tell-el-Amarna. Une de ces lettres venait d'Amenhotep III (vers 1410) et était adressée à Tarchundaraus, roi d'Arzawa. Les dernières découvertes ont définitivement écarté l'hypothèse de Knudtzon, Bugge et Thorps, qui voulaient classer cette langue parmi les langues indo-germaniques. En 1898, Chantre a découvert la même langue, à Boghaz-köi, dans des inscriptions cunéiformes.

Le fait le plus important dans l'histoire des Hétites, c'est la guerre de leur roi Mutal.

lus contre Ramses II, peu après le milieu du XIVe siècle. Les Hétites avaient comme troupes auxiliaires des participants à une migration, dont Ramses II assure qu'elle détruisit l'empire des Hétites. Le peuple subsista en une multitude de petits états, mais il fut absorbé peu à peu par les nouvelles vagues d'immigrants Sémites, les Araméens, qui commençaient à se déverser sur l'ancien pays de la culture.

C'est en ces temps mouvementés que des hordes aryennes font leur première apparition, car les tentatives faites pour démontrer que les Cosséens étaient des indo-européens, ont échoué, bien que ce peuple ait subi une forte influence aryenne.

La découverte des lettres de Tell-el-Amarna a permis d'élucider les conditions où se trouvaient la Syrie et la Palestine à l'époque de la migration. Une grande partie de ces lettres forme la correspondance diplomatique entre le pharaon et ses vassaux en Palestine ; ils nous montrent comment l'autorité de l'Égypte diminua dans ces régions. D'autres lettres proviennent de princes non égyptiens et il est remarquable que toutes sont écrites en caractères cunéiformes et en langue babylonienne, ce qui prouve la grande influence de la culture de Babylone. Ces lettres nous apprennent les noms de consonance iranienne de quatre rois de Mitani : Artatamo, son fils Sutarna et Artasumara et Tusratta (ou Dusratta) les fils de Sutarna. Deux de ces noms ont le préfixe Arta (grand) qu'on trouve devant plusieurs noms persans. Dusratta ressemble à des noms hindous. On en conclut que, pendant plusieurs générations, Mitani a été gouverné par une dynastie étrangère, aryenne.

En 1908, Hugo Winckler a publié une notice provisoire des fouilles qu'il a faites à Boghaz koï. Ses découvertes comprennent une partie au moins des archives d'état du roi hétite. On y trouve des signes cunéiformes employés pour écrire non seulement la langue babylonienne, mais aussi la langue hétite. Tout permet d'espérer qu'à l'aide de ces découvertes on résoudra le problème de la langue hétite et qu'on déchiffrera même les hiéroglyphes hétites. La publication *in extenso* des découvertes de Winckler donnera, pour la première fois, une base certaine à notre connaissance des Hétites, de leur place dans l'histoire, de leurs relations avec et de leur influence sur les peuples environnants, même sur les Aryens.

Au XIVe siècle avant notre ère, Subbiluliuma, le fondateur du grand empire hétite, conclut un traité avec Mattiwaza, prince de Mitani. La dynastie aryenne en Mitani avait cherché un soutien en Égypte. Trois princesses de Mitani avaient été mariées à trois pharaons successifs : Thotmes IV, Amenhotep III et IV. Subbiluliuma réussit à dominer Mitani et Mattiwaza devient son vassal. Le traité entre les deux princes est consacré en appelant comme témoins les divinités mutuelles. En dehors des dieux indigènes et babyloniens, le roi de Mitani mentionne les noms de Mitra et de Varuna, d'Indra et de Nasatyas. Évidemment on est encore à l'époque où les Iraniens et les Hindous ne se sont pas encore séparés en deux peuples, chacun avec son caractère particulier et longtemps avant la prédication de Zarathustra, qui rejeta les anciens dieux. Les noms des rois Sausatar et Mattiwaza, mentionnés dans le traité, ont une consonance aryenne.

Comme élément de la population de Mitani, les Harri sont mentionnés et le roi leur appartient. Il y a aussi un pays des Harri dont la famille royale semble être apparentée aux princes de Mitani. Les conditions étaient toutes différentes dans le pays des Harri et cela s'explique si on admet que les Harri étaient un peuple aryen, qu'ils étaient les Aryens mêmes. Certaines inscriptions cunéiformes achéménidiennes appellent toujours les Aryens Harrija. Winckler place ce pays dans l'Arménie actuelle. L'entourage immédiat du roi de Mitani reçoit le nom de « Marianna », mot que Winckler met en rapport avec la « Marya » des Védas, et qui signifie « un homme », « un jeune homme », mais aussi « le compagnon d'un dieu ».

On trouve des princes aryens ailleurs, en Syrie et en Palestine. C'est une notion toute nouvelle que des princes iraniens aient gouverné des parties de la Syrie et de la Palestine, où ils constituaient avec leur suite la classe supérieure de la population, à peu près comme les Normands dans l'Italie septentrionale.

Avec les Aryens vint le cheval Les noms propres iraniens composés avec *asva* (cheval) et les noms grecs correspondants avec *ippos*, prouvent quelle estime avaient les Aryens pour le plus noble des animaux domestiques. Le cheval est inconnu dans la culture la plus ancienne de l'Asie antérieure ; les

bœufs et les ânes sont employés comme animaux de trait. Les lois d'Hammourabi, qui parlent, en quelques endroits, longuement des animaux domestiques, ne mentionnent pas le cheval. La première mention se trouve dans des documents babyloniens de l'année 1900 environ avant notre ère. Le cheval y porte le nom significatif d' « âne des montagnes », ce qui veut dire que le cheval venait des montagnes de l'Est. Sous les Cosséens, le cheval est souvent mentionné et il fait son apparition en Égypte à l'occasion de l'invasion hyksos. Le cheval est intimément lié à l'histoire des Aryens et il porte un nom identique en plusieurs langues : en sanskrit, en persan, en grec et en latin. Le cheval avait la plus haute importance dans la vie nomade des ancêtres de ces peuples, comme animal de selle, mais aussi comme animal de trait, attelé devant les voitures pour les déplacements incessants, comme c'est le cas chez les peuples nomades d'origine iranienne, dans les steppes de la Russie méridionale.

On peut donc admettre que le cheval, lorsqu'il fait sa première apparition chez les peuples cultivés de l'Orient, provient des tribus aryennes, qui, à la même époque, vers le début du second millénaire avant notre ère, entrent dans le cercle de la culture babylonienne. Cela explique pourquoi au début le cheval était seulement un animal de trait et non un animal de selle. Attelé aux chars des guerriers, le cheval entraînait une stratégie toute nouvelle, qu'on rencontre dans cette période pour la première fois en Babylonie, en Égypte et en Grèce. Chez Homère, le cheval ne sert qu'attelé aux chars des guerriers, et des monuments de la civilisation créto-mycéenne représentent le prince ou les personnages distingués sur des chars tirés par des chevaux. En pénétrant en Syrie et en Palestine, les Aryens trouvèrent sans doute un auxiliaire utile dans le cheval.

Ainsi l'histoire des Aryens commence une dizaine de siècles plus tôt qu'on ne se l'était imaginé jusqu'à présent. C'est au début du second millénaire qu'on constate les premiers signes de leur poussée des montagnes de l'Arménie et de la Perse vers les pays de civilisation des bords du Tigre et de l'Euphrate. C'est l'époque où les Cosséens conquièrent la Babylonie et c'est aussi l'époque de l'apparition du cheval. Avant le milieu de ce millénaire, il y a une dynastie aryenne en Mitani et, peu après, il y a plusieurs princes aryens en Syrie et en Palestine. En même temps la grande masse du peuple aryen s'est fixée dans les montagnes d'Arménie et de Médie, où ils forment, au début du premier millénaire avant notre ère, et sous l'influence de la réforme religieuse de Zarathoustra, l'empire médique, qui trouve sa continuation dans l'empire perse.

Les dernières découvertes sont de la plus grande importance pour la connaissance de la période commune des Indo-iraniens, de la pénétration des Aryens dans l'Inde, de la littérature sanscrite la plus ancienne et de l'âge des Védas. L'importance de ces recherches est surtout grande pour la conception du haut-âge de la période védique, conception souvent acceptée mais aussi souvent combattue. Depuis longtemps on a établi, par la comparaison des langues, des religions et des littératures de l'Inde et de l'Iran, que ces peuples ne se sont formés que relativement tard, comme deux branches d'un peuple unique. La différence considérable qui existe plus tard repose surtout sur l'évolution religieuse qui, partant d'idées fondamentales identiques, aboutit par des voies opposées dans l'Inde au Brahmanisme, dans l'Iran au Mazdéïsme, la doctrine spéculative de Zarathoustra. Le traité entre Subliluiuma et Mattizawa nous introduit dans l'époque commune; ce traité confirme par un exemple authentique l'unité des Hindous et des Iraniens, à laquelle les savants avaient déjà conclu par la voie déductive. Les mêmes dieux qui sont les divinités principales dans le Pendjab, au delà des montagnes de l'Iran, sont adorés par le roi de Mitani et par les Harris. L'évolution qui devait conduire à la constitution de deux peuples différents, chacun avec sa religion très caractéristique, ne commence qu'ultérieurement, mais peu de temps après, car lorsque les Mèdes combattent les Assyriens au huitième siècle avant notre ère, ils sont déjà des fidèles de Zarathoustra.

Les Aryens montrent en Asie antérieure la même mentalité qui les caractérise toujours dans leurs périodes de migration et de conquête, jusqu'aux temps des Normands. Ils entrent en scène comme un peuple de dominateurs, qui, avec une grande témérité et un désir indomptable de dominer, subjugue les peuples et les états étrangers, dans lesquels ils ne sont qu'une part relativement petite de la population.

Telle est leur situation en Mitani et plus encore en Syrie et en Palestine. Mais en même temps ils possèdent une faculté très développée de s'assimiler la culture supérieure avec laquelle ils se trouvent en contact et de s'identifier avec les peuples parmi lesquels ils résident. De cette manière les éléments aryens, peu nombreux en Syrie et en Palestine, se fondent bien vite dans la majorité compacte des Sémites, et les Mèdes et les Persans, qui conservaient leur caractère aryen dans les montagnes, s'assimilèrent à tel point la culture babylonienne, une fois devenus les maîtres de Babylonie, qu'ils se dressent devant nous comme les représentants de l'Orient dans la première lutte que l'histoire rapporte entre l'Orient et l'Occident.

Ce fait que les Aryens, à partir du second millénaire avant notre ère, se trouvent en relation constante avec la civilisation babylonienne, a une portée plus grande qu'on ne se l'imagine d'ordinaire.

Mais d'où viennent les Aryens, qui font leur première apparition dans les montagnes de Médie? On ne peut résoudre ce problème, tant que le séjour primitif des Aryens reste inconnu. En ces derniers temps on a été souvent tenté de chercher le berceau de cette race en Europe, entre la Mer Noire et la Baltique. La question se pose alors de cette manière : Par quelles voies les Aryens aboutirent-ils en Asie antérieure; venaient-ils de l'Est ou de l'Ouest? Il est peu admissible qu'ils soient venus par le Bosphore, par la voie que devaient suivre les Phrygiens plusieurs siècles plus tard. Il est plus probable que la migration se dirigea du Nord-Est vers le Sud-Ouest, sans que cela du reste ait pour conséquence forcée une orientation uniforme vers l'Ouest. Un autre point non encore élucidé est de savoir si les tribus iraniennes qui, dans la période historique, habitent la Russie méridionale, sont originaires de l'Orient, ou bien s'ils sont les survivants d'une population aryenne autochthone.

Cette controverse ancienne fut ouverte de nouveau par une découverte remarquable faite dans le Turkestan oriental. Sous les sables du désert qui couvrent une civilisation disparue, on découvrit des bâtiments, des monuments, des documents écrits, qui jettent une lumière toute nouvelle sur l'histoire de ces régions, sur les relations anciennes entre l'Occident et la Chine lointaine, sur la civilisation grecque et sur la propagation du christianisme dans l'empire céleste. On sait que plusieurs villes se trouvent dans ces déserts, et qu'elles atteignirent leur apogée dans les siècles immédiatement avant notre ère. Parmi les fragments de manuscrits découverts, qui furent conservés grâce au climat sec et à la protection du sable, se trouvent des textes bouddhiques en langue tokharie. Les Tokhariens formaient un peuple qui, vers 160 avant notre ère, pénétra en Sogdiane, dans la région de Bokhara, en passant par le pays des Sakernes, entre la Perse et la Mer d'Aral. Généralement, on les désigne sous le nom d'Indo-Scythes et peut-être sont-ils identiques à la tribu des Wasuns que les Chinois mentionnent souvent pour l'Asie Centrale, après l'an 176 avant notre ère. Dans les récits chinois, cette tribu est décrite comme tout à fait différente des autres barbares occidentaux et ressemblant aux populations du Turkestan, de l'Iran et de l'Inde. Les documents qu'on a mis au jour confirment la description chinoise, car ils démontrent le caractère indo-européen de la langue des Tokhariens. Bien que cette langue soit très mêlée d'éléments étrangers, sa base indo-européenne est établie par les chiffres, les pronoms, beaucoup de substantifs et plusieurs suffixes de flexion qui sont indo-européens. Mais la découverte la plus étonnante, c'est que cette langue n'appartient pas au groupe oriental, aux langues « satem » qui remplacent l'explosive gutturale primitive par une spirante palatale (comme dans le mot zend « satem », cent), mais au groupe occidental, aux langues « centum », qui conservent le son primitif. Au premier groupe appartiennent les langues letto-slaves, albanaise, arménienne et indo-iraniennes; du second groupe font partie les langues germaniques, celtiques et gréco-latines.

Ce rapport géographique entre les langues « centum » et « satem » donne une importance particulière à la découverte d'une langue « centum » plus orientale qu'aucune langue indo-européenne. Toutefois il n'y a pas lieu d'adhérer à l'hypothèse d'Ed. Meyer, qui voit dans les Tokhariens les derniers survivants du peuple primitif, restés près de leur berceau, ce qui confirmerait la théorie ancienne de l'origine de notre race dans l'Asie Centrale. Souvent des tribus aryennes ont franchi des distances

considérables, dans la direction opposée à l'orientation principale de la migration. Une tribu iranienne, qu'on retrouve comme Ossètes de nos jours, se rendit au Portugal et dans l'Afrique septentrionale. Les Celtes fondèrent un empire en Asie centrale et il y a eu des colonies de Tziganes au Caucase et en Moravie. L'hypothèse d'une migration en sens inverse n'est donc pas improbable.

Le problème de la demeure des Indo-Iraniens avant qu'ils ne prissent possession de l'Iran, est intimement lié à la question dont nous venons de parler. Ed. Meyer déduit de la direction principale de la migration vers le Sud-Ouest, que la demeure primitive se trouvait au Nord-Est. Si on admet que la migration eut son origine en Europe et qu'elle contourna la mer Caspienne faute de pouvoir passer par le Caucase, pour ensuite poursuivre son cours vers le Sud, la direction serait identique à celle attestée par les plus anciens documents historiques. Les Indo-Iraniens descendent alors de l'Iran vers les pays civilisés d'Orient (Pendjab) et d'Occident (Babylonie et Syrie). Comme on le voit, les découvertes récentes ne nous ont pas rapprochés de la solution du problème ; ce problème n'en est au contraire que plus compliqué, bien qu'il soit en même temps rendu plus captivant. Toutes ces découvertes attestent d'une manière évidente la faculté d'expansion qui caractérise notre race et elles démontrent que cette race avait, tant dans le temps que dans l'espace, une étendue plus considérable qu'on ne pouvait le supposer jusqu'ici.

B. P. VAN DER VOO.

*
* *

WILLIAM E. GATES. — *Commentary upon the Maya-Tzental Perez Codex.* — (Papers of the Peabody Museum of American Archeology and Ethnology, Harvard University. Vol. VI, n° 1).

Le Professeur Williams E. Gates durant ses longues et patientes recherches sur les « motifs des civilisations et des cultures » s'est occupé beaucoup de l'étude des hiéroglyphes rencontrés sur les différents points du continent américain et plus particulièrement de ceux de la civilisation maya. Le commentaire qui nous occupe a rapport au fameux Perez Codex découvert il y a plus de cinquante ans par le Professeur Léon de Rosny à la Bibliothèque Impériale dans un panier de vieux papiers et publié par celui-ci en 1864 d'après les photographies qu'il en avait fait tirer. Une autre reproduction dessinée à la main parut en 1872, puis une autre en couleur en 1887 et enfin une autre non coloriée en 1888. Le Professeur Gates en a fait faire une nouvelle édition en 1909, reproduisant aussi exactement que possible les couleurs de l'original; il y a reproduit également les photographies prises en 1864 et a ajouté tous les signes hiéroglyphiques existant dans le Codex arrangés par colonnes parallèles. Cette addition est certainement très heureuse et très utile pour l'étude de ces différents signes qu'elle permet ainsi de comparer entre eux.

Après quelques observations sur l'usage de couleurs différentes alternant entre elles pour éviter la confusion des barres indiquant des chiffres, le Professeur Gates donne une description détaillée de chaque page du Codex. A juste titre, il a cru qu'il valait mieux faire une simple description analytique des différentes pages, car malheureusement personne jusqu'à présent n'a trouvé la clé qui permettrait de découvrir le sens des hiéroglyphes mayas. « La persistance, dit-il, avec laquelle l'interprétation nous échappe toujours est une preuve suffisante que nous n'avons pas encore trouvé le vrai chemin. Jusque-là nous ne pouvons que décrire, classifier et essayer de nous débarrasser des *impedimenta* mécaniques des recherches ».

Il est intéressant de retenir les divisions principales données par le Professeur Gates. Pour lui, il n'y a pas de doute que le Perez Codex n'est qu'un fragment. Les pages 2 à 12 sont couvertes d'une série de figures accompagnées d'un texte, arrangées toutes de façon identique, où il faut admirer la précision du dessin, le sens des proportions, l'habileté à réunir sans effort apparent une multitude de détails dans un tout parfaitement ordonnancé. La seconde partie du Codex doit être divisée en quatre chapitres: le premier comprend les pages 15 à 18, le second les pages 19 et 20, le troisième les pages 21 et 22 sur lesquelles on devrait lire les hiéroglyphes de droite à gauche, et enfin le quatrième les pages 23 et 24 où les fonds de couleur éclatante disparaissent et qui contiennent des hiéroglyphes, signes des jours, et de petites figures, délicatement

peintes des quatre couleurs usuelles, noir, rouge, brun et bleu.

Le Professeur Gates considère que la distinction entre le masculin et le féminin qui a toujours existé dans le langage parlé doit certainement se trouver quelque part dans les hiéroglyphes mayas et doit être un préfixe, car ce qu'il appelle « la syntaxe des formations hiéroglyphiques » doit suivre celle du langage. Il faut donc déterminer les hiéroglyphes, les comparer entre eux et les classifier. Les particules et leur position ainsi que les différents éléments « incorporés » sont d'une importance primordiale. « Ils sont la peinture écrite de l'esprit du langage parlé ».

Or ce point du langage, « effort constant de l'être conscient de lui-même pour formuler sa pensée », est très important dans l'étude de la civilisation américaine. Les nations sont divisées en deux groupes selon leur méthode d'exprimer leur pensée, idéographique ou littérale, méthode qui détermine si leur écriture sera hiéroglyphique ou alphabétique. Il ne faut donc pas taxer de grotesque telle écriture hiéroglyphique, car pour juger de la perfection d'un langage il faut en apprécier le degré plus ou moins grand de compréhensivité et surtout rechercher comment les formes dont s'est servi tel peuple ont le mieux exprimé sa pensée. D'après le Professeur Gates, l'écriture maya une fois déchiffrée apparaîtra comme composée de « figures ayant un sens à la fois concret et abstrait, d'assemblages de mots et de particules grammaticales ». Peut-être trouvera-t-on aussi certains déterminatifs muets.

Quant à l'origine des races qui ont laissé sur le sol de l'Amérique des monuments si grandioses, bien des théories ont été émises à ce sujet, mais aucune n'a pu apporter des arguments définitifs. Le Professeur Gates est convaincu que « la plus large porte qui puisse être ouverte sur le passé de la race humaine est celle des hiéroglyphes mayas. L'Egypte, puis le Sanscrit nous ont livré leurs secrets sur la grandeur et la dignité de l'homme, sur son passé, sur son évolution, la compréhension de l'écriture donnera sans doute une nouvelle conception de l'histoire ancienne ».

La race maya a-t-elle vraiment joué un rôle aussi considérable dans l'histoire des civilisation? Jusqu'à présent rien ne le fait présumer, mais il est certain néanmoins que l'on doive s'attendre à d'étranges et importantes révélations quand on pourra connaître exactement l'histoire de ce peuple maya qui a laissé de si admirables vestiges de sa culture, depuis Palenque jusqu'à Quirigua et Copan, en passant par Chichen Itza, Uxmal, Tikal, Nakcun, Piedras Negras.

M. de Périgny.

* * *

E. Canziani. — *Costumes, traditions and songs of Savoy*, 4°, 50 planches en couleurs et nombr. ill. en noir. Londres, Chatto and Windus, 21 shill.

Tous les étrangers qui viennent passer quelques mois d'été en Savoie se prennent pour ce beau pays d'un amour immédiat; et à mesure qu'on en connaît mieux la population, l'amour d'abord tourné vers la nature seule se transporte aux gens qui y vivent. Mademoiselle Canziani s'y est laissé prendre comme bien d'autres; et peintre, elle a en une série d'aquarelles exprimé ses sentiments nouveaux. Il se fait ainsi que ce volume est écrit avec une sympathie qui entraîne, et reste pourtant documentaire. L'auteur a reproduit en oléographie un grand nombre de ses aquarelles, et c'est une véritable révélation de la Maurienne, de ses aspects, de ses costumes et de ses mœurs. Elle a recueilli aussi des légendes et des chansons, d'autres lui ayant été fournies par des publications antérieures (Noël de Martin, recueil de Tiersot, hagiographie de saints locaux, etc.). C'est un bon livre, et c'est aussi un beau livre, par le soin apporté à l'exécution typographique et par la précision des reproductions en couleurs; c'est enfin, étant données toutes ces qualités, un livre d'un bon marché incroyable. Un reproche que je ferai à l'auteur, c'est de ne pas avoir indiqué dans chaque cas particulier les sources (orales ou imprimées) auxquelles elle a puisé; je les ai pour ma part restituées en majeure partie (Despine, Fodéré, Constantin, Joanne, etc.); pour les traditions orales, l'auteur a eu la bonté de me donner par lettre des explications supplémentaires. P. 33, on transportera au Mont du Chat au-dessus du lac du Bourget ce qui est dit d'Hermillan; p. 174, on lira avec intérêt ce qui est dit de la variation des costumes de village en village. C'est d'ailleurs l'étude et la repro-

duction en couleurs des costumes de la Maurienne qui assurent à ce livre un mérite durable, définitif même ; il fallait une femme pour arriver à recueillir tant de détails typiques, que les observateurs précédents avaient jugés quelconques, alors qu'ils constituent un sujet d'étude particulièrement important.

A. van Gennep.

*
* *

Nino Tamassia. — *La Famiglia italiana nei secoli decimoquinto e decimosesto.* — Palerme, Sandron, édit.

On se rendra compte de l'étendue du sujet traité par l'A. en s'imaginant ce que serait une étude sur la famille française au XVIIIe et au XIXe siècles. Du commencement à la fin d'une pareille période tant de changements sont advenus que les mêmes mots correspondent à des réalités tout à fait différentes; or la Renaissance en Italie n'a pas apporté de modifications moins radicales dans les idées et dans les mœurs que la Révolution de 1789 en France. Au début du XVe siècle, les institutions et les coutumes sont encore toutes empreintes de l'esprit du Moyen-âge, les corporations ont atteint le maximum de leur développement et de leur puissance, tandis que deux cents ans plus tard le régime monarchique domine partout et les idées maîtresses de la Renaissance ont pénétré toute la société en dépit des restrictions apportées à leur libre expansion par la contre-réformation religieuse.

Nécessairement, en ce laps de temps la famille a subi des transformations profondes. Un travail synthétique nous montrerait cette évolution de la famille dans les idées, dans les faits, dans le droit. En l'absence d'un dépouillement systématique des documents qui n'a pas encore été fait en ce sens, une synthèse peut paraître prématurée : c'est l'avis de l'auteur qui, renonçant à donner une vue d'ensemble de son sujet, a rangé sous différentes rubriques les résultats de ses lectures. Un travail de ce genre, destiné surtout à apporter les matériaux d'une synthèse future et à indiquer des sources aux chercheurs, n'est aisément utilisable que s'il est muni d'une table analytique et d'un index alphabétique aussi complet que possible. Malheureusement ces adjuvants indispensables font ici totalement défaut et il est difficile de trouver rapidement les renseignements désirés dans un ouvrage où les titres des chapitres ne donnent que des divisions tout à fait générales du sujet, inconvénient auquel les indications placées en tête des pages remédient imparfaitement.

Les faits et citations groupés en cet ouvrage témoignent d'une grande érudition formée par la lecture attentive d'un nombre considérable d'ouvrages. Mais l'A. a le tort de présenter ces faits pêle-mêle, sans distinguer assez nettement les lieux et les temps. Sa documentation se fonde sur des lectures qui n'ont pas toujours été dirigées avec méthode et l'on s'étonne qu'il ignore des travaux d'une importance capitale comme ceux d'A. Doren sur les corporations florentines, travaux qui éclairent singulièrement la situation du peuple en Italie, dont l'A. parle dans son premier chapitre.

M. Tamassia, juriste de profession, attache une importance exagérée aux textes de lois et ne voit pas assez nettement la distance énorme qui existe entre ces textes figés et la réalité mouvante de la vie. Adversaire du matérialisme historique, il néglige trop les phénomènes économiques, qui incontestablement sont les plus propres à nous faire comprendre la raison d'être des institutions politiques et sociales.

Ces restrictions faites, on reconnaîtra que l'ouvrage de M. Tamassia constitue un travail de compilation très utile, qui pourra éveiller chez certains l'idée d'aborder l'étude de la famille à la Renaissance, et suggérer à l'historien des voies nouvelles de recherches. D'ailleurs l'auteur nous le présente comme une tentative imparfaite et c'est en ce sens qu'il faut le juger.

Jacques Mesnil.

*
* *

Baldwin Spencer et F. J. Gillen. — *Across Australia*, 2 vol. in-8°, 515 pages, 365 ill. en zincogr., 7 planches en couleurs, 2 cartes, Londres, Macmillan et Cie, 1912, 21 shillings.

C'est une bonne idée qu'ont eue les célèbres auteurs de *Native Tribes* et de *Northern Tribes of Central Australia* de donner dans le présent ouvrage un récit détaillé de leurs explorations. Récemment encore, dans la Revue de l'Histoire des Religions, j'ai dû poser au sujet de ces deux informateurs

des points d'interrogation, parce que sur diverses questions importantes, leurs affirmations diffèrent essentiellement de celles des missionnaires luthériens. Et je demandais des renseignements sur les méthodes de collection employées : sans doute, on ne trouvera pas à ce desideratum une réponse directe dans *Across Australia*, mais bien une réponse indirecte. Etant donné le soin avec lequel les auteurs y décrivent l'aspect des pays traversés, l'orographie, l'hydrographie, la géologie de l'Australie centrale, les mœurs des animaux et les caractères des plantes, on doit admettre que leur méthode n'a pas été inférieure quand ils ont voulu décrire les hommes.

A qui a lu avec soin les deux monographies précédentes, ce livre n'apprendra du nouveau que sur de tout petits points de détail; mais cela aussi importe. Et il n'importe pas moins, étant donnée la place qu'a prise dans la théorie générale de l'exogamie, du totémisme, de la magie, de la famille, etc., la discussion des faits australiens centraux, de trouver dans *Across Australia* un résumé clair et précis, par endroits original et neuf, comme je l'ai dit, des faits recueillis par les observateurs.

On consultera notamment les chapitres VIII à XI sur les Arunta, XIII sur les Kaitish, XIV sur la magie, XVI-XIX sur les Warramunga, XXII sur les Binbinga et autres tribus littorales du nord; mais tout est à lire, si l'on veut situer ces tribus dans leur milieu naturel. En appendice, on trouvera deux chants cérémoniels notés; les illustrations, en partie inédites, sont excellentes; les planches en couleurs représentent soit des animaux, soit des dessins et objets rituels.

A. VAN GENNEP.

* * *

Roger VILLAMUR. — *En lisant et en voyageant*, Paris, A. Challamel, 1912, in-18, VIII et 254 pages.

M. Villamur est un magistrat colonial qui, au cours de sa carrière déjà longue en Afrique Occidentale et à Madagascar, a beaucoup observé autour de lui, dans son milieu comme hors de son milieu, tout en lisant beaucoup et en lisant bien. En un volume de forme précise et littéraire et d'allure agréable, il nous confie aujourd'hui une petite part de ses observations et du résultats de ses lectures. Il avait acquis déjà des droits sérieux à la reconnaissance des ethnographes en publiant en 1902 avec M. Clozel cet ouvrage remarquable intitulé *les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*; il en acquiert de nouveaux en mêlant, aux dissertations juridiques et philosophiques qui forment la majeure partie de sa dernière publication, des chapitres d'excellente et saine sociologie tels que ceux-ci : *les habitants de la Côte d'Ivoire* (page 105), *la justice et les coutumes indigènes* (page 132), *institutions et coutumes malgaches* (page 177). C'est avec un très réel plaisir que, dans cette dernière étude, j'ai trouvé une appréciation élogieuse et raisonnée de l'œuvre capitale de M. l'administrateur en chef Julien (*Institutions politiques et sociales de Madagascar*) : il est doublement agréable de voir analysée par M. Villamur l'œuvre de M. Julien.

M. DELAFOSSE.

* * *

Gabriel COLIN. — *Avenzoar, sa vie et ses œuvres*; Paris, E. Leroux, 1911, in-8°, VI et 198 pages.

Le même. — *La Tedkira d'Abû'-'l-'Alâ', publiée et traduite pour la première fois*; Paris, E. Leroux, 1911, in-8°, IV et 80 pages.

L'exposé des théories et de la pratique de la médecine dans une société donnée est l'une des contributions les plus précieuses à l'étude de la civilisation de cette société. Lorsqu'il s'agit de la société musulmane arabo-berbère de l'Espagne et du Maroc aux XIe et XIIe siècles, et lorsque l'auteur qui traite le sujet est à la fois docteur en médecine, docteur ès-lettres et agrégé d'arabe — comme c'est le cas de M. Gabriel Colin —, la valeur de cette contribution atteint le plus haut degré qu'il soit possible de souhaiter. C'est pourquoi la science des civilisations doit savoir gré à M. Colin, tout aussi bien que la science médicale, de nous avoir donné son étude sur Avenzoar et sa traduction de la *Tedzkira* d'Aboul-'Alâ.

Le premier de ces deux ouvrages débute par d'intéressants détails biographiques sur la famille arabe des Ben-Zohr : c'était une famille de médecins, dont les plus illustres représentants furent : Aboul-'Alâ (Alguazil Albuleizor), lequel vivait en Espagne aux XIe et XIIe siècles et fut au Maroc le médecin du sultan almoravide Youssof-ben-Tach-

fîne; puis son fils Abou-Merouân-Abdelmalik (Avenzoar), qui résida également en Espagne au XIIe siècle et voyagea aussi au Maroc, où, après avoir été prisonnier de 'Alî, fils de Youssof, il soigna ce même prince, pour être ensuite en faveur auprès du souverain almohade 'Abdelmoumine.

Après ce début qui abonde en anecdotes typiques, M. Colin analyse les principaux ouvrages d'Avenzoar, en commençant par le *Kitâb-el-iqtiçâd*, œuvre de vulgarisation composée sur l'ordre des princes almoravides et dans laquelle la description des maladies est sacrifiée aux indications thérapeutiques. Ce traité, jusqu'ici presque inconnu des Orientalistes et tout à fait ignoré des historiens de la médecine, donne successivement la manière de soigner les maladies de la bouche, des yeux, des oreilles, du nez, du cuir chevelu, de la face, du cou, des seins, des aisselles, du bras, de l'abdomen, des organes génitaux, du fondement, des jambes et des pieds, de la peau, pour s'occuper ensuite des différentes sortes de fièvre. Avenzoar devait compléter cette œuvre par un deuxième volume qui ne nous est pas parvenu et qui peut-être n'a jamais été écrit.

M. Colin passe ensuite à l'analyse du *Teysîr*, ouvrage capital d'Avenzoar, composé à peu près sur le même plan que le précédent, mais beaucoup plus complet, plus technique, plus descriptif, et suivi d'un formulaire ; traduit d'abord en hébreu, puis en latin, le *Teysîr* fut largement utilisé par les médecins européens du Moyen-âge et de la Renaissance.

L'auteur nous parle après du *Kitâb-el-arhdziya*, qui énumère et étudie les aliments principaux, les boissons, les huiles, puis donne des conseils d'hygiène surtout alimentaire et traite de la matière médicale ; on y rencontre « quelques affirmations qui laisseraient penser qu'Avenzoar donnait dans les chimères de la médecine cabalistique », mais, comme le fait observer M. Colin, ce n'est là qu'une petite tache et facilement excusable.

Suit une étude sur le style et la philosophie médicale du célèbre thérapeute arabe. Le livre se termine par un double index (français et arabe) et une bibliographie.

La seconde publication de M. Colin est peut-être plus intéressante encore que la première au point de vue ethnographique ; elle contribue à augmenter de façon notable notre connaissance de l'état de civilisation de l'Espagne musulmane et du Maroc berbère au Moyen Age. La *Tedzkira* d'Aboul-'Alâ était pour ainsi dire ignorée jusqu'à aujourd'hui ; cependant on en possédait deux manuscrits, l'un à la Bibliothèque Nationale de Paris, l'autre à l'Escurial, mais ils n'avaient encore été ni publiés ni traduits. C'est un opuscule modeste, composé par Aboul-'Alâ pour servir de manuel pratique à son fils Avenzoar, qui voyageait alors au Maroc ; il traite à la fois de la pathologie, de l'étiologie et de la thérapeutique ; on y trouve même à la fin quelques curieuses recommandations relatives au devoir professionnel du médecin. Les doctrines philosopho-médicales qui y sont exposées sont celles de Galien, mais ce qui constitue l'originalité de cette sorte de guide du médecin voyageant au Maroc, ce sont les allusions fréquentes d'Aboul-'Alâ aux conditions hygiéniques et pathologiques de ce pays et principalement de sa capitale Marrakech : « Sache, dit-il, que dans la ville capitale de Maroc, la dysenterie est chose fréquente. La raison en est tout simplement que l'eau à laquelle est due cette dysenterie coule goutte à goutte dans les conduits comme de l'eau de rose que l'on distillerait, de sorte que, par cet écoulement, le contenu des tuyaux n'est jamais complètement vidé et qu'il en reste le quart ». Plus loin il est parlé de la fréquence des cas de coliques hépathiques à Marrakech, de l'abondance des coryzas et des tumeurs aux membres inférieurs, de l'émaciation et des accès de toux dus à la siccité de l'atmosphère, etc. Comme le précédent, cet ouvrage de M. Colin se termine par un précieux index, qui renferme tous les termes arabes d'ordre technique.

M. Delafosse.

*
* *

W. Marçais. — *Textes arabes de Tanger* (transcription, traduction annotée, glossaire), Paris, E. Leroux, 1911, in-8° écu, XVII et 505 pages (Bibliothèque de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes).

Je n'ai pas à parler ici de l'intérêt que présente la récente publication de M. W. Marçais au point de vue de l'étude linguistique de l'arabe maghrébin, bien que cet intérêt soit considérable, principalement en

raison du copieux glossaire (290 pages) qui termine le volume et commente de façon heureuse les textes publiés au début de l'ouvrage. Je ne veux m'occuper pour l'instant que de ces textes et plus spécialement de leur traduction, qui, accompagnée de nombreuses notes explicatives, remplit les pages 127 à 206 et constitue une mine précieuse de renseignements pour l'ethnographie marocaine et plus particulièrement tangéroise.

C'est qu'en effet M. W. Marçais a eu l'heureuse idée, lorsqu'il a voulu recueillir des spécimens du dialecte de Tanger, de s'adresser, non pas à des conteurs d'historiettes ou de légendes merveilleuses, mais à des mitrons, des joueurs de clarinette, des femmes, des étudiants, etc. Le résultat de cette méthode est que, tout en donnant aux linguistes des instruments de travail très neufs et très féconds, sa publication fournit aux ethnographes des renseignements inédits et variés sur le travail du four, sur la fabrication du pain et des pâtisseries, sur les jeux populaires, sur la vie de famille, sur les habitudes de certains milieux spéciaux, etc.

C'est ainsi que le premier récit, « le four » (page 127), nous renseigne sur la différence qui existe entre le pain fabriqué par les boulangères de métier et celui cuit par les particuliers dans leurs maisons, sur la confection des galettes rituelles, sur l'organisation de la corporation des fourniers, sur la construction de l'outillage des fours, sur tous les détails de la vie et du travail des fourniers et des mitrons, leur habillement, leurs mœurs, etc. Le récit suivant (page 152) contient une très minutieuse description de la fête maghrébine de la *'ansra*, telle qu'elle se déroule au *jebel-el-kebir*, ce massif montagneux qui s'élève au nord-ouest de Tanger, en même temps qu'une foule d'observations pour la plupart spirituelles et amusantes sur les diverses catégories d'acteurs et de spectateurs, de curieuses pages sur le jeu de balançoire auquel se livrent les fillettes avec des chansons que chantent ces dernières en se balançant. Le troisième récit (page 177) nous initie à la technique du jeu de la toupie ; le quatrième (page 184) nous explique par le menu la vie que mènent les étudiants de la banlieue tangéroise, leurs jeux (le jeu de balle principalement), leurs repas, leurs quêtes à domicile, leurs querelles, leurs plaisanteries. Le cinquième texte (page 199) renferme treize chansons d'enfants; les unes, satiriques, sont destinées à tourner en dérision les Nègres, les Juifs, les porteurs d'eau originaires du Draa, les épiciers originaires du Sous, les teigneux; d'autres ont trait à des oiseaux ou des insectes (le vanneau, la cigogne, les abeilles), à la pluie, à des amusements divers.

Tous ces récits sont animés d'une vie intense : ce serait bien le cas de dire qu'ils nous font part d'une observation « vécue » Et ils nous en apprennent plus sur les mœurs, le caractère et le genre d'occupations d'une partie de la population tangéroise que ne pourraient le faire de savantes élucubrations techniques. Je ne crains pas de me répéter en disant de nouveau que les spécialistes de l'ethnographie marocaine trouveront là une mine dans laquelle ils pourront puiser avec profit et fouiller abondamment.

M. Delafosse.

* * *

Maurice Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger*, 3 vol. in-8° de 428, 428, 316 pages, avec 80 ill. photogr. et 22 cartes. Paris, E. Larose, éd., 1912 ; 22 fr. les 3 vol.

Dire d'un ouvrage de M. Delafosse qu'il est fait avec soin, précis dans les faits de détail, modéré dans les appréciations théoriques et écrit en un style aisé, parfois recherché, souvent un peu teinté d'ironie profonde, c'est en quelque manière énoncer un truisme : cet auteur nous a habitués à ne voir paraître sous sa signature que de l'excellent. Ces trois volumes répondent à notre attente. On remerciera donc M. Clozel, gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, d'avoir chargé M. Delafosse de l'exécution d'une vaste monographie qui permettra de savoir au juste quelles sont les caractéristiques géographiques, ethnographiques, linguistiques et historiques de cette vaste colonie.

Il convient de dire dès le début qu'il ne s'agit pas seulement d'une compilation faite au moyen de documents recueillis par ordre du gouverneur par les divers fonctionnaires locaux : car à ces documents s'ajoutent tous ceux que l'auteur lui-même a recueillis au cours de seize ans de séjour en A. O. F. En outre leur classement et leur interprétation n'était possible que si

celui-là même qui aurait à les centraliser possédait des connaissances personnelles générales et même des opinions théoriques scientifiquement fondées. Pour tout ce qui concerne le droit, les magies et religions, les langues des indigènes, l'auteur était précisément à même de catégoriser les faits de détail à leur place convenable dans l'ensemble de nos connaissances actuelles; dans la discussion des documents historiques aussi, M. Delafosse apporte des opinions neuves, qui sont de nature à modifier radicalement les idées courantes.

Le premier volume est consacré au Pays, aux Peuples et aux Langues. On lira, pages 109 et suiv., la discussion sur la valeur réelle des divers systèmes de classification : anthropologique, généalogique, ethnographique, et linguistique, en tant qu'applicables à ces populations encore si peu connues. Le système adopté est certes empirique, puisque l'auteur combine à la fois tous ceux énumérés; il l'avoue, mais préfère rester le plus près possible de la réalité vivante, en attendant des explorations plus approfondies; en sorte que les termes de famille, groupe, peuple, tribu et sous-tribu sont pris dans un sens assez vague, dont on trouvera une définition limitative p. 112-113. Puis vient l'énumération de tous les groupements, avec des données statistiques, des indications précises sur leurs habitants. Un coup d'œil sur la carte 4 montre leur extraordinaire enchevêtrement : Peul, Mandé, Sénoufo, Voltaïques, Songai, etc.

Dans le chapitre sur les Origines et la formation des groupements ethniques actuels, l'attitude de l'auteur vis à vis des légendes, est de nouveau très prudente : sans prendre les légendes au pied de la lettre, on peut y découvrir un symbole, qu'il suffit d'interpréter avec bon sens; tout au plus avons-nous le droit de bâtir des hypothèses vraisemblables en n'opérant qu'avec la plus grande circonspection (p. 177). Mais de cette attitude même il ressort qu'on peut faire confiance à l'auteur et qu'il sera bon de laisser de côté les publications antérieures , dont les auteurs ont pris au contraire les légendes pour de vrais documents historiques. Sur les Berbères du Soudan, voir p. 183-197; sur le problème Peul, voir p. 198-207. « A mon avis, dit M. Delafosse, la langue dite peule est une langue nègre qui a été adoptée par un peuple de race blanche et d'origine judéo-syrienne ». Peut-être. Mais récemment j'ai eu à m'occuper de l'ethnologie de la Syrie ancienne et ce terme de judéo-syrien ne me renvoie qu'à un tel pot-bouille de races et de langues, que me voilà plus embarrassé encore qu'avant pour décider ce que c'est que les Peuls. Je n'en ai vu que sur photos et cartes postales, et n'arrive pas à les identifier physiquement à l'une quelconque des populations de l'Asie antérieure.

Je me permettrai ici une remarque générale, qui ne concerne pas M. Delafosse. Soit en un lieu un mélange de peuples, races, langues et cultures; arrive un ethnographe qui débrouille le chaos actuel par un classement sérieux et qui découvre, par dissociations, qu'aucun de ces groupements ne peut être reconnu comme autochtone; notre savant les fait venir chacun d'ailleurs, par exemple d'une région où aujourd'hui il y a un conglomérat tout aussi compliqué. Mais pour cette région, il y a aussi des théoriciens qui ont débrouillé le chaos ethnique, culturel, etc., local ; on leur apporte tranquillement une population qu'ils ne réclamaient guère. Et ainsi de proche en proche, tout autour de la terre. Les Peuls, où donc les savants qui s'occupent de la Palestine protohistorique et historique vont-ils arriver à les classer ? Eux-mêmes font venir en Syrie des populations dont les assyriologues n'ont que faire. Ou bien on fait venir les Japonais de la Malaisie, mais les ethnographes de la Malaisie font venir les Malais d'ailleurs, et encore d'ailleurs. Ceci comme simple indication : que lorsqu'un savant se débarrasse sur le voisin d'une population qui le gêne, il faut aussi qu'il demande au voisin, et à bien d'autres voisins, si cette population trouverait là une case convenable. De plus, il faut se garder des théories de migrations avec les populations de l'Afrique. A quiconque voudrait se lancer dans cette voie, je conseillerai d'étudier d'abord l'historique du problème des Aryens ou Indo-Européens depuis une vingtaine d'années : il verra que là où pourtant nous possédons des points de repère en bien des sens, il faut sans cesse modifier les hypothèses admises. C'est bien pour cela que j'ai félicité M. Delafosse de sa prudence : on voit que je ne le trouve pas assez prudent encore. *Judéo-Syrien* ne veut rien dire du tout aux sens anthropologique, ethnologique, culturel

ni linguistique : nous laisserons ce terme au compte de son propagateur, M. Nahum Slousch.

Quelques mots sur les Toucouleurs; puis vient un développement excellent et original sur les Songai, qui sont dans leur ensemble une population de race nègre à laquelle des éléments berbères d'abord, arabes, juifs et peuls ensuite, et enfin et surtout marocains, sont venus se surajouter, en modifiant assez profondément le type d'un certain nombre de familles; mais les Songai primitifs étaient des autochtones de la basse vallée nigérienne (p. 239). Ici encore M. Delafosse attribue un grand rôle aux Judéo-Syriens, venus de la Cyrénaïque par l'Aïr (p. 255). L'histoire de l'empire songai et l'étude approfondie des Mandé et leur histoire, enfin celles des peuples voltaïques (groupes mossi, gourounsi, lobi, koulango et bariba) sont traités en détail.

P. 319 et suiv., on trouvera un tableau chronologique vraiment utile. Les migrations des *Judéo-Syriens* tomberaient entre 80 et 300 après J. C. La carte 5 illustre les migrations ethniques. Un chapitre (pages 327-351) est consacré à l'ethnographie descriptive : type anthropologique, mutilations, habitations, vêtement, genre de vie. Ce chapitre est très sommaire. A cela rien d'étonnant : l'ethnographie descriptive de l'A. O. F. est entièrement à faire et je regrette vivement que M. Clozel n'ait pas envoyé aussi aux fonctionnaires sous ses ordres un questionnaire sur la civilisation matérielle, au lieu de ne s'occuper que du droit et des croyances, phénomènes sociaux d'une observation bien plus délicate, et où l'équation personnelle de l'observateur joue toujours un rôle considérable. Ce que j'en dis, c'est pour regretter la lacune, non pas pour m'en étonner; j'ai bien découvert que l'ethnographie de l'Algérie était tout autant dans l'enfance, depuis l'étude des maisons jusqu'à celle des vêtements, des poteries et de la cuisine !

La fin du volume est consacrée à une étude comparée des familles linguistiques, qu'on verra localisées sur la carte 6. En ces matières, la compétence de M. Delafosse est bien connue, et sans doute ce qui intéressera le plus à la fois les non linguistes et les spécialistes, c'est le chapitre III, où l'on trouve l'exposé des caractères généraux de chacune des quatre langues principales de la colonie.

Le deuxième volume, qui traite de l'histoire du Soudan, (empires de Ghana, de Gao, Mossi, de Diara, de Sosso, de Mali, du Massina, domination marocaine à Tombouctou, empires de Ségou et du Kaarta, empire toucouleur d'El hadj Omar, empires de Samori, de Tekrour, exploration européenne et occupation française), intéressera beaucoup de lecteurs, mais peu les ethnographes, sinon à cause de quelques renseignements épars et de pas mal de notes explicatives. Cette histoire du Soudan est un vieux champ de bataille entre érudits de la métropole et de là-bas. M. Delafosse a réussi à l'exposer avec clarté; le fait que l'auteur ait donné tant de son temps et de sa peine à restituer ces faits historiques prouve qu'on a exporté aux colonies cette horrible manie de subordonner l'étude du présent à celle du passé, et même d'un passé qui n'a eu aucune influence sur la formation de notre civilisation européenne. Il faut laisser ce travail aux générations à venir, alors que toutes les civilisations indigènes auront été détruites par les nôtres ou partiellement absorbées. Je crois avec Ostwald, que d'ici quelques siècles on se moquera de notre fameuse « Histoire » et de notre « sens historique » au moins autant que nous nous moquons de la scolastique du moyen-âge et qu'on déplorera qu'à si piètre besogne tant de cerveaux aient perdu forces et originalité. Il n'en reste pas moins que M. Delafosse a réussi un travail peu commode en extrayant de documents très incomplets, de généalogies obscures, de légendes complexes, des éléments à peu près fermes de reconstitution.

Le troisième volume au contraire est pour nous de première importance ; il est consacré aux civilisations. L'auteur restreint le mot aux coutumes civiles, sociales, politiques et religieuses. Ce sont les points sur l'étude desquels insistait le questionnaire envoyé par le gouverneur; cela s'explique sans doute par l'utilité pour l'administration de connaître la contexture sociale des groupes administrés.

Successivement sont étudiés dans leurs grands traits (les variations locales étant souvent indiquées en note) : les biens, les contrats, le droit nuptial et familial, l'organisation en familles, clans, classes, castes, etc., l'état (case, quartier, village, canton, royaume, empire), les impôts, la justice et enfin les religions.

Je ne puis que signaler rapidement l'importance de ce dernier chapitre : on y trouvera un tableau d'ensemble, de nature à fixer les idées et surtout à servir de base aux futurs enquêteurs dans la colonie. Il n'y aurait en fait de religions ni fétichisme, ni totémisme, ni théisme, mais seulement le système « animiste » et le système musulman, auxquels s'intègrent des croyances et rites magico-religieux. Comme théoricien, j'aurais beaucoup à discuter, même sur la solution que donne M. Delafosse (p. 179-182) du problème des *tana* et des *diamou*. Sûrement, *tana* équivaut à tabou, ou mieux encore au fady des Malgaches; car l'emploi du mot dans les formules est le même; mais les faits qu'a rassemblés l'auteur (même vol. p. 98-109) prouvent qu'il y a eu désagrégation d'un sytème de cohésion sociale exactement du même ordre que ce qu'on trouve chez les Bantous orientaux; il importe peu que ce système ait été différent du totémisme australien ; c'était du totémisme africain, ou comme j'ai proposé de dire, du *sibokisme*. On lira aussi avec utilité ce que l'auteur dit des formes et de la diffusion de l'Islam dans la colonie.

Une bibliographie choisie, un index très détaillé et une grande carte d'ensemble en couleurs terminent le volume. J'ai formulé déjà éloges et critiques; il reste à annoncer que M. Clozel a chargé M. Méniaud de rédiger sur la colonie un volume de géographie économique où les ethnographes espèrent trouver des renseignements sur les arts, industries et marchés indigènes ; ensuite viendra un volume sur le Territoire militaire du Niger, par M. Brevié. De sorte que l'on sera renseigné avec précision sur un pays immense et d'innombrables populations. Espérons aussi que le Gouverneur Clozel trouvera des imitateurs parmi ses collègues, et que le Gouverneur-Général, M. Ponty, continuera à encourager les recherches et les publications scientifiques sur l' A. O. F.

A. van Gennep.

SOMMAIRES DES REVUES

MAN, Publication de l'Institut anthropologique de Londres, t. XI (1911), nº 11, novembre.
J. L. Todd et G. B. Wolbach, *Stone circles in Gambia.*
C. G. Seligmann, *Note upon an early egyptian standard.*
Proceedings of the Portsmouth meeting of the British Association (communications sur le totémisme).
— Nº 12, décembre.
G. A. Wainwright, *Predynastic iron beads in Egypt.*
W. M. Strong, *Note on the tate language of British New Guinea.*
J. Maes, *Notes sur le matériel du féticheur bakuba.*
J. W. Scott Macfie, *A. Bassa-Komo burial.*
Proceedings, British Association.
— Tome XII (1912), nº 1 janvier.
J. D. Anderson, *Sir Herbert Risley.*
C. W. Hobley, *Kamba protective magic.*
W. G. Aston, *Sacrifice in Shinto.*
Edge-Partington, *Kite fishing, Mala, British Salomon islands.*
Sidney Hartland, *Long compte rendu critique* de Frazer, *Golden Bourgh*, 3e éd., tome I.
— Nº 2.
C. W. Hobley, *The Wa-Langulu or Ariangulu of the Taru desert.*
E. S. Hartland, *Dinka laws and customs, a parallel.*
W. Wright, *J. R. Mortimer.*
J. D. Hornblower, *The secretary to whom Mohammed is traditionnally supposed to have dictated the Koran.*
G. C. Wheeler, *Two tales in Mono speech.*
— Nº 3.
E. H. Barrett, *A'Kikuyu fairy tales.*
A. L. Lewis, *Megalithic Monuments in Gloucestershire.*
H. W. Garbutt, *Native customs in Nyasa Yao.*
— Nº 4.
A. Lang, *The clan names of the Tlingit.*
L. C. Hopkins, *A royal relic of Ancient China.*
Sir E. Brabrook, *A. H. Keane*
H. W. Garbutt, *Natives from N. W. Rhodesia on Congo Border.*
— Nº 5.
J. P. Johnson, *Some stonewalled Kraals in S. Africa.*
J. G. Frazer, *Anthropological research in N. Australia.*
J. Shakespear, *Kabui notes.*
C. G. Seligmann, *Stone adze blades from Suloga (Brit. N. Guinea) as chinese antiquities.*
— Nº 6.
J. Maes, *Xylophone des Bakuba.*
C. M. Barbeau, *Heraldry of N. W. Indians.*
R. N. Mathews, *Matrilineal descent in the Arranda and Chingalee tribes.*
A. L. Lewis, *Further notes on some french dolmens.*
U. Yule, *John Gray.*
— Nº 7.
E. H. Barrett, *A'Kikuyu tales.*
A. J. N. Tremearne, *The hammock lance in Sierra Leone.*
J. Shakespear, *Southern Tangkhul Notes.*
Garbutt and Johnson, *Hut at Khomi ruins, Rhodesia.*
R. C. E. Long, *Notes on Frazer's Totemism and Exogamy.*
— Nº 8.
A. van Gennep, *On Mac Ivers and Myres Toudja series of Kabyle pottery.*
J. Cayzac, *Witchcraft im Kikuyu.*
A. R. Brown, *Marriage and descent in N. and C. Australia.*
T. Whittemore, *Stone vases of the Bisharin.*
D. Wright, *Burial of a chief, Rhodesia.*

BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 1911, nº 1-2.
H. Roux, *Peintures rupestres du Djebel Bliji, sud tunisien.*
H. Weissgerber, *A propos des fouilles de Céphalonie.*
T. de Aranzadi, *Quelques observations sur les soi-disant données anthropologiques de la langue basque.*
Mangin, *L'utilisation des troupes noires.*
Dr Legendre, *Études sur les Chinois du Sze-tchuan.*
Deyrolle, *Le matériel de la fumerie d'opium* et *Engins de pêche des Annamites et des Thos du Tonkin.*
— Nos 3-4.
R. Avelot, *Les Touareg, notice bibliographique.*
Deyrolle, *Les danseurs tunisiens.*
R. Avelot, *Note sur les pratiques religieuses des Ba-Kalé.*
Zaborowski, *Du Congo au Tchad, observations recueillies par R. Clerc.*
A. Bloch, *De l'œil mongoloïde des enfants peau-rouges et de l'œil mongol en général.*
— Nos 5-6.
Dr Oliveau, *Observations personnelles sur l'ethnographie et l'anthropologie aux Nouvelles Hébrides.*
Colocci, *Le congrès d'ethnographie à Rome.*
G. Courty, *Le chariot, les charrues et la hutte à l'époque préhistorique.*
A. Tommasini, *Les Attiés.*
L. Azonlay, *Les musées et archives phonographiques.*
M. Baudouin, *Les rochers gravés de St-Aubin de Baubigné.*

American Anthropologist, vol. XIII, n° 3.
H. L. Scott, *Notes on the Kado or Sun dance of the Kiowa.*
A. L. Kroeber, *Phonetics of the micronesian language of the Marshall Islands.*
P. R. Rodoslavljevich, *Boas' new theory of the head.*
O. Lamere et P. Radin, *Description of a Winebago funeral.*
H. I. Smith, *Archæological Evidence as determined by method and selection.*
F. R. Blake, *Philippine literature.*
A. F. Chamberlan, *On various linguistic stocks of south America.*
— N° 4.
E. H. Thompson, *The genesis of the maya arch.*
P. Radin, *Some aspects of Winnebago archeology.*
G. P. Howe, *The ruins of Tuloom.*
A. Skinner, *A comparative sketch of the Menomini.*
A. L. Kroeber, *Incorporation as a linguistic process*
A. A. Goldenweiser, *Exogamy and totemism defined, a rejoinder.*
— Vol. XIV, n° 1.
Douze auteurs exposent leurs opinions sur : *The problems of the unity or plurality and the probable place of origin of the American aborigines.*
R. H. Lowie, *Some problems in the ethnology of the Crow and Village Indians.*
C. H. Perkins, *Aboriginal remains in the Champlain Valley.*
Th. de Booy, *Lucayan semains on the laicos Islands.*
J. Dynelay Prince, *The study of the San Blas language of Panama.*
Alice C. Fletcher, *Wakondagi.*
Francis La Flesche, *Osage mariage customs.*
M. Fishberg, *Remarks on Radoslavlievichz critical contribution.*
G. Grant Mc Curdy, *Anthropology at the Washington meeting.*
The methods of english ethnologists.
Notes on certain usages relating to linguistic work.
Miscellanea, etc.
— N° 2.
Clark Wissler, *The psychological aspects of the culture-environment relation.*
E. Sapir, *Language and environment.*
J. P. Harrington, *The tewa-indian game of canute.*
H. N. Wardle, *Certain rare Westcoast baskets.*
G. Grant Mc Curdy, *Notes on the ancient art of Central-America.*
J. R. Swanton, *The Creek indians as mount-builders.*
L. L. Locke, *The ancient quipu.*
T. D. Haseman, *Some notes on the Pawumwa Indians.*
T. H. Leuba, *The varieties, classification and origin of magic.*
Discussion and Correspondance (rubrique qui devient intéressante).

Zeitschrift für Ethnologie, t. XLIII, livr. 3-4.
P. Borchardt, *Papierabformungen von Monumenten.*
E. Bœrschmann, *Gegenseitige Durchdringung der drei chinesischen Religionen.*
E. Fischer, *Sind die heutigen Albanesen die Nachkommen der alten Illyrier?*
B. Gutman, *Zur Psychologie der Dschaggarätsels.*
H. Kunike, *Das sogenannte Männerkindbett.*
H. Muller, *Ueber das taoistische Pantheon der Chinesen, seine Grundlagen und seine historische Entwickelung.*
W. Müller, *Japanisches Mädchen und Knabenfest.*
B. Struck, *Bemerkungen über die Mbandwa des Zwischen-seengebietes.*
Vix, *Beitrag zur Ethnologie des Zwischenseengebietes.*
Von Hornbostel, *Ueber ein akustisches Kriterium für Kulturzusam memhänge.*
H. Schmidt, *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Cucuteni (Rumänien).*
Staudinger *Mitteilung des H. Steiner über Buschleute.*
— Livr. 5.
F. Hœtling, *Beiträge zur Kenntniss der Archäologischen Kultur der Tasmanier.*
R. Beltz, *Die La Tène fibeln, 5 ter Bericht*, etc.
Kiekebusch, *Vorgeschichtliche Ansiedelung und vor-oder frühgeschtliche Befestigungsanlage.*
Ed. Hahn, *Wirtschaftliches zur Prähistorie.*
O. Iden-Zeller, *Ethnographische Beobachtungen unter der Tschuktschen.*
— Livr. 6.
R. Beltz, *Die Latène fibeln, Nachträge und Berichtigungen.*
H. Kunike, *Einige grundsätzliche Bemerkungen über Sonne, Mond und Sterne im alten Mexiko.*
F. Hopcza, *Sind die heutigen Albanesen die Nachkommen der alten Illyrier?*
R. Prietze, *Pflanze und Tier im Volksmunde des mittleren Sudan.*
C. Schuchhardt, *Ausgrabungen neolithischer Häuser bei Lissdorf.*
— T. XLIV, livr. 1.
E. Brandenburg, *Ueber Fels-architektur im Mittelmeergebiet.*
W. Crahmer, *Ueber Lappen und Samojeden.*
A. Van Gennep, *Neueres über Brettchenweberei.*
B. Gutmann, *Der Schmied und seine Kunst im animistischen Denken.*
W. Kissenberth, *Die hauptsächlichsten Ergebnisse der Araguaya-Reise.*
W. Knoche, *Ein Märchen und zwei Kleine Gesänge von der Osterinsel.*
F. von Luschau, *Zur Stellung der Tasmanier im anthropologischen System.*
H. Menzel, *Die Trojaburg bei Visby auf Gotland.*
F. Merkel, *Tasmanier und Australier.*
H. Mötefindt, *Vorgeschichtliche Knochensspindeln aus Thüringen.*
W. Planert, *Religion und Sprache der Lappen und Samojeden.*
H. B. Ritz, *Beitrag zur Kenntniss der tasmanischen Sprache.*

K. Stolyhwo, *Zur Frage einer neuen polygenetischen Theorie der Abstammung des Menschen.*
Th. Kluge, *Aufgaben und Ziele der vergleichenden Kaukasischen Sprachwissenschaften.*
M. Schmidt, *Reisen in Matto Grosso im Jahre 1910.*
J. Bayer, *Das Alter der Menschengeschlechts.*
Seler, *Archäologische Reisen in Süd und Mittel-Amerika.*
— Livr. 2.
R. Andree, *Schriftenverzeichniss.*
Fr. Seiner, *Beobachtungen und Messungen au Buschlenten.*
L. Weissenberg, *Zur Anthropologie der deutschen Juden.*
R. Mielke, *Die ethnographische Stellung der ostdeutschen Haustypen.*
Œsten, *Ergebnisse der Rethraforschung.*
B. Kern, *Ueber den Ursprung der geistigen Fähigkeiten des Menschen.*
V. Hörschelmann, *Die Pflanze in der Kunst des alten Amerika.*
E. Henisch, *Reise zu den Jao-Stämmen in der Provinz Hunan, China.*
Mielke, *Das Haus von Niedergörsdorf.*
F. W. K. Müller, *Vorlage von Neuerwerbungen aus China.*

Baessler Archiv, t. II, livr. 5-6.
A. von Le Coq, *Die Ab dâl.*
W. Mœller-Wismar, *Austro-insulare kanus als kult-und krieg symbole.*
G. Tessmann, *Die Kinderspiele der Pangwe.*
A. Eichhorn, *Erbkeulen aus Samoa.*
H. Kunike, *Musikinstrumente aus dem alten Michoacan.*
— Beiheft III.
R. Zeller, *Die Goldgewichte von Asante, eine ethnologische Studie.*
— T. III, livr. 1.
A. Grünwedel, *Padmasambhava und Verwandtes.*
H. Mueller, *Beiträge zur Ethnographie der Lolo, Katalog der Sammlung Weiss.*

Anthropos, t. VII, 1912. Nos 1-2.
P. Schumacher, *Das Eherecht in Ruanda.*
J. Bt. Suas, *Mythes et Légendes des indigènes des Nouvelles Hébrides.*
Anglo-Indian professor, *Young India, Religion and Castes.*
Fr. Wolf, *Beitrag zur Ethnographie der Fo-Neger in Togo.*
Rossillon, *Mœurs et coutumes du peuple kui, Indes anglaises.*
P. van Oost, *Chansons populaires chinoises de la région du sud des Oatos.*
Soury-Savergne et de La Devèze, *un Zahagun pour l'ethnologie du peuple malgache de l'Imerina.*
Hugo Kunike, *Der Fisch als Fruchtbarkeits symbol bei den Waldindianerm S. Amerikas.*
P. W. Schmidt, *Die Gliederung der Australischen Sprachen.*
— N° 3.
Alex Arnoux, *Le culte de la Société secrète des Imandwa au Ruanda.*
Fr. Wolf, *Fo-Neger* (suite).
E. Cozzi, *La donna albanese.*
Soury-Lavergne et de La Devèze, *La fête de la circoncision en Imerina autrefois et aujourd'hui.*
Van Oost, *Chansons populaires chinoises* (suite).
H. Tenkate, *Beiträge zur Kenntniss des japanischen Volksglaubens.*
T. de Aranzadi, *De cosas y palabras Vascas.*
W. Schmidt, *Australische Sprachen* (suite).
Varia. Bibliographie, etc.

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft, Vienne (Autriche), t. XXXX (1910), livr. 5 et 6.
O. Menghin, *Neue Burgwallen im Etschtale.*
O. Herman, *Das Artefact in Olonec.*
W. Pessler, *System der Ethnogeographie.*
F. Kluge, *Zur Geschichte des Brutofens.*
H. Beyer, *Der 28 tägige Monat der Mexikaner.*
Bibliographie. Actes de la Société.
— Tome XXXXI (1911), livr. 1 et 2.
F. Kiessling et H. Obermaier, *Das Plateau lehm Paläolithicum von Niederösterreich.*
Th. Koch-Grünberg, *Aruak-Sprachen Nordwestbrasiliens und der Angrenzenden Gebiete.*
C. R.
Bibliographie. Actes de la Société.
— Livr. 3 et 4.
E. Torday, *Der Tofoke.*
Th. Koch-Grünberg, *Aruak-Sprachen* (fin).
A. Stummer, *Zur urgeschichte der Rebe und des Weinbaues.*
O. Menghin, *Zur Urgeschichte des Venostenlaudes.*
Bibliographie. Actes.
— Livr. 5 et 6.
Heger, *Le XVIIe Congrès des Américanistes.*
H. Matiegka, *Ueber den Körgewuchs der prähistorischen Bevölkerung Böhmens und Mährens.*
Bibliographie. Actes.
— Tome XLII, livr. 1.
Compte-rendu du Congrès de la Société allemande d'anthropologie à Heilbronn, les 6-9 août 1911 (avec 2 planches et 57 fig.).
— Livr. 2.
Wilke, *Einfluss des Sexuallebens auf die Mythologie und Kunst der indoeuropäischen Völker.*
V. Scala, *Bevölkerungsprobleme Altitaliens.*
Winternitz, *Leopold von Schrœder.*
Analyses bibliographiques.

Revue Anthropologique, t. XXII, 1912, n° 1.
G. Papillault, *La bio-sociologie, son but, ses méthodes, son domaine.*
A. Rivaud, *Recherches sur l'anthropologie grecque.*
— N° 2, février.
J. Vinson, *La phonétique.*
— N° 3, mars.
G. Mac Curdy, *Récentes découvertes relatives à l'antiquité de l'homme en Europe.*
Jorge Engerrand, *Note sur deux enfants nés d'un chinois et d'une mexicaine de race blanche.*

— N° 4, avril.
Kromer, *Les métis eurasiens de Birmanie. Légendes de Californie.*
— N° 5, mai.
J. Engerrand, *Nouveaux pétroglyphes de la Basse Californie.*
— N° 6, juin.
Zaborowski, *Les Habès et les Peuls du Niger oriental* (d'après Desplagnes).
— N° 7, juillet.
A. Guignard, *Troupes noires.*

Journal Asiatique, xe série, t. XVIII (1911), n° 1, juillet-août.
R. Gauthiot, *Quelques termes techniques bouddhiques et manichéens* (singe; jeûne religieux; monastère; titres de prêtres).
L. Ronzevalle, *Les emprunts turcs dans le grec vulgaire de Roumélie et spécialement d'Andrinople.*
S. Lévi, *Étude des documents tokhariens de la mission Pelliot* (suite).
A. Meillet, *Remarques linguistiques* (à propos du précédent; suite).
Comptes-rendus, chronique, etc.
— N° 2, septembre-octobre.
J. Charpentier, *Le commentaire de Bhâvavijaya*, etc. (légendes).
Ronzevalle, *Les emprunts turcs*, etc. (suite).
J.-A. Decourdemanche, *Note sur l'ancien système métrique de l'Inde.*
Mélanges; comptes-rendus; chronique.
— N° 3, L. Ronzevalle, *Les emprunts turcs*, etc. fin.
M. Cohen, *Jeux abyssins.*
Ed. Chavannes et P. Pelliot, *Un traité manichéen retrouvé en Chine.*
L. Finot, *Fragments du Vinaya sanscrit.*
Mélanges, etc.
— t. XIX, n° 1.
J. Bacov, *L'écriture cursive tibétaine.*
S. Lévi et A. Meillet, *Un fragment tokharien du Vinaya.*
J.-A. Decourdemanche, *Notes sur les anciennes monnaies de l'Inde dites punch marked coins et sur le système de Manou.*
J. Paulhan, *Les hain-teny merinos.*
R. Gauthiot, *Une version sogdienne du Vessantâra Jataka.*
M. Schwab, *Un hymne gréco-hébreu.*
Comptes rendus, chronique, etc.
— N° 2.
Ph. d. van Ronkel, *Une amulette arabo-malaise.*
J. Bloch, *Le dialecte des fragments Dutreuil de Rhins.*
G. A. Grierson, *Etymologies tokhariennes.*
J. Biarnay, *Six textes en dialecte des Beraber de Dadès.*
Comptes-rendus, etc.
— N° 3.
R. Gauthiot, *Une version sogdienne du Vessantara Jataka* (fin).
C. Conti Rossini, *Notice sur les manuscrits ethiopiens de la collection d'Abbadie.*
P. Pelliot et R. Gauthiot, *Kao-tchang, Qoco, Houatchéou et Qara-hodja.*
Comptes rendus, etc.

The Geographical Journal, 1912, vol. XXXIX, n° 2.
W. J. Harding King, *Travels in the Libyan Desert.*
R. N. Hall, *Journeys in the Mokaranga, southern Rhodesia.*
— N° 3.
A. Rose, *Chinese frontiers of India.*
Hiram Bingham, *The Yale Peruvian Expedition* (quelques découvertes archéologiques, p. 239).
G. T. Basden, *Notes in the Ibo country and people, Southern Nigeria.*
— N° 4.
Miles Staniforth Smith, *Explorations in Papua.*
F. M. Bailey, *Journey through a portion of south-eastern Tibet and the Mishmi hills.*
A. G. Stigand, *Notes in Ngamiland.*
David Mac Ritchie, *The distribution of the kayak.*
— N° 5.
W. H. R. Rivers, *Island-Names in Melanesia* (suivi d'une discussion intéressante).
— N° 6.
Douglas Carruthers, *Exploration in North-West Mongolia and Dzungaria.*
Alan G. Ogilvie, *Morocco and his future.*
Kingdon Ward, *Through the Lutzu country to Menkong.*
R. N. Hall, *Bushman paintings in the Madobo Rouge, S. Rhodesia.*
— Vol. XL, n° 1.
Walter Leaf, *Notes on the Troad.*
S. H. Godfrey, *A summer exploration in the Panjkora Kohistan.*
— N° 2.
Sir William Willcocks, *The garden of Eden and its restoration.*
Ch. L. Temple, *Northern Nigeria.*
O. G. D. Crawford, *The distribution of early bronze age settlements in Britain.*
Native suspension bridge over the Dihong.

The Scottish geographical Magazine, 1912, vol. XXVIII, n° 1.
C. G. Rawling, *British exploration in Dutch New Guinea.*
— N° 3, David Mac Ritchie, *Kayaks of the north sea* (ill.).
— N° 6.
The Eskimos of Davis Straits in 1656.
— N° 7.
Gerrard de Hochepied Larpent, *The developement and progress of Rhodesia.*

Revue Archéologique, t. XVIII, 1911, nov. déc.
J. Six, *Les portraits de princes sur le polyptique des van Eyck.*
G. Seure, *Archéologie thrace, documents inédits ou peu connus.*
A. van Gennep, *Un fragment de poterie byzantine à décor humain et végétal.*
Nouvelles. Bibliographie.
— tome XIX, 1912, janv. fév.
L. Joulin, *Les sépultures des âges préhistoriques dans le sud-ouest de la France.*
H. Houssay, *L'axe du médaillon intérieur dans les coupes grecques.*
J. Déchelette, *L'époque de la fondation d'Alesia.*
Variétés, Nouvelles, Bibliographie.

— Mars-avril.
H. Breuil, *L'âge des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne.*
J. Joulin, *Les sépultures*, etc. (fin).
G. A. Wainwright, *Pre-dynastic iron-beads in Egypt.*
G. Seure, *Archéologie thrace* (suite).
Variétés, Nouvelles, Bibliographie.
— Mai-juin.
R. de Launay, *Le temple hypèthre.*
S. Reinach, *Marsyas.*
G. Maspero, *La colonie juive d'Elephantine sous la domination persane.*

Revue de l'histoire des religions, 1911, t. LXIV, n° 2.
Fr. Cumont, *L'origine de la formule grecque d'abjuration imposée aux musulmans.*
Avezou et Picard, *Bas-relief mithriaque découvert à Patras.*
R. Basset, *Bulletin des périodiques de l'Islam.*
Analyses, Notices, Chronique.
— N° 3.
J. Toutain, *L'antre de Psychro.*
Et. Combe, *Bulletin de la religion Assyro-Babylonienne* (1909-1910).
R. Dussaud, *Les papyrus judéo-araméens d'Eléphantine.*
Analyses, Notices, Chronique.
— T. LXV, n° 1.
Ph. Berger, *Le culte de Mithra à Carthage.*
E. Amelineau, *Saint Antoine et les commencements du monachisme en Egypte.*
Nariman, *Quelques parallèles entre le Bouddhisme et le Parsisme.*
Analyses, Notices, Chronique.
— N° 2.
R. Pettazzoni, *Mythologie australienne du rhombe.*
J. Toutain, *La légende chrétienne de S. Siméon stylite et ses origines païennes.*
E. Combe, *Bulletin*, etc. (fin).
R. Dussaud, *Philippe Berger.*
Analyse, Notices, Chronique.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, t. XXI, Livr. 3.
Eduard Hahn, *Die Erkenntniss des heutigen Volkslebens als Aufgabe der Volkskunde.*
K. Wehrhan, *Das Hickelspiel in Frankfurt A. M.*
A. Haas, *Zwei pommersche Sagen.*
— Livr. 4.
K. Brunner, *Das Hungertuch von Telgte in Westphalen.*
R. Andree, *Die Taufe totgeborener Kinder ist noch heute üblich.*
R. Andree, *Alte Zigeunerwarnungstafeln.*
Fr. Weinitz, *Ein papierener Irrgarten.*
Fr. Weinitz, *Zwei Segen.*
L. Mussgnug, *Die Volkstracht des Riesen.*
K. Brunner, *Schlesische terra sigillata.*
R. Eisler, *Der Chilmgauer Schiffsumzug von 28 Februar 1911.*
D. Enshoff, *Koreanische Erzählungen.*
— T. XXII, 1912, livr. 1.
R. Andree, *Menschenschädel als Trinkgefässe.*
L. Neubaur, *Zur Geschichte der Sage vom ewigen Juden.*
A. Patin, *Alte Heilgebete und Zaubersprüche.*
D. Enshoff, *Koreanische Erzählungen.*
— Livr. 2.
Th. Zachariæ, *Abergläubische Meinungen und Gebräuche des Mittelalters in den Predigten Bernardinos von Sienna.*
K. Spiess, *Zur Methode der Trachtenforschung.*
P. Schullerus, *Glaube und Brauch bei Tod und Begräbniss der Romänen.*
E. Hahn, *Richard Andree.*
J. Bolte, *R. von Liliencron.*
— Livr. 3.
Th. Zachariœ, *Abergläubische Meinungen, etc.* (fin).
J. Herbel, *Altindische Parallelen zu Babrius, 32.*
A. Nœgele, *Fragen und Ergebnisse der Kreuzsteinforschung.*
Kleine Mitteilungen, etc.

Revue des Traditions Populaires, t. XXVI. Nos 5-6.
P. Sébillot, *Le corps humain*, XXII, *la tête de mort.*
A. Reinach, *Un grand enterrement à Koptos, Haute Egypte.*
A. Robert, *Jeux des indigènes d'Algérie.*
Marie Bonnet, *Traditions orales des vallées vaudoises.*
— N° 8.
Marie Bonnet, *idem* (suite).
— Nos 9-10.
A. Robert, *Jeux des indigènes d'Algérie*, (suite).
M. Bonnet, *idem*, (suite).
— N° 11.
S. Huet, *Le retour du mari au théâtre d'ombres à Java.*
Fr. Pérot, *Marques de propriété.*
— N° 12.
O. Dubsky, *Les Formules de conjuration tchèques comparées aux formules des autres nations.*
A. Dauzat, *Légendes de la vallée de Suze.*
— Tome XXVII. N° 1.
Fr. Macler, *Histoire d'un négociant chrétien d'Edesse et de sa femme.*
A. Robert, *Jeux des indigènes d'Algérie* (suite).
— N° 2.
M. Bonnet (suite).
L. Jacquot, *L'évolution du costume en Savoie.*
— N° 4.
P. Saintyves, *Procès et excommunications contre les animaux.*
— N° 5.
M. Bonnet (suite).
A. Robert (suite).
— N° 6.
L. Jacquot, *Contributions au folklore de l'Algérie.*

L'Imprimeur-Gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE
M. le Dr HAMY, membre de l'Institut.

Collection complète (1882-1889)

8 volumes in-8°, nombreuses figures et planches en noir et en couleur ..... **150** fr.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE

Collection complète

Tomes I-III, gr. in-8°, nombreuses figures et planches..... **50** fr.

REVUE SÉMITIQUE
D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

PUBLIÉE PAR J. HALÉVY

Collection complète

Tomes I-XIX..... **300** fr.

ARCHIVES MAROCAINES
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, SOCIOLOGIE, INDUSTRIE, JURISPRUDENCE

Collection complète

18 vol. in-8, nombreuses figures et planches..... **200** fr.

REVUE DU MONDE MUSULMAN

ÉTAT SOCIAL ET RELIGION. — MOEURS ET COUTUMES
DROIT MUSULMAN. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — L'ISLAM
DANS LE MONDE ENTIER

Collection complète

6 années et index général des tomes I-XVI..... **125** fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

L'AFRIQUE CHRÉTIENNE
ÉVÊCHÉS ET RUINES ANTIQUES

D'après les manuscrits de Mgr Toulotte et les découvertes archéologiques les plus récentes.

Par le P. MESNAGE, des Pères Blancs.

Un volume in-8°, accompagné de 3 cartes..... **15** fr.

LA SYRIE
PAR K. T. KHAÏRALLAH

LE TERRITOIRE. — Ethnographie et statistique. La Syrie musulmane.
L'ÉVOLUTION. — Le mouvement intellectuel. La presse. L'imprimerie.
LA VIE SYRIENNE. — La vie sociale et littéraire. La vie politique en Syrie. La vie politique au Liban.

In-8° de 144 pages, avec planches..... **3** fr. **50**

RELATION D'UN PÈLERINAGE A LA MECQUE
EN 1910-1911
PAR H. KAZEM ZADEH

Organisation économique du pèlerinage des Persans.
Les autorités et les villes.
Les pèlerins et les cérémonies du pèlerinage.

In-8°, accompagné de 16 planches hors texte..... **3** fr. **50**

LE PALAIS DE LATRAN
ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
Par Ph. LAUER

Un fort volume in-4°, illustré de 143 figures, de 34 planches et d'un plan..... **150** fr.

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.